



**HAL**  
open science

## Ville, Îlot des Mazels, Rapport de prospection thématique

Bastien Lefebvre

► **To cite this version:**

Bastien Lefebvre. Ville, Îlot des Mazels, Rapport de prospection thématique. [Rapport de recherche] Université Toulouse Jean Jaurès. 2014. halshs-01897076

**HAL Id: halshs-01897076**

**<https://shs.hal.science/halshs-01897076>**

Submitted on 16 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# MOISSAC (82)

## Ville Ilot des Mazels Prospection thématique 2014

Bastien Lefebvre



*Rapport d'opération de prospection thématique correspondant à l'autorisation n°94/2014*

*décembre 2014*



---

## Remerciements

Les remerciements de ce rapport s'adressent en premier lieux aux propriétaires des 22 parcelles qui ont été étudiées durant la campagne de prospection thématique, entre août et septembre 2014, et particulièrement à ceux qui ont accepté de nous ouvrir leurs portes.

Pour leur aide et leur appui, ces remerciements s'adressent aussi à Chantal Fraïsse conservatrice du Centre d'Art roman Marcel Durliat, à Estelle Bouillon-Fayolle et à Loïc Lepreux.

Ce travail repose également sur celui des bénévoles qui ont activement participé au travail de relevé et d'étude du bâti. Que soient remerciés Arnaud Baratin, Laurine Fernandes, Alex Gautier, Pakou Haréna, Lola Matteo, Iris Pigeon et Pidénnéwé Yoma.

---

## Abréviations

ADTG	Archives Départementales du Tarn-et-Garonne
AmM	Archives municipales de Moissac
Coll. Part.	Collection particulière
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
Sracp	Service régional de l'archéologie, de la connaissance et de la protection

---

## Sommaire et table des figures

### Section 1 - description de l'opération

<b>Fiche signalétique</b> .....	12
Figure 1 : Carte de France, localisation de la ville de Moissac.....	12
Figure 2 : Limites de la commune de Moissac sur fond de carte topographique au 1/250000 <sup>e</sup> ....	12
Figure 3 : Emplacement du site sur fond de carte topographique IGN au 1/25000 <sup>e</sup> .....	12
Figure 4 : Le centre urbain de Moissac sur le cadastre actuel de la ville .....	13
<b>Mots-clés</b> .....	14
<b>Générique de l'opération</b> .....	15
<b>Notice scientifique</b> .....	16
<b>Autorisation de l'opération</b> .....	17

### Section 2 - présentation de l'étude

<b>Introduction</b> .....	21
<b>Problématique</b> .....	22
<b>Méthode</b> .....	23
<b>L'inventaire du bâti</b> .....	24
Figure 5 : Etat des connaissances de l'occupation de Moissac d'après Sédilleau 2013 (actualisé en 2014) .....	25
Figure 6 : Immeubles et maisons repérés lors de la mission Inventaire de 1985.....	26
Figure 7 : Maçonneries présentant un intérêt pour une étude du bâti d'après le repérage de 2014.....	26
<b>L'îlot des Mazels</b> .....	27
Figure 8 : L'îlot «des Mazels» sur le cadastre actuel - <a href="http://www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a> .....	28
Figure 9 : L'îlot «des Mazels» sur le cadastre de 1833 (ADTG, 3P2414-55) .....	28

Figure 10 : <i>La place des Récollets depuis le sud-est</i> , Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1079. NR. Coll. Henrard, 1955 .....	29
Figure 11 : <i>Rue Caillavet, abbatiale depuis le sud-est</i> , Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1080. NR. Coll. Henrard, 1955 .....	30
Figure 12 : [sans titre], vue aérienne, carte postale ancienne, coll. part, début du 20e s. ....	31
Figure 13 : <i>Moissac. Rue de la République</i> , Carte postale ancienne, coll. part, début du 20e s. ....	31
Figure 14 : <i>Le Tarn-et-Garonne - Moissac. Rue Malaveille</i> , Carte postale ancienne, coll. part, début du 20e s. ....	32
Figure 15 : [sans titre], Rue Malaveille, Carte postale ancienne, coll. part, début du 20e s. ....	32

### Section 3 - monographies

<b>Etude du 1 rue de la République</b> .....	34
Figure 16 : Relevé de la façade septentrionale du 1, rue de la République (DK0559) .....	36
Figure 17 : Relevé de la façade occidentale du 1, rue de la République (DK0559) .....	37
Figure 18 : Vue générale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet .....	38
Figure 19 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République .....	38
Figure 20 : a/ Détail de la façade occidentale ; b/ cliché thermique du détail de la façade occidentale .....	38
<b>Etude du 3 rue de la République - 2 rue Caillavet</b> .....	39
Figure 21 : Relevé de la façade occidentale du 3, rue de la République (DK0560) .....	43
Figure 22 : Relevé de la façade septentrionale du 2 rue Caillavet (DK0560) .....	44
Figure 23 : Bâtiment A, façade donnant sur la rue de la République .....	45
Figure 24 : Bâtiment B, façade donnant sur la rue Caillavet vue depuis l'est .....	45
Figure 25 : Bâtiment B, façade donnant sur la rue Caillavet vue depuis l'ouest .....	45
Figure 26 : Bâtiment B, détail des fenêtres de la partie orientale de la façade sur la rue Caillavet .....	46
Figure 27 : L'angle nord-est du bâtiment B .....	46
Figure 28 : Bâtiment B, façade orientale .....	46
Figure 29 : Élévation Ouest sur la rue de la République. Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1070.X - J.-F. Peire .....	47
Figure 30 : <i>Élévation Nord, détail</i> . Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1069.X - J.-F. Peire .....	47
Figure 31 : <i>Élévation nord sur la rue Caillavet</i> . Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1068.V - J.-F. Peire ..	47
Figure 32 : a/ Bâtiment A, détail de la façade occidentale ; b/ cliché thermique du détail de la façade occidentale .....	48
Figure 33 : a/ Bâtiment B, détail de la façade orientale (partie haute) ; b/ cliché thermique du détail de la façade orientale .....	48
Figure 34 : a/ Bâtiment B, détail de la façade orientale (partie médiane) ; b/ cliché thermique du détail de la façade orientale .....	48

<b>Etude du 5 rue de la République</b> .....	49
Figure 35 : Relevé de la façade occidentale du 5, rue de la République (DK0558) .....	51
Figure 36 : Façade occidentale donnant sur la rue de la République.....	52
Figure 37 : Détail de la façade occidentale ; b/ cliché thermique du détail de la façade occidentale .....	52
<b>Etude du 5 bis rue de la République - 4 rue Caillavet</b> .....	53
Figure 38 : Relevé de la façade occidentale du 5 bis, rue de la République (DK0557 et 705).....	56
Figure 39 : Façade occidentale donnant sur la rue de la République.....	57
Figure 40 : a/ Détail de la façade occidentale ; b/ cliché thermique du détail de la façade occidentale.....	57
<b>Etude du 4 rue Caillavet</b> .....	59
Figure 41 : Le parking avec, à droite, les boxes pour voiture .....	61
Figure 42 : Les quatre bâtiments d'après le cadastre de 1833 (ADTG, 3P2414-55).....	61
Figure 43 : <i>4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval</i> , Cl. Inventaire Midi-Pyr. IVR73_19858201205X, 1985.....	62
Figure 44 : vue de l'état actuel du mur, après la destruction.....	62
Figure 45 : <i>4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval</i> , Cl. Inventaire Midi-Pyr, 1985. a/ IVR73_19858200637V ; b/ IVR73_19858200636V .....	63
<b>Etude du 7 rue de la République L'inventaire du bâti</b> .....	65
Figure 46 : Plan du premier niveau des bâtiments de la parcelle DK0703.....	73
Figure 47 : Plan du sous-sol du bâtiment B de la parcelle DK0703 .....	74
Figure 48 : Relevé de la façade occidentale du bât. A au 7, rue de la République (DK0703) .....	75
Figure 49 : Relevé de la façade septentrionale du bât. B au 7, rue de la République (DK0703) ....	76
Figure 50 : Bâtiment A, façade donnant sur la rue de la République .....	77
Figure 51 : Bâtiment A, le couloir traversant .....	77
Figure 52 : Bâtiment A, façade donnant sur la cour.....	77
Figure 53 : Bâtiment B, le sous-sol oriental vu depuis le sud.....	78
Figure 54 : Bâtiment B, le sous-sol occidental vu depuis le sud. Au centre, l'ancienne fenêtre du mur nord.....	78
Figure 55 : Bâtiment A, la charpente de comble .....	79
Figure 56 : La cour entre les bâtiments A et B .....	79
Figure 57 : Bâtiment B, façade donnant sur la cour.....	80
Figure 58 : Bâtiment B, façade donnant sur la cour, fenêtre du premier niveau.....	80
Figure 59 : Bâtiment B, la cheminée du premier niveau.....	80
Figure 60 : Bâtiment B, l'ancienne porte d'accès à la tour transformée en fenêtre.....	81
Figure 61 : Bâtiment B, partie supérieure de la tour.....	81
Figure 62 : Bâtiment B, bâtiment B, intérieur de la tour d'escalier.....	81
Figure 63 : <i>Moissac. Maison Renaissance, rue de la République</i> , plan réalisé par A. Viré,[vers 1930], AmM.....	82

Figure 64 : [sans titre], vue de la façade sur rue, [antérieur à 1930], dossier Inventaire IVR73_85820660X.....	83
Figure 65 : [sans titre], façade sur la rue de la République, dessin A. Viré, [vers 1933], AmM 3S- Vire 4.....	83
Figure 66 : [sans titre], vue de la cour. Cl. A. Viré, [vers 1930], AmM 4S-Vire 2.....	84
Figure 67 : <i>Maison Salers</i> . dessin A. Viré, [vers 1930, mention postérieure 1935], AmM 4S-Vire 2 .....	84
<b>Etude du 9 rue de la République.....</b>	<b>86</b>
Figure 68 : Relevé de la façade occidentale du 9, rue de la République (DK0704)	87
Figure 69 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République.....	88
Figure 70 : a/ Cliché de la façade occidentale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade occidentale (détail).....	88
<b>Etude du 11 rue de la République.....</b>	<b>90</b>
Figure 71 : Relevé de la façade occidentale du 11, rue de la République (DK0547).....	91
Figure 72 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République.....	92
Figure 73 : Cliché de détail du mur méridional au premier niveau.....	92
Figure 74 : a/ Cliché de la façade occidentale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade occidentale (détail).....	92
<b>Etude du 13 rue de la République.....</b>	<b>94</b>
Figure 75 : Relevé de la façade occidentale du 13, rue de la République (DK0547)	95
Figure 76 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République.....	96
Figure 77 : a/ Cliché de la façade occidentale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade occidentale (détail).....	96
<b>Etude du 15 rue de la République.....</b>	<b>98</b>
Figure 78 : Relevé de la façade occidentale du 15, rue de la République (DK0545)	100
Figure 79 : Plan du sous-sol au 15, rue de la République (DK0545).....	101
Figure 80 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République.....	102
Figure 81 : a/ Cliché de la façade occidentale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade occidentale (détail).....	102
Figure 82 : Cliché du niveau de sous-sol, vue vers l'est.....	103
Figure 83 : Cliché du niveau de sous-sol, vue vers l'ouest.....	103
<b>Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille.....</b>	<b>105</b>
Figure 84 : Relevé de la façade occidentale du 17, rue de la République (DK0544).....	107
Figure 85 : Relevé de la façade méridionale du 3, rue Malaveille (DK0544).....	108
Figure 86 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République.....	109

Figure 87 : L'intérieur du premier étage.....	109
Figure 88 : a/ Cliché de la façade occidentale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade occidentale (détail).....	110
Figure 89 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille .....	111
Figure 90 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail).....	111
<b>Etude du 19 rue de la République - 1 rue Malaveille.....</b>	<b>113</b>
Figure 91 : Relevé de la façade occidentale du 19, rue de la République (DK0543).....	116
Figure 92 : Relevé de la façade méridionale du 1 rue Malaveille (DK0543) .....	117
Figure 93 : Vue générale du bâtiment à l'angle des rues de la République et Malaveille .....	118
Figure 94 : Vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République .....	118
Figure 95 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille .....	119
Figure 96 : Clichés thermiques de la façade méridionale.....	119
Figure 97 : La partie orientale de la POR109, vue depuis l'intérieur .....	120
Figure 98 : La porte de l'ancien escalier .....	120
Figure 99 : L'embranchement de l'ancien escalier .....	120
Figure 100 : La cloison en briques crues, depuis l'escalier actuel .....	120
Figure 101 : Ensemble depuis le Sud-Ouest état après restauration, en janvier 1986, Cl. Inventaire Midi-Pyr. 86.82.20.X, J.-F. Peire [1986] .....	121
<b>Etude du 5 rue Malaveille .....</b>	<b>123</b>
Figure 102 : Relevé de la façade méridionale du 5, rue Malaveille (DK0548).....	125
Figure 103 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille.....	126
Figure 104 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	126
<b>Etude du 7 rue Malaveille .....</b>	<b>128</b>
Figure 105 : Relevé de la façade méridionale du 7, rue Malaveille (DK0545).....	129
Figure 106 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille.....	130
Figure 107 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	130
<b>Etude du 9 rue Malaveille - DK1191 .....</b>	<b>132</b>
Figure 108 : Relevé de la façade méridionale du 9, rue Malaveille (DK1191).....	134
Figure 109 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille.....	135
Figure 110 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	135
<b>Etude du 9 rue Malaveille - DK1192 .....</b>	<b>137</b>
Figure 111 : Relevé par photos redressées du MUR01 au 9, rue Malaveille (DK1192).....	143
Figure 112 : Localisation des UC du MUR01 au 9, rue Malaveille (DK1192) .....	144

Figure 113 : Diagramme stratigraphique des UC du MUR01 au 9, rue Malaveille (DK1192).....	144
Figure 114 : Relevé par photos redressées du MUR02 du 9, rue Malaveille (DK1192) .....	145
Figure 115 : Localisation des UC du MUR02 au 9, rue Malaveille (DK1192) .....	146
Figure 116 : Diagramme stratigraphique des UC du MUR02 au 9, rue Malaveille (DK1192).....	146
Figure 117 : Relevé par photos redressées du MUR03 du 9, rue Malaveille (DK1192) .....	147
Figure 118 : Localisation des UC du MUR03 au 9, rue Malaveille (DK1192) .....	148
Figure 119 : Diagramme stratigraphique des UC du MUR03 au 9, rue Malaveille (DK1192).....	148
Figure 120 : Relevé par photos redressées du MUR04 du 9, rue Malaveille (DK1192) .....	149
Figure 121 : Localisation des UC du MUR04 au 9, rue Malaveille (DK1192) .....	150
Figure 122 : Diagramme stratigraphique des UC du MUR04 au 9, rue Malaveille (DK1192).....	150
Figure 123 : Vue générale des parcelles DK0551, 0552 et 1192 .....	151
Figure 124 : Vue générale des murs 01 et 02 .....	151
Figure 125 : L'état du MUR01 en 2010, Cl. E. Fayolle-Bouillon .....	151
Figure 126 : Vue générale du MUR03 .....	152
Figure 127 : L'escalier du MUR05 et, à droite, celui du MUR06 .....	152
Figure 128 : Vue générale du MUR04 .....	152
Figure 129 : Le MUR06 .....	153
Figure 130 : La partie basse du MUR04.....	153
Figure 131 : L'enduit à décor de faux-appareil sur le MUR04.....	153
<b>Etude du 11 bis rue Malaveille.....</b>	<b>155</b>
Figure 132 : Relevé de la façade méridionale du 11 bis, rue Malaveille (DK0539).....	157
Figure 133 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille.....	158
Figure 134 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	158
Figure 135 : Une ancienne porte (?) en lien avec le bâtiment voisin à l'est.....	159
Figure 136 : Le couloir latéral du premier niveau.....	159
Figure 137 : Vue générale de la façade septentrionale.....	159
<b>Etude du 13 et 15 rue Malaveille .....</b>	<b>161</b>
Figure 138 : Plan du dernier niveau du bâtiment sis au 13-15 rue Malaveille .....	165
Figure 139 : Relevé de la façade méridionale du 13 et 15, rue Malaveille (DK0538) .....	166
Figure 140 : Vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille.....	167
Figure 141 : Cliché de la partie haute du mur orientale, donnant sur la rue des Mazels .....	167
Figure 142 : Cliché de la partie orientale de l'arrière de la parcelle DK0538 .....	168
Figure 143 : Cliché de la partie occidentale de l'arrière de la parcelle DK0538 .....	168
Figure 144 : Détail de la partie orientale de la façade méridionale du bâtiment principal. Cl. P. Garrigou-Grandchamp 2003 .....	169
Figure 145 : Détail de la partie occidentale de la façade méridionale du bâtiment principal. Cl. P. Garrigou-Grandchamp 2003 .....	169
Figure 146 : <i>Combles actuels, mur est : frise de bordure oblique.</i> Cl. D. Taillefer, Centre Marcel- Durliat (Moissac),1998.....	170
Figure 147 : <i>Combles actuels, mur ouest : registres inférieurs : croix potencées et personnages armés.</i> Cl. D. Taillefer, Centre Marcel-Durliat (Moissac), 1998. ....	170

Figure 148 : <i>Combles actuels, mur ouest : détails de la frise de personnages armés du registre inférieur</i> . Cl. D. Taillefer, Centre Marcel-Durliat (Moissac), 1998. ....	170
Figure 149 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	171
Figure 150 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	171
Figure 151 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	171
<b>Etude du 14 rue des Mazels</b> .....	24
Figure 152 : Relevé de la façade méridionale du 14, rue des Mazels (DK0551).....	175
Figure 153 : Vue générale de l'élévation méridionale .....	176
Figure 154 : L'état de l'élévation en 2010, Cl. E. Fayolle-Bouillon.....	176
Figure 155 : Le MUR01 depuis la rue des Mazels .....	177
Figure 156 : Le MUR02 .....	177
Figure 157 : Détail de la jonction entre MUR02 et MUR04.....	177
<b>Etude du 12 rue des Mazels</b> .....	179
Figure 158 : Relevé de l'élévation m du 12 rue des Mazels (DK0552) .....	181
Figure 159 : Vue générale de l'élévation septentrionale .....	182
Figure 160 : Détail de l'arrachement du MUR01.....	182
Figure 161 : Détail de l'arrachement du MUR02.....	182
<b>Etude du 10 rue des Mazels</b> .....	184
Figure 162 : Relevé de la façade orientale du 10, rue des Mazels (DK0553).....	185
Figure 163 : Vue générale de la façade orientale, donnant sur la rue des Mazels.....	186
Figure 164 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	186
<b>Etude du 8 rue Caillavet</b> .....	188
Figure 165 : Relevé de la façade septentrionale du 8 rue Caillavet (DK0554).....	189
Figure 166 : Cliché de la partie orientale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet .....	190
Figure 167 : Cliché de la partie occidentale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet.....	190
Figure 168 : Vue générale de l'élévation méridionale, depuis 12, rue des Mazels .....	190
<b>Etude du 6 rue Caillavet</b> .....	192
Figure 169 : Relevé de la façade septentrionale du 6 rue Caillavet (DK0555).....	194
Figure 170 : Vue générale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet.....	195
Figure 171 : Vue générale de l'élévation occidentale, depuis la parcelle DK0705.....	195
Figure 172 : Cliché du mur méridional, depuis l'intérieur du premier niveau.....	195



---

Figure 173 : Vue générale de l'élévation occidentale, depuis la parcelle DK0552.....	196
Figure 174 : a/ Cliché de la façade occidentale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade occidentale (détail).....	196
Figure 175 : a/ Cliché de la façade méridionale (détail) ; b/ cliché thermique de la façade méridionale (détail) .....	196

#### **Section 4 -**

<b>Conclusion</b> .....	198
<b>Sources et bibliographie</b> .....	200

## **SECTION 1**

### **Description de l'opération**

---

## Fiche signalétique

**Numéro de site**        |   |    |

**Type d'opération :** Prospection thématique

**Numéro d'autorisation :** 94-2014

### Identité du site :

**Région :** Midi-Pyrénées

**Département :** Tarn-et-Garonne

**Commune :** Moissac      **Code INSEE :** 82112

**Lieu-dit ou adresse :** Îlot entre les rues Caillavet, des Mazels, Malaveille, de la République

**Cadastre année :** 2011      **Section(s) :** DK      **Parcelle(s) :** 0538, 0539, 0543, 0544, 0545, 0546, 0547, 0548, 0549, 0550, 0551, 0552, 0553, 0554, 0555, 0557, 0558, 0559, 0560, 0703, 0704, 0705, 1191, 1192

**Propriétaire du terrain :** Multiples

**Protection juridique :** /

### Résultats :

**Densité :** Forte

**Nature des vestiges :** Maisons médiévales, modernes et contemporaines

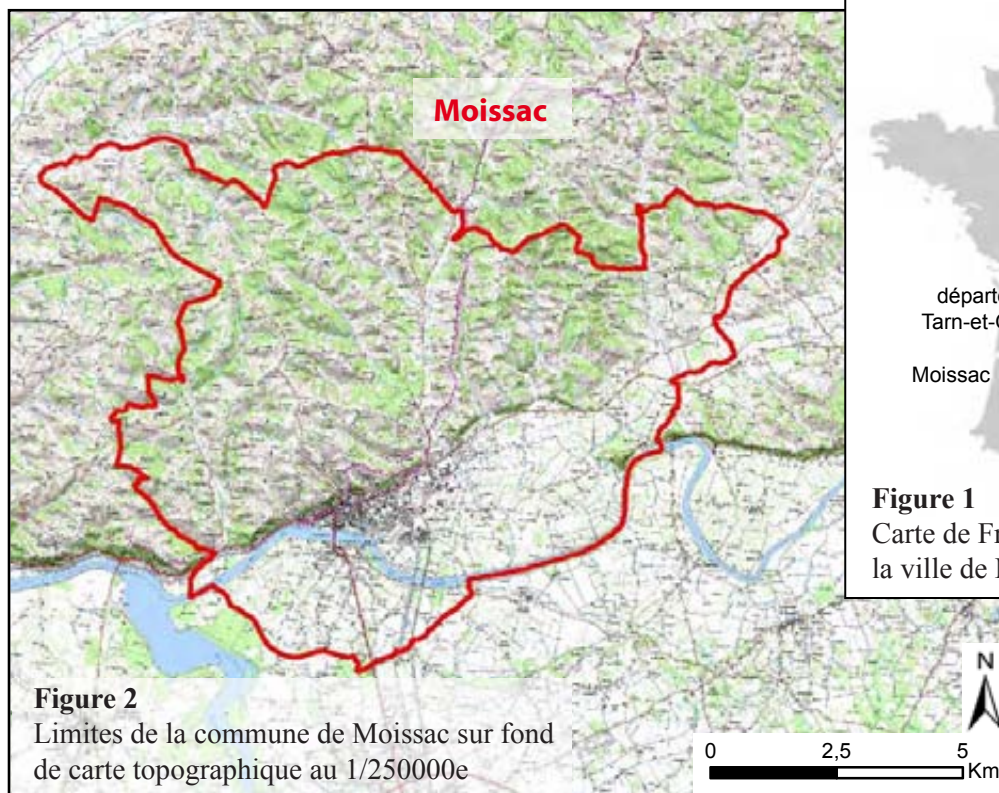
**Problématique de la recherche :** Formation de l'espace urbain ; étude de l'intégralité du bâti d'un îlot urbain de Moissac

### Rapport :

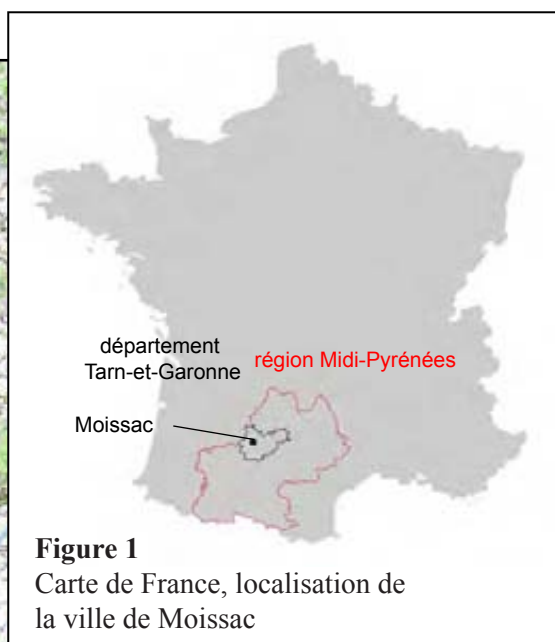
**Nombre de volumes :** 1

**Nombre de pages :** 202

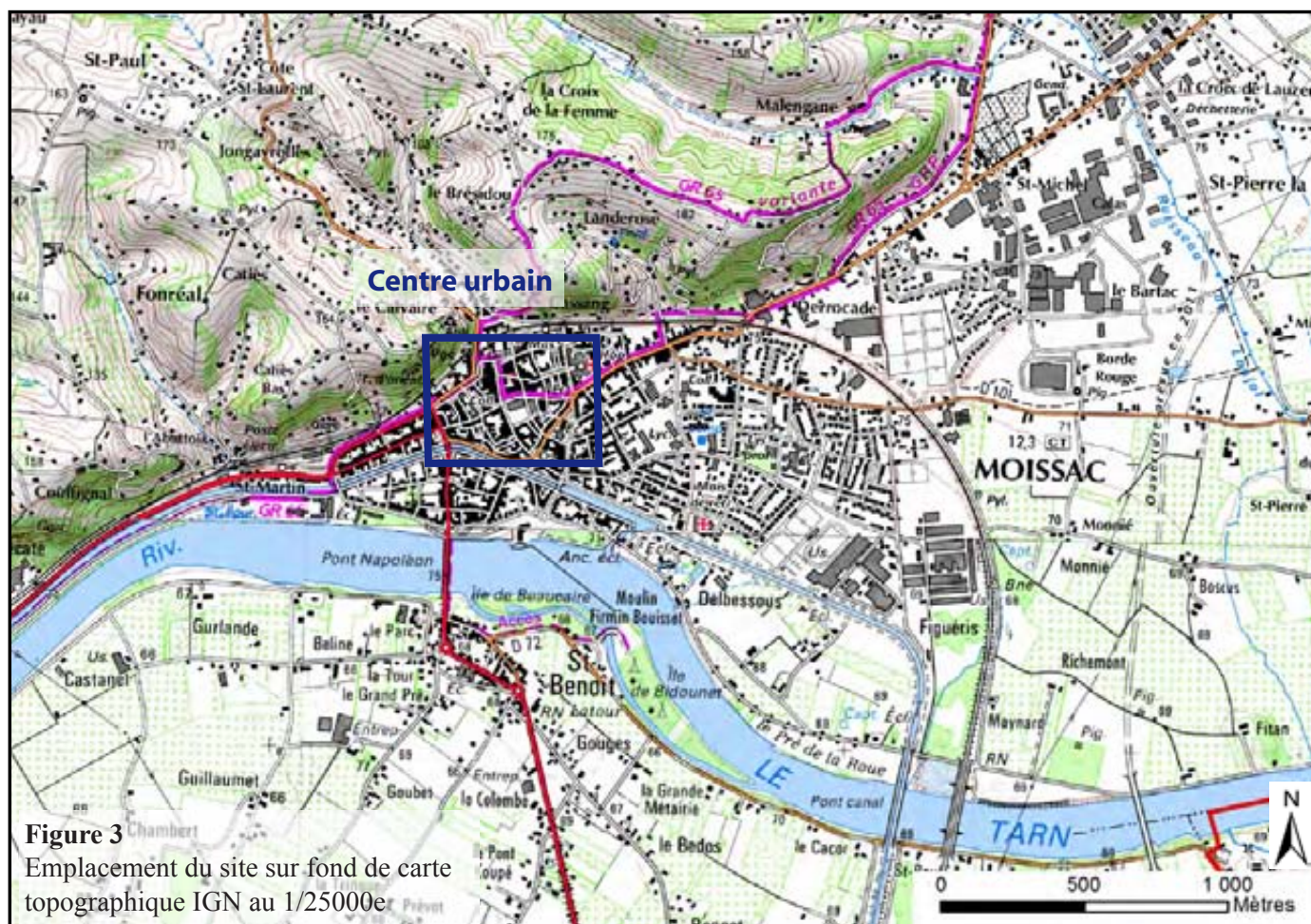
**Nombre de figures :** 175



**Figure 2**  
Limites de la commune de Moissac sur fond de carte topographique au 1/250000e



**Figure 1**  
Carte de France, localisation de la ville de Moissac



**Figure 3**  
Emplacement du site sur fond de carte topographique IGN au 1/25000e



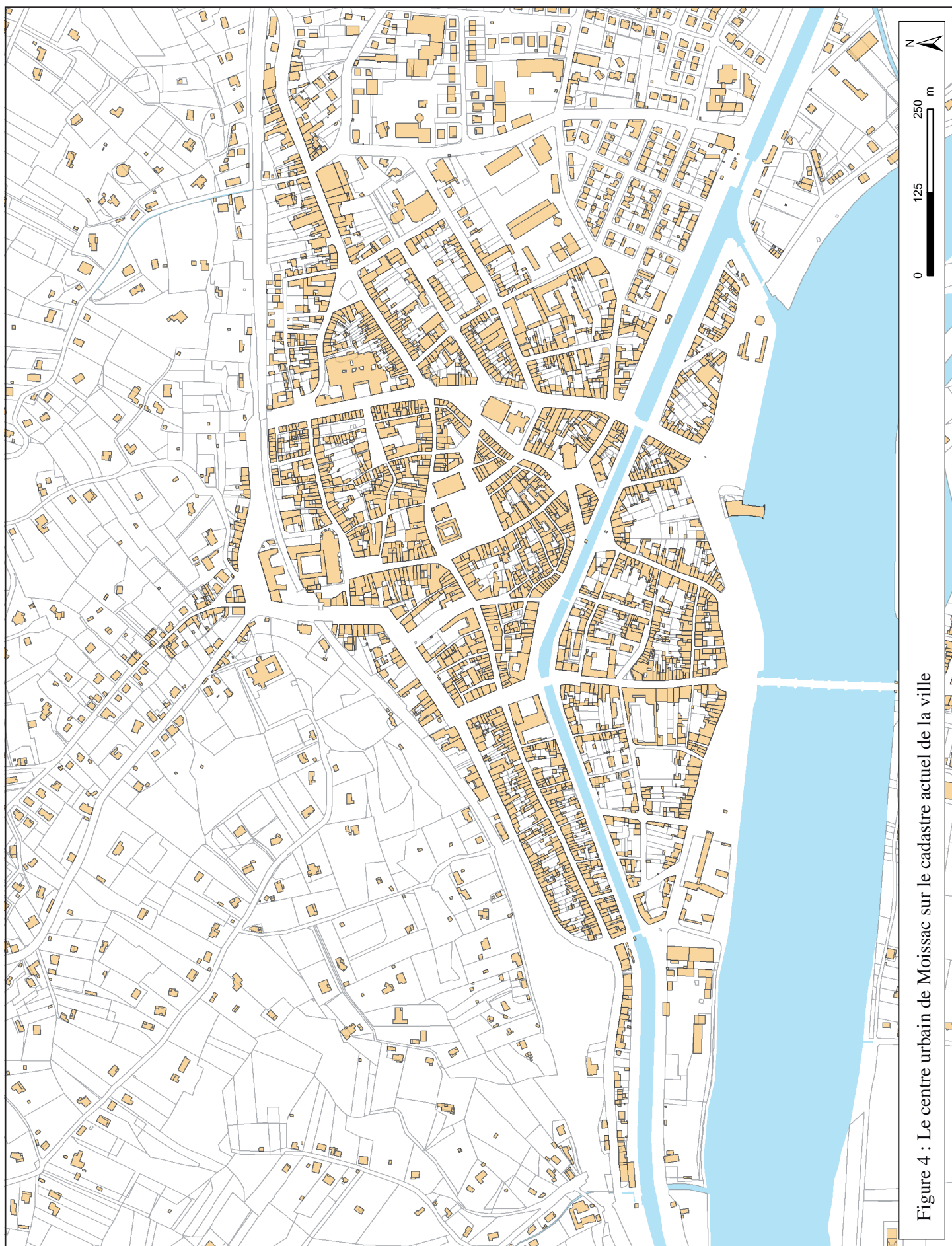


Figure 4 : Le centre urbain de Moissac sur le cadastre actuel de la ville

## Mots-clés

## Mots-clés

## Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Age du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge central
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

## Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Métallurgie
<input checked="" type="checkbox"/>	Commerce	<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Struc. funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Voirie		
<input type="checkbox"/>	Hydraulique		
<input type="checkbox"/>	Habitat rural		
<input type="checkbox"/>	<i>Villa</i>		
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole		
<input type="checkbox"/>	Structure agraire		
<input type="checkbox"/>	Urbanisme		
<input checked="" type="checkbox"/>	Maison		
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine		
<input type="checkbox"/>	Foyer		
<input type="checkbox"/>	Fosse		
<input type="checkbox"/>	Sépulture		
<input type="checkbox"/>	Grotte		
<input type="checkbox"/>	Abri		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe		

Nb		Mobilier	Études annexes	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indus. lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indus. osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Métal	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parure	<input type="checkbox"/>	Métaux
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésor	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Autre :
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mosaïque		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peinture		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sculpture		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre : t.c.a.		

## Générique de l'opération

### **Intervenants scientifiques :**

#### *Direction scientifique :*

- Bastien Lefebvre (maître de conférences, Univ. Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES)

### **Intervenants administratifs :**

#### *Service régional de l'archéologie, de la connaissance et de la protection (Sracp) :*

#### *DRAC Midi-Pyrénées :*

- Michel Vaginay (Sracp)
- Laurent Sevègne (Sracp)

#### *Association Centre d'Archéologie Médiévale de Languedoc (CAML)*

- Florent Hautefeuille (président)
- Dominique Baudreu (directeur)

### **Equipe archéologique :**

#### *Rédaction du rapport et interprétations archéologiques :*

- Bastien Lefebvre (Univ. Toulouse - Jean Jaurès)

#### *Topographie, relevés, photographies et observations sur le terrain :*

- **Permanents** : Bastien Lefebvre (Univ. Toulouse)
- **Bénévoles** : Arnaud Baratin (Univ. Toulouse), Laurine Fernandes (univ. Toulouse), Alex Gautier (Univ. Tours), Pakou Haréna (Univ. Lomé, Togo), Lola Matteo (Univ. Toulouse), Iris Pigeon (Univ. Toulouse), Pidénnéwé Yoma (Univ. Lomé, Togo)

#### *Prises de vue thermiques :*

- Carine Calastrenc (CNRS, UMR 5608 TRACES)

## **Notice scientifique**

Alors que la plupart des recherches historiques ou archéologiques concernant Moissac ont été centrées sur l'abbaye Saint-Pierre, une opération de prospection thématique a été menée afin d'alimenter les réflexions sur la formation de l'agglomération de Moissac, du Moyen Age à l'Époque moderne.

Ce travail a pris comme objet d'étude l'architecture, plus précisément le bâti civil ordinaire, souvent peu considéré, mais qui permet de travailler au plus juste à l'échelle du tissu urbain. Ainsi, au lieu de procéder à une sélection d'édifices remarquables dispersés en ville, c'est le choix d'une enquête systémique qui a été retenu. Les bâtiments inscrits sur les 23 parcelles qui composent l'îlot compris entre la rue Caillavet, la rue de la République, la rue Malaveille et la rue des Mazels ont été étudiés. Tous ne l'ont pas été de manière identique car si dans de rares cas, un accès complet aux bâtiments a été autorisé, beaucoup n'ont été que rapidement visités tandis que d'autres n'ont pu être examinés que de l'extérieur.

A l'issue de cette prospection thématique, il a été choisi d'établir pour chacune des parcelles, un dossier graphique et une notice faisant état des observations architecturales de manière plus ou moins détaillée selon les besoins et les possibilités. L'objectif consiste à détailler la chronologie de l'occupation à travers l'étude du bâti et de la documentation ancienne.

Les plus anciennes constructions identifiées appartiennent au 13<sup>e</sup> s. et, bien qu'elles soient peu nombreuses, elles suggèrent une occupation déjà dense y compris en fond de parcelle et en cœur d'îlot. Hormis la maison « Lobios » dont les peintures permettent de reconnaître une demeure aristocratique, les autres maçonneries ne sont pas suffisamment bien conservées pour qu'il soit possible de restituer la nature de leur construction. Plusieurs hôtels de qualité construits à la fin du Moyen Age ont été identifiés, principalement dans la partie occidentale de l'îlot, c'est-à-dire près de l'axe majeur que constituait la rue de la République. Pour le Moyen Age, l'occupation nord-ouest de l'îlot est moins bien documentée mais il s'agit certainement d'un effet de source puisque ce secteur a connu d'importantes transformations au 19<sup>e</sup> s.

Les constructions de l'époque moderne sont présentes mais de manière assez peu nombreuse au regard des très nombreuses élévations qui ont été datées du 19<sup>e</sup> s.

Au terme de ce travail, il est possible de proposer deux nouveaux axes de recherches destinés à poursuivre l'étude de la formation et des transformations de l'agglomération de Moissac dans le temps long. Il s'agit d'une part d'engager un sondage dans l'îlot des Mazels, afin de mieux connaître l'occupation médiévale et caractériser plus précisément la nature des activités sociales dans l'îlot, d'autre part, d'analyser un second ensemble de bâtiments contigus afin de préciser les connaissances sur l'architecture civile de Moissac à travers l'étude d'un lotissement de maisons en pan de bois construites entre la rue de l'Abbaye et la rue Tourneuve.





## PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : M.-Chr. Jouffre  
Téléphone : 05 67 73 21 16  
Télécopie : 05 61 99 98 82  
Courriel : marie-christine.jouffre  
@culture.gouv.fr

Référence : N° **16341**

Toulouse, le 17 mars 2014

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées

à

Monsieur Bastien Lefebvre  
43, Rue Pierre-Paul Riquet  
31000 Toulouse

### Objet : CIRA Sud-Ouest du 4 au 6 février 2014

Vous m'avez soumis pour avis une demande de prospection thématique en région Midi-Pyrénées portant sur « *Moissac médiéval* » (Tarn-et-Garonne).

Aussi, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique sud-ouest, je suis « **favorable à votre demande d'opération sur Moissac au Moyen-Age** », la commission ayant formulé les remarques suivantes :

« **La problématique est claire et justifiée, et la démarche d'évaluation préalable au lancement d'un programme complexe est prudente et de bon aloi. Outre l'importance pour la recherche scientifique de reprendre les données archéologiques comme contribution à l'histoire de l'urbanisation médiévale, cette opération est susceptible d'avoir des retombées favorables pour la sauvegarde du patrimoine de la ville et de donner une meilleure perception des liens étroits entre l'abbaye et son bourg, liens actuellement insuffisamment perçus dans l'espace urbain de Moissac** ».

Je vous adresse votre autorisation de prospection thématique n° 94/2014 qui annule et remplace le précédent avis de la CIRA concernant la mise en place d'un projet collectif de recherche et qui vous été notifié le 17 mars dernier

A la fin de l'année, vous voudrez bien remettre au Conservateur Régional de l'Archéologie, le rapport d'opération de l'année 2014.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles

~~Pour le directeur régional  
le conservateur régional  
de l'archéologie  
Michel VAGINAY~~



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

**Le Préfet de la région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne,  
Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le Code du Patrimoine Livre V ;

VU le décret n° 94-422 de 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées n° 2013-SGAR du 25 juin 2013 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté du directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées du 1<sup>er</sup> juillet 2013 portant délégation de signature à Monsieur Michel VAGINAY, conservateur régional de l'archéologie ;

Après avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique, en date du 4 au 6 février 2014 ;

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup> :

Monsieur Bastien LEFEBVRE est autorisé à procéder à une opération de prospection thématique N°94/2014 partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31/12/2014

concernant en région MIDI-PYRENEES,

l'Etude sur : *Moissac médiéval*

Département : Tarn-et-Garonne

Commune : MOISSAC

Cadastre : Année : Parcelle(s) :

Lieu-dit : Ilôt des Mazels

Numéro de site :

Coordonnées Lambert : x = y = z =

Programme :

Organisme de rattachement : UNIV

**Article 2** : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui peut imposer toutes prescriptions qu'il juge utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'éventuelle collecte de mobilier ne peut consister qu'en des ramassages de surface excluant toute extraction d'objet du fonds.

Le titulaire de l'autorisation de prospection, responsable de l'opération, tient régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte significative de caractère mobilier ou immobilier. Les décisions relatives à la conservation provisoire de ces vestiges sont prises par le Conservateur Régional de l'Archéologie en concertation avec le responsable de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable de l'opération remet au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, **en trois exemplaires papier (un original et 2 copies) avec une version numérique**, un rapport accompagné de cartes et de photographies ainsi que le cas échéant des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Pour les **prospections aériennes**, la localisation cartographique (IGN 1/25000) et cadastrale doit être précise. Le support original des clichés (argentique ou diapositives ou éventuellement numérique) est joint aux rapports aux fins d'archivage par le Service Régional de l'Archéologie. Un tirage papier original illustre les fiches de découverte pour un des rapports.

Un dessin analytique avec une échelle, et une interprétation, appuyés sur des travaux graphiques de restitution orthogonale sur fond cadastral, doivent permettre de mesurer et de cartographier précisément les vestiges.

En outre, dans le cas d'une **prospection thématique**, le rapport détaille les actions menées, les résultats scientifiques obtenus et le nouvel état de la connaissance dans le domaine concerné.

Le responsable de l'opération donne un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli selon les normes définies dans le protocole annexé au présent arrêté.

**Article 3** : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4** : prescriptions particulières à l'opération :

**Article 5** : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 9 Avril 2014  
Pour le Préfet et par délégation

~~le directeur régional  
le conservateur régional  
de l'archéologie~~

**Annexe jointe** : protocole d'inventaire normalisé du mobilier archéologique destiné à sa gestion et à sa conservation.

---

## **SECTION 2**

### **Présentation de l'étude**



## INTRODUCTION

Depuis longtemps les recherches historiques ou archéologiques dédiées à l'abbaye Saint-Pierre de Moissac dominent les études consacrées à la formation de l'agglomération autour de l'abbaye. La première grande synthèse historique qui prend comme objet la ville de Moissac est celle que publie A. Lagrèze-Fossat à la fin du 19<sup>e</sup> s. (Lagrèze-Fossat 1870-1874). Les publications du début du 20<sup>e</sup> s. n'apportent que peu de renseignements nouveaux sur l'histoire de l'agglomération, en mobilisant les mêmes sources historiques. Plus récemment quelques travaux universitaires proposent des éclairages originaux sur l'agglomération, mais en se penchant sur la fin du Moyen Âge (Fayolle-Bouillon 2010), ou l'Époque moderne (Ricalens 1997) et en privilégiant les sources écrites. Le travail de synthèse réalisé par Nelly Pousthomis sur les bourgs monastiques, bien qu'il ne soit pas spécifiquement consacré à Moissac, livre un point de vue différent sur l'agglomération en s'intéressant davantage à la formation de l'espace urbain (Pousthomis 2002).

Malgré ces recherches, l'histoire de la ville reste assez mal connue. Initialement considérée comme une agglomération d'origine antique, la ville de Moissac est désormais envisagée comme issue d'un regroupement progressif d'habitats autour de l'abbaye Saint-Pierre dont la fondation remonte au haut Moyen Âge. En effet, bien que plusieurs *villae* de la fin de l'Antiquité soient attestées sur cette partie de la rive nord du Tarn (Lefebvre *et al.* 2013), rien n'atteste sérieusement une occupation de nature urbaine avant le milieu du Moyen Âge ; les modalités de l'installation des laïcs autour de l'abbaye, comme celles des dynamiques de la formation du bourg monastique médiéval restent inconnues.

Parce que les recherches menées par les historiens à partir des riches fonds textuels de l'abbaye ou des consuls de la ville ne documentent actuellement que très peu ces aspects, une thèse d'histoire intitulée *Espace, société et pouvoirs à Moissac au Moyen Âge* vient d'être engagée en septembre 2014 par E. Fayolle-Bouillon. Toutefois, les sources autres que textuelles, l'archéologie et l'architecture, ont rarement été sollicitées sauf lorsqu'elles concernent l'abbaye. Ainsi, la majorité des diagnostics d'archéologie préventive est en lien avec l'abbatiale ou ses abords immédiats (Georges 2011). Bien que réalisé juste en dehors de la clôture, le suivi de travaux réalisé rue Guileran, au sud de l'abbatiale documente une occupation étroitement liée à l'abbaye, au moins jusqu'au 15<sup>e</sup> s. (Clamens 2013). De ce fait, seule l'opération de diagnostic puis la fouille menée au 18 rue de la République concernent l'espace urbain et non l'abbaye (Georges 2012). Les résultats sont significatifs car ils témoignent certainement d'une occupation domestique dès le milieu du Moyen Âge.

Par ailleurs, malgré son ancienneté et son caractère partiel, le travail réalisé par l'Inventaire général montrait déjà en 1985 que des vestiges médiévaux subsistent en ville (Scellès 1985), bien qu'ils soient moins importants que dans d'autres agglomérations de la région.

C'est pour affiner ces premières recherches qu'une étude a été engagée sur la bâti ancien de la ville, comme source archéologique. Ce travail a été réalisé sous la forme d'une prospection thématique entre fin août et mi-septembre 2014, avec deux objectifs : préciser et

## Introduction

---

éventuellement compléter l'inventaire du bâti ancien conservé à Moissac, afin de définir des problématiques de recherches ciblées ; étudier finement un îlot pour évaluer son potentiel documentaire et travailler sur la formation du tissu urbain.

## PROBLEMATIQUE

Ce projet vise à amorcer une recherche centrée sur l'analyse et la compréhension de la *fabrique urbaine* de la ville de Moissac à travers l'étude de la formation et de la transformation du tissu urbain dans le temps long.

La fouille programmée et l'étude du bâti réalisées en durant l'été 2012 autour de l'ancienne église Saint-Martin ont permis de mieux comprendre la transformation de l'une des *villae* du Bas Empire en église durant le haut Moyen Âge et ainsi préciser la nature de l'occupation de ce secteur périphérique de l'agglomération depuis la fin de l'Antiquité (Lefebvre *et al.* 2013). C'est désormais sur la ville elle-même que les recherches archéologiques doivent porter afin de comprendre le processus d'agglomération autour de l'abbaye, puis ses dynamiques au Moyen Âge et à l'Époque moderne.

C'est par exemple la question de la relation entre l'espace sacré de la clôture abbatiale et l'espace urbain qui se pose. Ces limites sont-elles précocement fixées ou ont-elles été un temps perméables ou fluctuantes ? Il faut aussi s'interroger sur les populations qui se sont installées autour de l'abbaye. Quelles sont les catégories sociales et les activités des individus qui forment les premiers habitants autour de l'abbaye. Quelle forme prennent ces premières installations, avec quelle fluctuation dans l'occupation ? L'organisation des laïcs est-elle planifiée ou spontanée ? Avec quels rythmes ? Et quelles contraintes de site ?

La problématique concerne aussi les transformations de l'espace dans la seconde partie du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Les questions touchent alors les dynamiques socio-spatiales de l'espace urbain.

Cette recherche repose sur deux niveaux d'analyse :

- **au niveau de l'espace urbain** : il s'agit d'intégrer l'ensemble des recherches historiques et archéologiques menées sur l'agglomération. L'objectif est de compléter la première carte archéologique informatisée réalisée cette année par J. Sédilleau (2013), notamment en renforçant l'inventaire du bâti ancien, une source encore mal exploitée à Moissac. L'enjeu consiste à dresser un bilan neuf du potentiel bâti ; il s'agira pour cela d'actualiser et de compléter les travaux désormais anciens de l'Inventaire, en portant notamment un regard appuyé sur l'architecture en pan-de-bois encore très peu étudiée.
- **au niveau du tissu urbain** : il s'agit également de travailler à une échelle plus grande en privilégiant l'analyse fine d'un îlot. L'objectif est d'étudier le plus finement possible les maisons de l'îlot formé par la rue de la République, la rue Malaveille, la rue des Mazels et la

## Introduction

---

rue Cavaillet (îlot des Mazels). L'enjeu est d'évaluer le potentiel informatif du bâti pour l'étude du tissu urbain.

Plusieurs raisons justifient le choix de retenir l'îlot des Mazels pour mener cette recherche à l'échelle du tissu urbain. C'est d'abord sa situation proche de l'abbaye qui suggère que ce secteur peut être l'un des plus anciens de l'agglomération et qu'il conserve des données susceptibles de documenter l'occupation sur un temps long. Ensuite, plusieurs constructions anciennes ont d'ores et déjà été repérées (Scellès 1985 : IA00040045 ; Czerniak 2002) ce qui montre non seulement une documentation architecturale forte, mais aussi, dès le 12<sup>e</sup> s., l'existence d'un habitat noble dans ce secteur de l'agglomération. Enfin, c'est le fait que la partie centrale de l'îlot a été détruite il y a quelques années sans avoir encore été remplacée par un aménagement neuf (Fig. 3). Plusieurs centaines de mètres carrés non occupés ou occupés par un parking provisoire permettraient d'envisager dans le futur une opération archéologique alors que telles opérations sont peu fréquentes dans les cœurs d'îlots bien que s'y trouvent certainement les vestiges d'un habitat ancien. La confrontation des données architecturales et sédimentaires permettrait *in fine* une lecture archéologique complète dans le temps long.

Dans son ensemble, ce programme de recherche est ambitieux : le travail présenté dans ce rapport ne répond bien entendu pas à toutes les interrogations, mais il permet de mieux évaluer le potentiel des sources archéologiques et définir des nouvelles recherches ciblées.

## METHODE

La stratégie de cette prospection thématique a été adaptée aux deux objectifs déjà présentés, chacun établi à sa propre échelle (cf. *supra*).

Une première partie du travail a consisté à examiner la plupart des façades d'immeubles ou de maisons du centre ancien de Moissac et de repérer le bâti ancien. Un intérêt particulier a été porté sur le recensement des constructions en pan de bois dont plusieurs ont été identifiées, malgré leur recouvrement par de l'enduit, grâce à des prises de vue thermiques. Les résultats de cet inventaire ont été intégrés au Système d'Information Géographique mis en place en 2013 pour l'étude des dynamiques urbaines de Moissac. Une brève présentation est faite dans le chapitre suivant.

La seconde partie du travail a consisté à relever l'intégralité des maçonneries accessibles dans l'îlot des Mazels. Un long travail de relevé a été effectué grâce à la prise de mesures par une station totale à visée laser ; ceci a permis de réaliser le relevé de très hautes façades. Pour certaines constructions, en fonction de l'accueil de leurs occupants et/ou de leur propriétaire, des visites ont été effectuées et le dossier graphique complété. Une approche d'archéologie du bâti, c'est-à-dire l'enregistrement systématiques des maçonneries et la mise en place d'un phasage par l'établissement d'un diagramme stratigraphique n'a été réalisée que très partiellement, lorsque les conditions d'accès aux maçonneries le permettaient.

## **L'INVENTAIRE DU BATI**

Ce travail s'appuie sur la dernière enquête menée par l'Inventaire général en 1985 sous la direction de M. Scellès qui repose elle-même sur une première enquête de pré-inventaire effectuée à Moissac entre 1968 et 1979 par M. Vidal et D. Roy puis complétée en 1984, par E. Ugaglia. Les notices établies ont été reprises par M. Scellès qui a en outre réalisée un « pré-inventaire normalisé » selon la méthode propre au service de l'Inventaire : le repérage systématique qui a ainsi été réalisé a alors conduit à ouvrir de nouveaux dossiers. Depuis 1985, il existe donc un dossier sur les maisons et hôtels de l'ensemble de la ville de Moissac (Scellès 1985 : IA00040045) et une série de notices détaillées, dont quatre pour l'îlot des Mazels (Scellès 1985 : IA00040069 ; Scelles 1985 : IA00040082 ; Scellès 1985 : IA00040100 et Ugaglia 1985 : IA00040077).

La base de données que constitue cet inventaire a été intégrée en 2013 à un SIG créé par J. Sédilleau (Fig. 6) dans le cadre d'un travail de recherche universitaire destiné à travailler sur les transformations de Moissac d'après les données archéologiques (Sédilleau 2013), en suivant un modèle d'analyse déjà opérationnel (Lefebvre *et al.* 2012). Cet inventaire a été complété par celui de l'ensemble des informations concernant des découvertes archéologiques, qu'il s'agissent de découvertes anciennes ou plus récentes (Fig. 5, a, b, c, d).

En 2014, ce travail a été prolongé par la prospection thématique dont ce rapport fait état. De nouveaux édifices ont été ajoutés au « pré-inventaire normalisé ». Un intérêt particulier a été porté sur le repérage des édifices sur caves, de ceux présentant des reprises, ou des élévations en pan de bois (Fig. 7).





Figure 5 a, b, c, d : Etat des connaissances de l'occupation de Moissac d'après Sédilleau 2013 (actualisé en 2014)



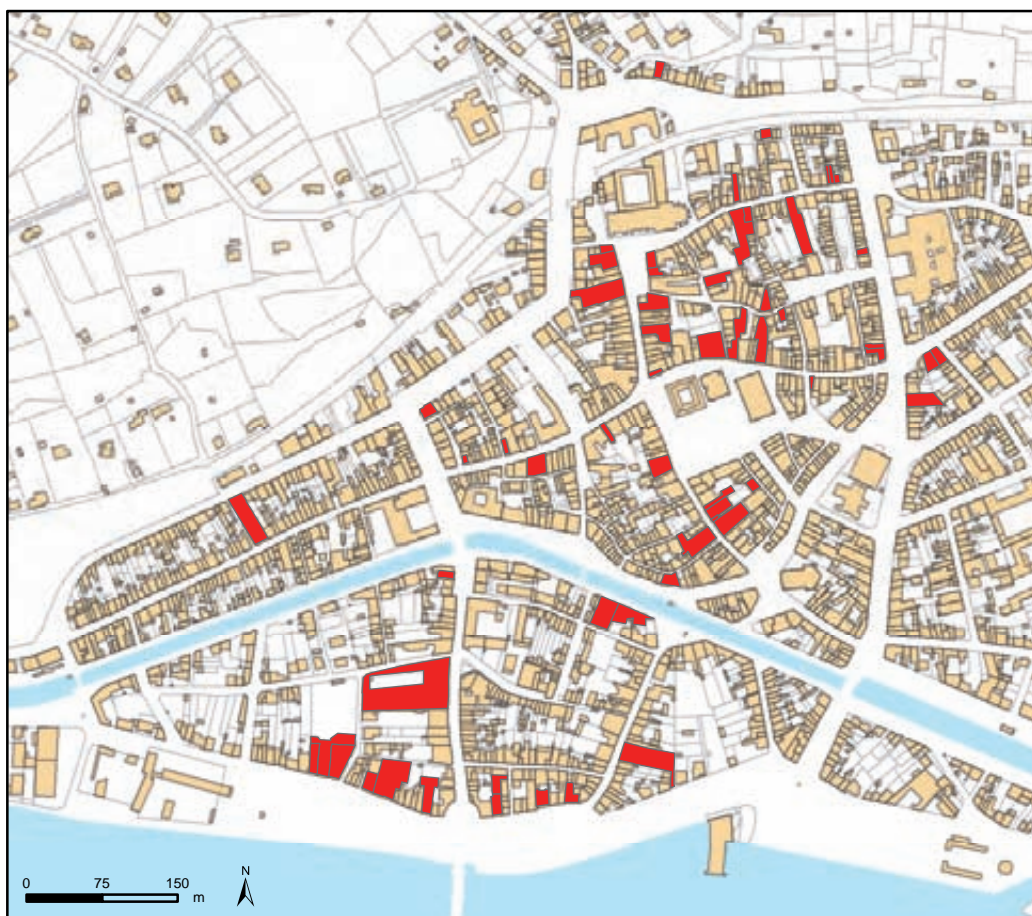


Figure 6 : Immeubles et maisons repérés lors de la mission Inventaire de 1985

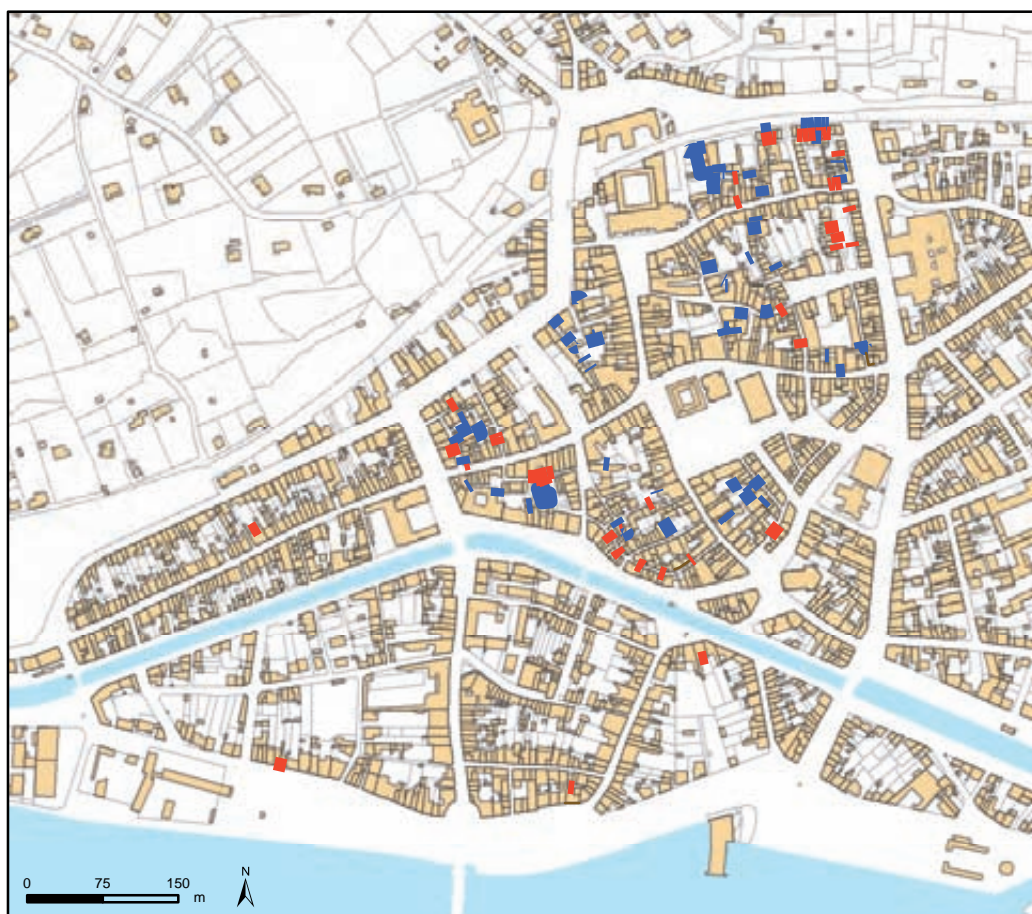


Figure 7 : Maçonneries présentant un intérêt pour une étude du bâti d'après le repérage de 2014.

En rouge, les façades en pan de bois.

## L'ÎLOT DES MAZELS

L'îlot retenu pour cette étude est compris entre la rue de la République, la rue Caillavet, la rue des Mazels et la rue Malaveille. Il occupe un espace d'un peu plus d'un demi hectare, entre l'ancienne abbatale et l'hôtel de ville, et la grande place des Récollets.

Actuellement, cet îlot est découpé en 23 parcelles c'est-à-dire bien moins que montre le cadastre de 1833. Pour autant, la confrontation des deux plans ne laisse pas voir de changements majeurs dans la forme des parcelles (Fig. 8, 9). La différence s'explique par un morcellement du bâti plus important qu'actuellement, à l'échelle infra-parcellaire. Dans le détail, on constate cependant plusieurs différences entre ces deux plans qui méritent d'être présentées rapidement.

- Depuis le début du 19<sup>e</sup> s., le statut de la rue Malaveille a changé, car s'il s'agissait initialement d'une rue entre deux îlots, la création de la place des Récollets en 1852 (Lagrèze 33-34, 292-296) a libéré le front méridional d'une partie de cette rue dont un seul côté est resté bâti. Ce dégagement a certainement entraîné un changement de statut de la rue et une répercussion sur les façades donnant désormais sur la place. Ainsi, avant 1852, c'est la rue de la République (ancienne rue Royale et ancienne Grande rue) qui était la plus importante puisqu'elle traversait la ville en reliant la place publique située devant le portail de l'abbaye à la porte Saint-Jacques (Fig. 13). La présence de nombreuses parcelles laniérées donnant sur la rue de la République souligne le caractère attractif de cette axe urbain. Après cette date, la rue de la République qui reste un axe fort du tissu urbain est concurrencée par la section de la rue Caillavet donnant sur la place des Récollets (Fig. 14, 15).
- La rue Caillavet a connu une modification plus importante au 19<sup>e</sup> s. puisqu'une partie des façades méridionales de la rue a été démolie et reconstruite plus en retrait afin de permettre un élargissement et un redressement de la rue.
- La dernière modification significative correspond à la destruction de plusieurs constructions de l'îlot et la libération complète de certaines parcelles. Ainsi, quatre parcelles actuelles sont quasiment vides de construction. Pour la parcelle DK0705, la destruction s'est faite entre 1955 et 1980 (cf. p. 58-60 et Fig. 10, 11, 12) ; pour les parcelles DK0551 et DK0552, la démolition des bâtiments est postérieure 1980 (cf. p. 1723-174 ; 178-180) tandis que la parcelle DK1192, qui était initialement associée à DK1191, a été libérée après 1985 (cf. p. 136-142).





Figure 8 : L'îlot «des Mazels» sur le cadastre actuel - [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)



Figure 9 : L'îlot «des Mazels» sur le cadastre de 1833 (ADTG, 3P2414-55)





Détail des maisons rue Malaveille

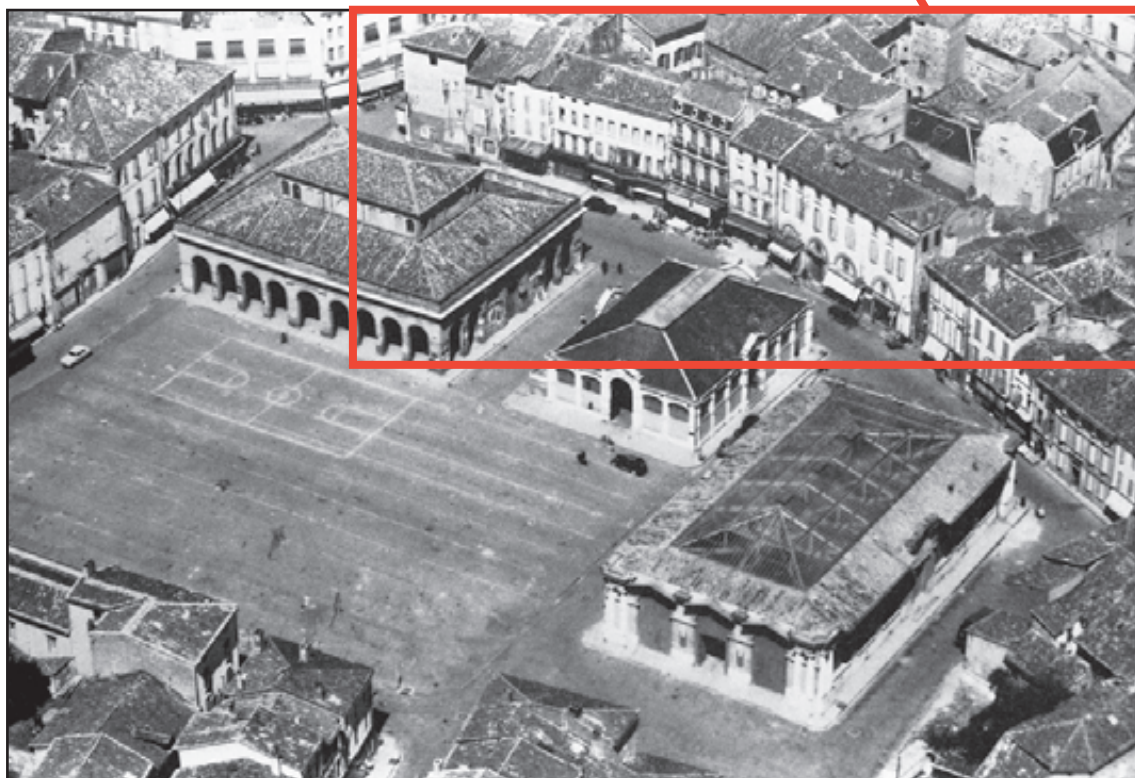


Figure 10 : La place des Récollets depuis le Sud-est, Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1079. NR Coll. Henrard, 1955



Figure 11 : Rue Caillavet,  
abbatiale depuis le sud-est,  
Cl. Inventaire Midi-Pyr.  
85.82.1080. NR.  
Coll. Henrard, 1955

Détail des maisons rue des  
Mazels et rue Caillavet





Figure 12 : [sans titre], vue aérienne, carte postale ancienne, coll. part, début du 20<sup>e</sup> s.



Figure 13 : Moissac. Rue de la République, carte postale ancienne, coll. part, début du 20<sup>e</sup> s.



Figure 14 : *Le Tarn-et-Garonne - Moissac. Rue Malaveille*, Carte postale ancienne, coll. part, début du 20<sup>e</sup> s.



Figure 15 : [sans titre], Rue Malaveille, Carte postale ancienne, coll. part, début du 20<sup>e</sup> s.



---

## **SECTION 3**

### **Monographies**

## ÉTUDE DU 1 RUE DE LA REPUBLIQUE



Indicatif : **RP01**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0559**

Surface : **67 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **67 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades sur rue**

### Résumé :

Le bâtiment actuel, très homogène, ne présente vraisemblablement pas de vestige de constructions plus anciennes. Absent du cadastre de 1833, l'édifice a manifestement été élevé dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s.

## Description

L'immeuble occupe la totalité de la surface de la parcelle située dans l'angle nord-ouest de l'îlot. Deux façades de facture identique sont visibles : l'une se dresse sur la rue de la République (Fig. 16, 18), l'autre sur la place Roger Delthil (Fig. 17, 19) et forme aussi l'extrémité de la rue Caillavet mais présente un retrait de 2,75 m par rapport au nu de la façade de l'immeuble du 2 rue Caillavet.

Le bâtiment est composé de trois niveaux d'élévation : un rez-de-chaussée occupé par une cage d'escalier et une boutique puis deux étages. L'ordonnance des façades est simple ; l'ensemble est enduit, à l'exception des contours des baies et des éléments structurants (soubassement, cordons, corniche saillante, angle).

Au rez-de-chaussée, la façade donnant sur la place est composée d'une porte et d'une ouverture de boutique qui viennent interrompre un soubassement en brique ; sur la rue de la République, on retrouve deux ouvertures de boutiques identiques. Le premier étage est séparé par un cordon d'appui qui souligne les deux fenêtres rectangulaires qui percent chaque façade. Le dernier niveau reprend une composition similaire, les fenêtres sont toutefois moins hautes et présentent une forme carrée évoquant une composition d'attique.

La composition des élévations est donc très simple : elle repose sur des horizontales (soubassement, appui, corniche) et des verticales formées par les travées et l'angle qui présente un corps de moulure supplémentaire. La hauteur du rez-de-chaussée montre l'importance de la fonction commerciale de ce bâtiment et le traitement des étages son caractère classique.

## Chronologie et datation

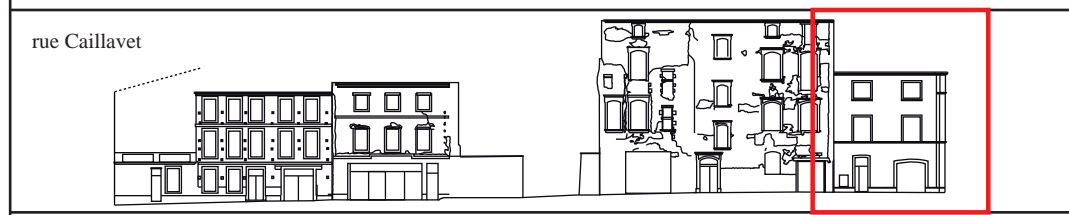
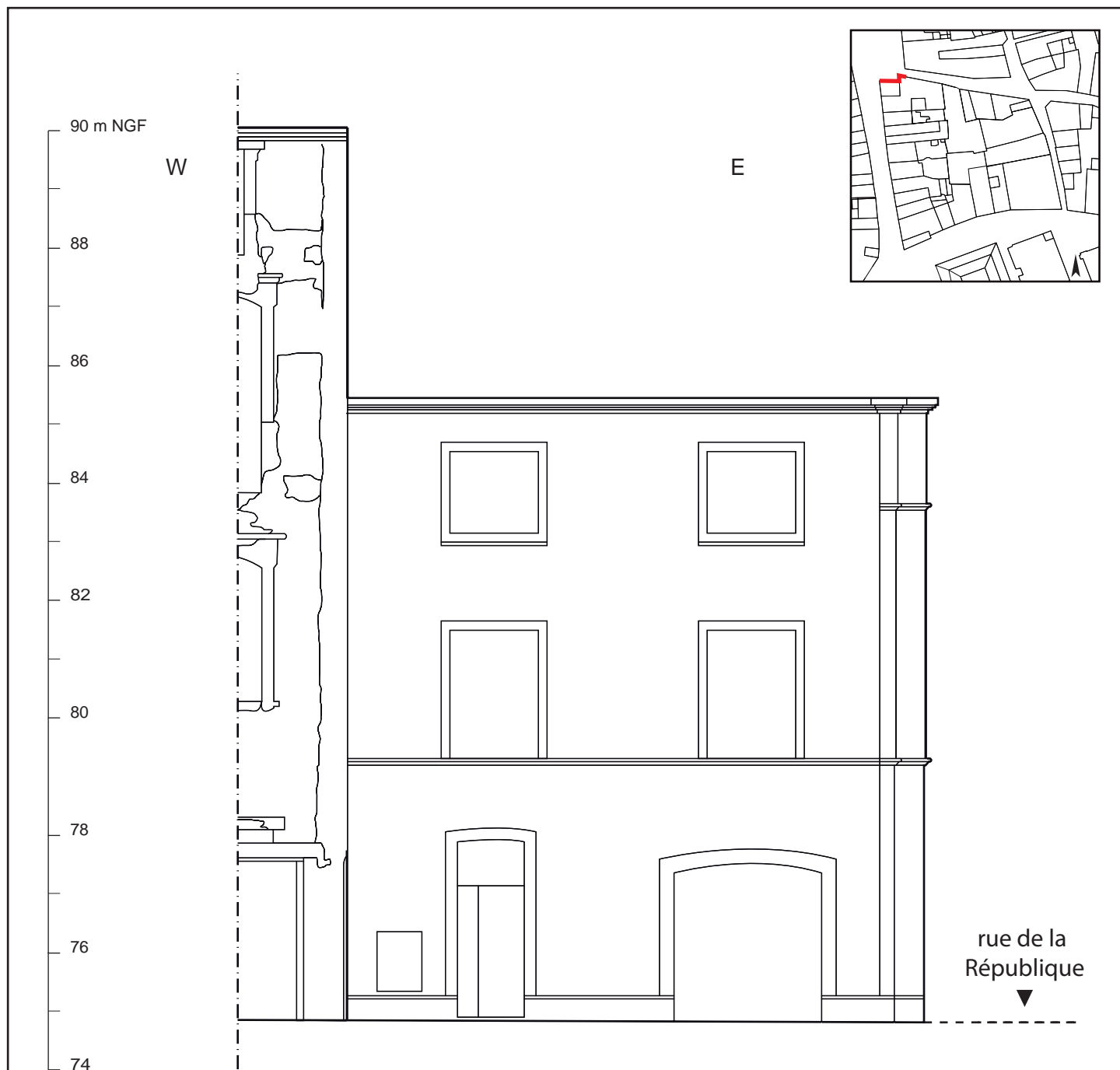
L'examen thermique des élévations n'a pas permis d'identifier sous l'enduit actuel d'éventuelles reprises de maçonnerie (Fig. 20). Il ne semble pas que le bâtiment actuel conserve des éléments d'une construction plus ancienne, au moins dans les façades sur rue.

L'ensemble a été construit *de novo*. Le retrait par rapport à l'immeuble voisin de la rue Caillavet marque la volonté de suivre un plan d'urbanisme destiné à l'élargissement de la voie. Le bâtiment qui ne figure pas sur le cadastre de 1833, à certainement été construit dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. Il est alors possible de rapprocher cette construction de celles des façades sur rue des parcelles DK0554 et DK0555 (p. 187-188 ; 191-193).

## Intérêt pour l'étude

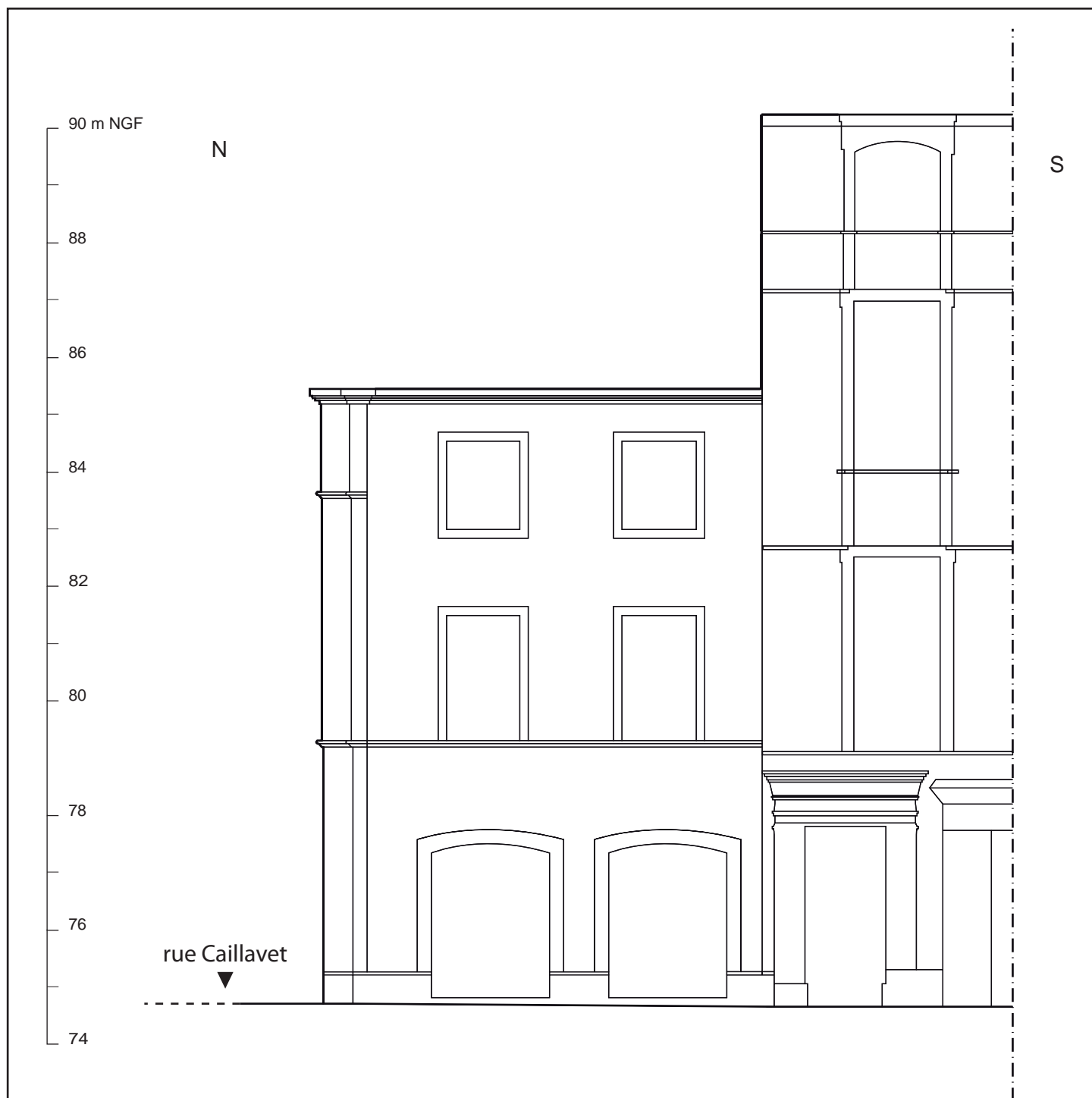
L'intérêt de poursuivre l'étude de ce bâtiment est faible dans la mesure où il correspond à une reconstruction complète que l'on peut dater de la seconde moitié, peut-être même de la fin du 19<sup>e</sup> s.

Etude du 1 rue de la République



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 16  
Relevé de la façade septentrionale du 1, rue de la République (DK0559)

Etude du 1 rue de la République



MOISSAC - Ville – Îlot des Mazels – Prospection thématique 2014

Figure 17

Relevé de la façade occidentale du 1, rue de la République (DK0559)

Etude du 1 rue de la République



Figure 18: vue générale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet



Figure 19 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République

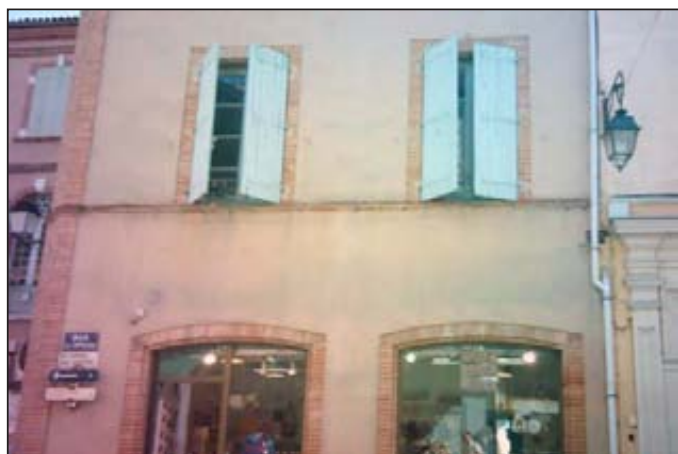


Figure 20a : détail de la façade occidentale

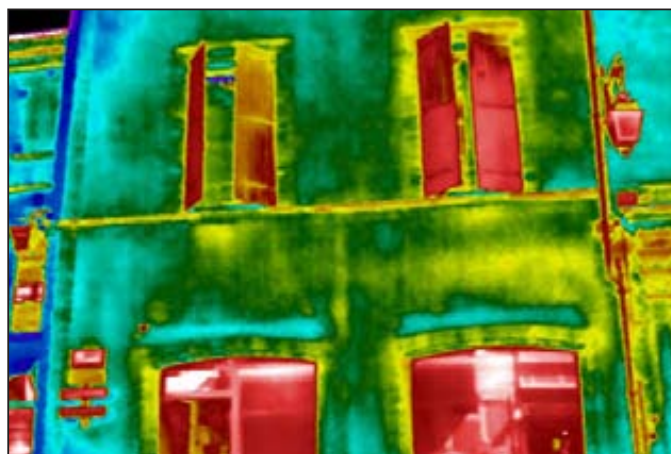


Figure 20b : cliché thermique du détail de la façade occidentale

## ÉTUDE DU 3 RUE DE LA REPUBLIQUE - 2 RUE CAILLAVET



Indicatif : **CA02**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0560**

Surface : **374 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **374 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **étude ou examen des façades sur rue et sur cour**

### Résumé :

La parcelle est occupée par deux corps de bâtiment. Le plus ancien est celui donnant sur la rue Caillavet dont une partie qui conserve des demi croisés date au plus tard du 16<sup>e</sup> s. Ce bâtiment a été considérablement agrandi au 18<sup>e</sup> s. : en plus de l'extension, l'ancienne façade a été restructurée par le percement de nouvelles baies. C'est à la fin de ce même siècle, que le corps de bâtiment donnant sur la rue de la République a été construit.

Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> s., le bâtiment DK705\_A attenant à l'est a été détruit alors qu'il formait un même ensemble manifestement depuis longtemps. Le mur de refend a été utilisé comme façade et les portes qui assuraient la communication entre les bâtiments bouchées.

---

## Description

Bien que les bâtiments qui occupent la parcelle DK0560 n'aient pas pu être visités, l'examen du cadastre et des élévations permet d'en appréhender assez justement l'ordonnance générale. L'édifice comprend deux corps de bâtiment distincts, l'un donnant sur la rue de la République (bât. A), l'autre sur la rue Caillavet (bât. B), leur articulation étant assurée par une cour. Les deux façades sur rue et l'élévation orientale visible depuis la parcelle DK0705 ont été examinées en détail.

### *Au 3, rue de la République (bât. A)*

Le corps de bâtiment donnant sur la rue de la République présente une façade à quatre niveaux d'élévation, c'est-à-dire dominant d'un étage les constructions voisines (Fig. 21, 23). Le rez-de-chaussée du bâtiment est accessible par une porte dont l'encadrement est souligné par un décor architectural constitué de pilastres doriques soutenant un entablement surmonté d'une corniche. A gauche de cette porte, une grande ouverture de boutique à devanture en bois complète le rez-de-chaussée. Chaque étage est munie de deux fenêtres dont la taille décroît dans l'élévation des registres. Toutes ces ouvertures présentent un chambranle à crossettes relié entre eux par des bandeaux verticaux. Les travées sont donc fortement matérialisées, peut-être plus que les registres d'élévation malgré la présence de cordons horizontaux placés au niveau des appuis et des linteaux de ces fenêtres. Seules les ouvertures du dernier niveau ne sont pas rectangulaires mais couvertes d'un arc surbaissés.

L'ensemble de la façade est recouvert d'un enduit de couleur jaune, à l'exception des cordons et chambranles qui sont peints en blanc. Les clichés thermiques n'apportent aucun renseignement sur la structure interne de l'élévation ; ils ne révèlent l'existence d'aucune reprise (Fig. 32).

### *Au 2, rue Caillavet (bât. B)*

Sur la rue Caillavet, la façade du bâtiment B présente une élévation importante (Fig. 22, 24, 25). Elle est percée de nombreuses ouvertures dont certaines sont bouchées, voire partiellement masquées par l'enduit qui recouvre en partie les deux principales maçonneries de brique qui constituent cette façade. Plusieurs reprises ont été identifiées, elles expliquent l'aspect hétérogène de cette élévation. L'examen conjoint des ouvertures et des maçonneries montre pourtant que cette façade n'a connu que deux principaux états, avant les récentes modifications dont elle a fait l'objet.

Actuellement la façade se présente comme une élévation à quatre registres dont la composition s'organise plus en travées qu'en niveaux d'élévation. Un coup de sabre vertical, bien net, est visible au droit du piédroit extérieur gauche de la porte du rez-de-chaussée : la maçonnerie de brique orientale est la plus ancienne des deux ; le parement présente des joints rubanés parfaitement conservés (Fig. 26). Avec une porte et trois fenêtres, la travée centrale est liée à la présence d'un escalier : c'est ce qui explique pourquoi elle ne respecte pas l'organisation par niveau du reste de l'élévation.

Le rez-de-chaussée est occupé d'est en ouest : par une porte à vantaux sur rails qui remplace certainement une ouverture plus ancienne puisque des claveaux sont visibles (POR101) ; une



porte bâtarde à chambranle et corniche soutenue par un arc surbaissé (POR102) ; une fenêtre couverte d'un arc surbaissé et d'un portail couvert d'une poutrelle en IPN (POR103).

Le deuxième niveau est percé de six fenêtres et, à l'exception de FEN107, toutes présentent un modèle identique bien que leur largeur varie. Comme la porte bâtarde du rez-de-chaussée, elles disposent d'un chambranle et sont couvertes d'un arc surbaissé surmonté d'une corniche ; elles présentent en outre un appui saillant. La fenêtre centrale qui est la plus petite est aussi placée plus bas dans la maçonnerie (FEN113). La FEN107 correspond à une demi croisée, dont la traverse a été supprimée. Elle est chanfreinée et, contrairement aux autres fenêtres, des pierres de taille ont été utilisées pour son encadrement (traverse, linteau, mais aussi des parties des piédroits) (Fig. 26, 30). En dehors du coup de sabre déjà mentionné, une reprise est visible autour de la FEN106 dont on comprend qu'elle a été ajoutée dans une maçonnerie plus ancienne.

Le troisième niveau est organisé de manière similaire bien qu'une fenêtre manque dans la partie orientale de l'élévation ; à sa place, se trouve une petite baie bouchée, couverte d'un linteau en pierre (FEN111). Une autre différence notable vient du fait que la demi croisée dont la traverse est conservée, est bouchée (FEN108). Enfin, la fenêtre la plus à l'ouest a été transformée (FEN118) : son allège a été supprimée afin de l'adapter en porte-fenêtre ouvrant sur un balcon dont seule la structure métallique est conservée (Fig. 25). Comme à l'étage inférieur, une importante reprise est visible autour de FEN110. Ici, on comprend que cette fenêtre remplace une autre ouverture dont une partie des piédroits en briques et pierres est conservée. Il est probable qu'il faille restituer initialement une ouverture d'un montage similaire à celui de la demi croisée, mais d'une largeur double.

Le dernier niveau est traité de manière différente : si, comme dans les niveaux inférieurs, on retrouve en partie centrale une fenêtre du même type que FEN113 et FEN116, décalée vers le bas, les trois autres qui reprennent ce modèle sont de dimensions plus restreintes et rapprochent du carré (FEN112, FEN120 et FEN121). Pour ce niveau, seule la fenêtre occidentale a été modifiée : son allège a été supprimée et un balcon a été aménagé.

#### *L'élévation orientale*

Le mur oriental de ce bâtiment est intégralement enduit (Fig. 27, 28). Son nu présente de nombreux décrochements qui révèle toutefois son hétérogénéité. L'interprétation de ces ressauts n'est pas évidente. Le décrochement vertical correspond à la jonction de deux constructions distinctes qui disposent chacune d'une toiture propre. Ces deux murs s'appuient peut-être sur un autre plus ancien puisque cette limite ne se retrouve pas en partie basse, où on distingue toutefois un coup de sabre. Dans la maçonnerie de gauche, la caméra thermique a révélée, sous l'enduit, l'existence d'une porte bouchée (Fig. 34). Au dessus, les ressauts sont plus difficiles à interpréter ; peut-être correspondent-ils à une ancienne baie, peut-être à un cordon de façade ? Les clichés thermiques montrent la présence d'au moins deux portes dans la maçonnerie de droite (Fig.33). La prise de vue est suffisamment nette pour qu'il soit possible d'affirmer qu'elles sont couvertes d'un linteau et bouché de briques creuses. Au niveau supérieur, une autre porte (?) est visible.

---

Ces observations montrent que ce mur n'a pas toujours été une façade, mais qu'il s'agissait auparavant d'un refend entre le bâtiment B et le bâtiment DK705\_A, désormais détruit.

### **Chronologie et datation**

Bien que l'accès à l'intérieur du bâtiment n'ait pas été autorisé, l'examen des façade permet de proposer un phasage pour l'ensemble de ces constructions et la restitution des différents états de son élévation septentrionale.

Le premier état correspond à la construction d'un corps de bâtiment dont une façade donne sur la rue Malaveille. Il semble qu'actuellement seule la partie occidentale ait été conservée : le bâtiment se développait en effet peut-être plus vers l'est. La restitution du rez-de-chaussée est difficile à établir mais il est certain que celui-ci était surmonté de deux niveaux chacun percé d'une croisée et d'une demi croisée sur sa droite. Au deuxième niveau, les fenêtres étaient accompagnées par une petite baie rectangulaire. Toutes ces ouvertures partagent le point commun de présenter des parties en pierre, alors que le bâtiment est constitué d'une maçonnerie très soignée de briques. Le dossier de l'inventaire propose une datation du 17<sup>e</sup> s. (Scelles 1985 : IA00040082), mais l'identification des croisées qui n'avaient pas été repérées, suggère une datation plus haute au plus tard du 16<sup>e</sup> s.

Dans un second temps, probablement au 18<sup>e</sup> s., le bâtiment a été agrandi avec en particulier la construction de l'escalier. L'ancienne façade donnant sur la rue Caillavet est percée de nouvelles fenêtres construites sur un même type que celle du nouveau corps de bâtiment. Afin de mettre en valeur les fenêtres et la composition d'ensemble, la façade était certainement enduite. Un revêtement recouvrait aussi la partie comprise entre l'arc et la corniche en brique de chaque fenêtre afin de jouer sur les constates de matière.

D'après le traitement des fenêtres, il est possible que le corps de bâtiment dont l'étroite façade donne sur la rue de la République ait été construit à la fin du 18<sup>e</sup> s.

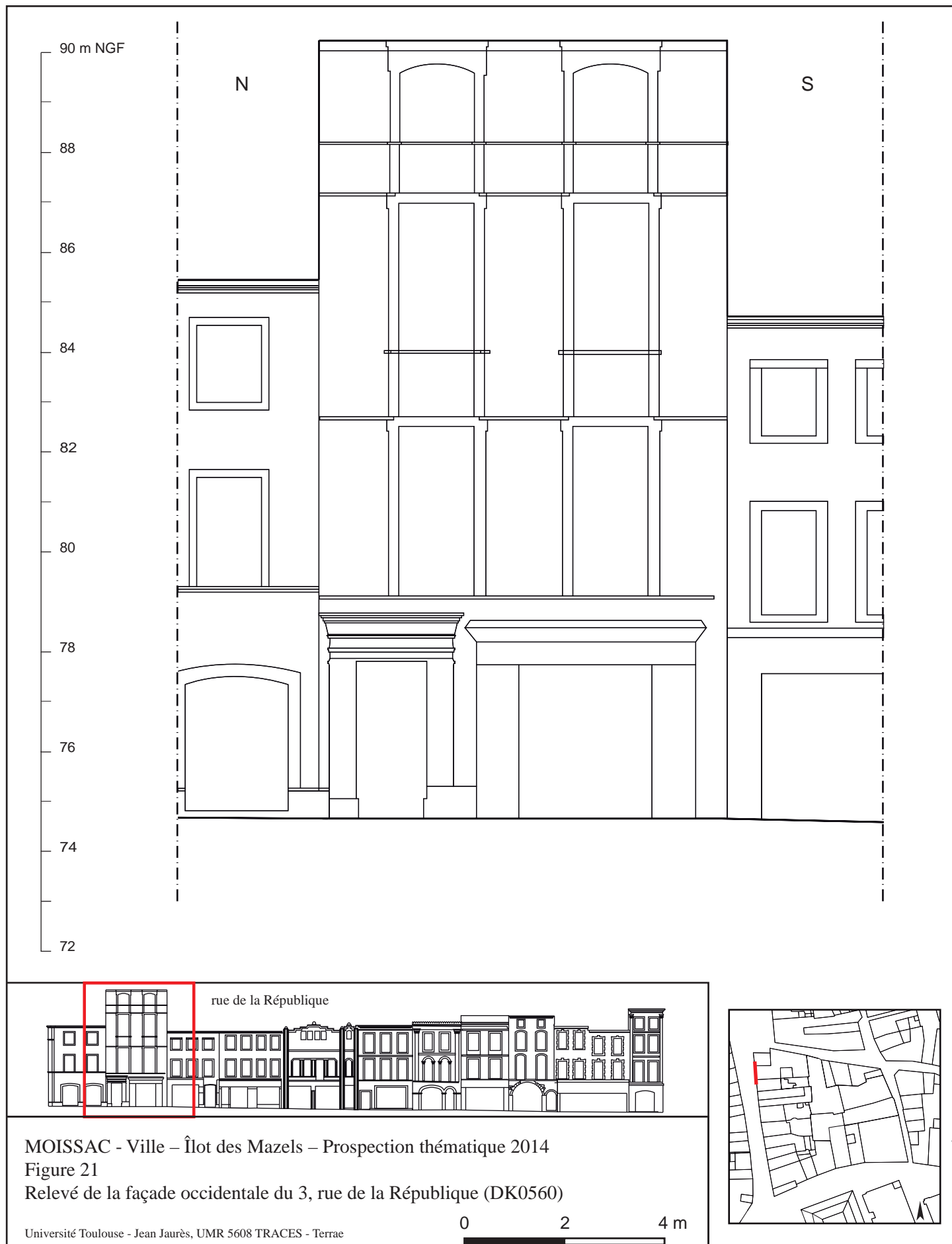
L'ensemble du bâtiment a connu des modifications plus récentes, comme la transformations de certaines fenêtres donnant sur la rue Caillavet ou le percement des portes de garage. Toutefois une modification plus importante a été effectuée dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> s., lorsque le corps de bâtiment DK705\_A attenant à l'est a été détruit. Le mur de refend a été utilisé comme façade et les portes qui assuraient la communication entre les bâtiments bouchées, avant que l'ensemble ne soit enduit.

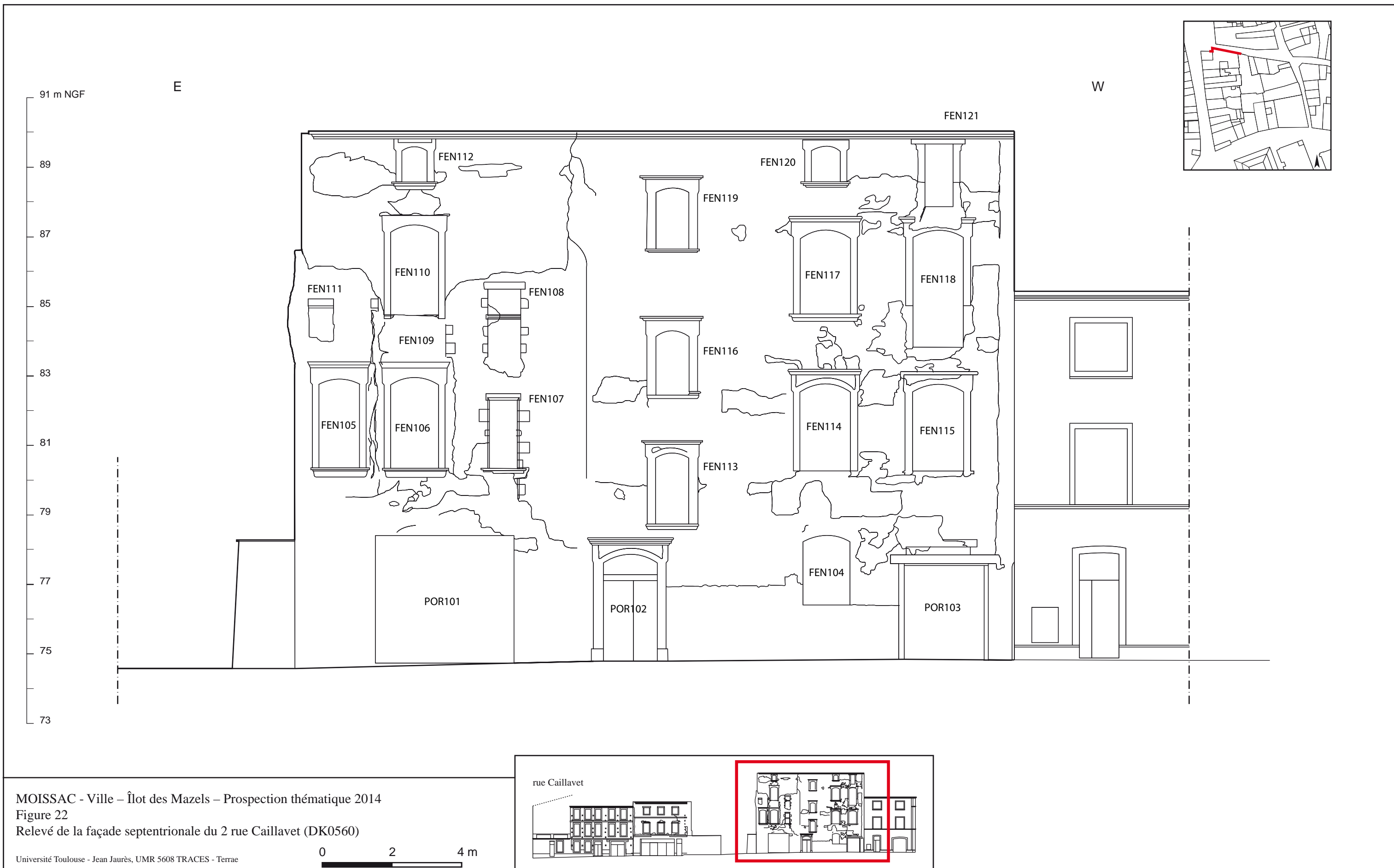
Une étude plus précise permettrait de compléter et d'étayer ces remarques.

### **Intérêt pour l'étude.**

Cette parcelle présente des bâtiments de qualité dont la seule lecture des façade indique l'importance. En septembre 2014, le bâtiment donnant sur la rue Caillavet était en travaux ce qui était une occasion idéale pour compléter l'examen des façades par l'étude des intérieurs. Malgré plusieurs demandes, le propriétaire n'a pas autorisé l'accès au bâtiment pourtant non occupé. Il est regrettable qu'aucun suivi de travaux n'ait été décidé pour ce bâtiment, certes non protégé, mais repéré en 1985 par l'Inventaire.

Etude du 3 rue de la République - 2 rue Caillavet





Etude du 3 rue de la République - 2 rue Caillavet



Figure 23 : bâtiment A, façade donnant sur la rue de la République



Figure 24 : bâtiment B, façade donnant sur la rue Caillavet vue depuis l'est



Figure 25 : bâtiment B, façade donnant sur la rue Caillavet vue depuis l'ouest



Etude du 3 rue de la République - 2 rue Caillavet



Figure 26 : bâtiment B, détail des fenêtres de la partie orientale de la façade sur la rue Caillavet



Figure 27 : l'angle nord-est du bâtiment B



Figure 28 : bâtiment B, façade orientale

Etude du 3 rue de la République - 2 rue Caillavet



Photo 29 : *Elévation Ouest sur la rue de la République.*  
Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1070.X  
J.-F. Peire [1985]

Figure 30 : *Elévation Nord, détail.*  
Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1069.X  
J.-F. Peire [1985]



Figure 31 : *Elevation nord sur la rue Caillavet.*  
Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1068.V  
J.-F. Peire [1985]





Figure 32 : a/ bâtiment A, détail de la façade occidentale

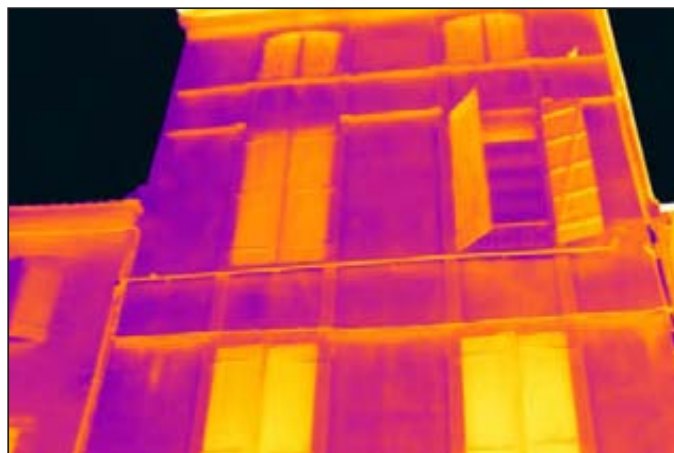


Figure 32 : b/ cliché thermique du détail de la façade occidentale



Figure 33 : a/ bâtiment B, détail de la façade orientale (partie haute)

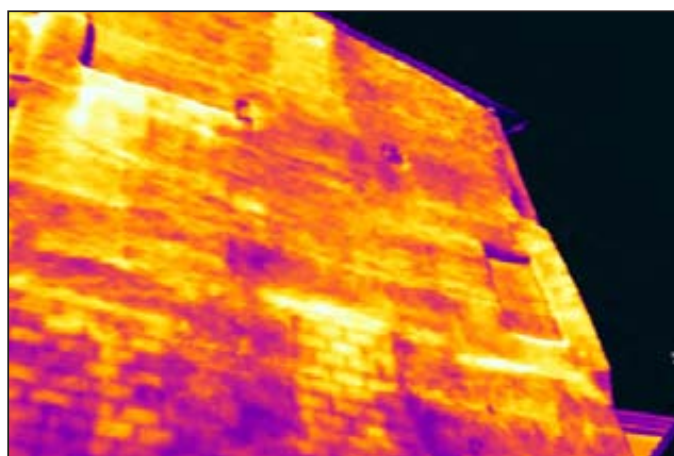


Figure 33 : b/ cliché thermique du détail de la façade orientale



Figure 34 : a/ bâtiment B, détail de la façade orientale (partie médiane)

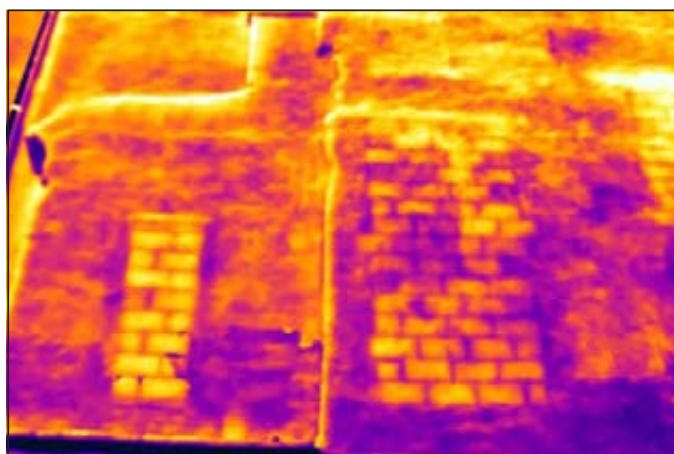


Figure 34 : b/ cliché thermique du détail de la façade orientale



## ÉTUDE DU 5 RUE DE LA REPUBLIQUE



Indicatif : **RP05**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0558**

Surface : **179 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **179 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue et sur cour**

### Résumé :

La parcelle présente deux corps de bâtiment, l'un donnant sur la rue de la République, l'autre à l'arrière d'une cour contenant un escalier.

Le traitement identique de la façade sur la rue avec celle du bâtiment voisin au sud indique que les deux formaient initialement un même ensemble certainement construit au 19<sup>e</sup> s.

## **Description**

L'immeuble qui occupe la parcelle DK0558 est composé de deux corps de bâtiment. Celui qui donne sur la rue de la République est le plus accessible : il présente une façade simple, à trois niveaux d'élévation (Fig. 35, 36).

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est actuellement occupé par une ouverture de boutique qui occupe plus des 2/3 de sa largeur ; à gauche, une porte donne accès à un couloir qui mène à une cour intérieure où se situe un escalier. Avec cette disposition, ce dernier permet de desservir le corps de bâtiment sur rue et celui situé en fond de parcelle. Trois fenêtres rectangulaires couvertes d'une plate-bande clavée de briques occupent le premier étage. Au second étage, trois fenêtres sont situées au même aplomb que des premières : elles s'en distinguent par leur hauteur plus réduite et leur couverture réalisé par un linteau de bois.

L'ensemble de la façade est enduit, sauf les encadrements saillants des ouvertures dont les briques ont été laissées à nu. Les clichés thermiques n'ont pas permis d'identifier des reprises ou d'anciennes ouvertures sous l'enduit (Fig. 37).

La composition de la façade, c'est-à-dire la taille et la disposition des baies, est très proche de celle de l'immeuble voisin, situé au 5 de la rue (Fig. 38, 39). Il est probable que ces deux bâtiments appartiennent à un même programme architectural, voire à une même construction.

Visible depuis le parking de la parcelle DK0705, le mur oriental du corps de bâtiment situé en fond de parcelle apparaît comme très récent. Les clichés thermiques montrent, sous l'enduit, une élévation en blocs de béton.

## **Chronologie et datation**

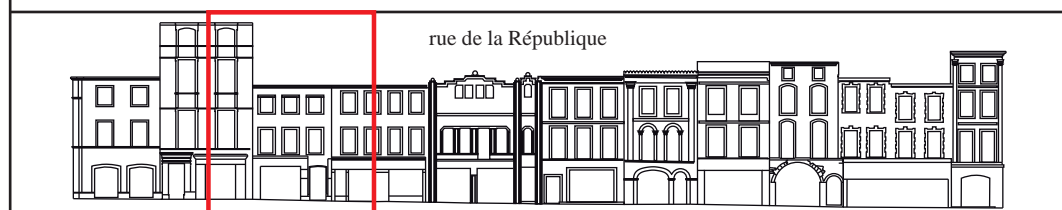
Les informations disponibles sont trop peu nombreuses pour qu'il soit possible d'être précis. Les deux corps de bâtiment qui occupent actuellement la parcelle figurent déjà sur le cadastre de 1833, mais peut-être s'agit-il de reconstruction (Fig. 9). La façade donnant sur la rue de la République présente une ordonnance des plus simples ; la forme des fenêtres permet de reconnaître une construction du 19<sup>e</sup> s. mais sans qu'il soit possible d'être plus précis.

L'élévation en blocs de béton indique que la façade septentrionale du corps de bâtiment en fond de parcelle est récent. Peut-être a-t-elle été rebâtie à l'occasion de la démolition des bâtiments qui occupait la parcelle DK0705 ?

## **Intérêt pour l'étude**

L'intérêt de réaliser une étude des bâtiments qui occupent cette parcelle semble faible dans la mesure où ils correspondent manifestement à des constructions postérieures à la fin du 18<sup>e</sup> s. Sans devoir être totalement écartée, la probabilité que des maçonneries plus anciennes soit conservées est faible.

Etude du 5 rue de la République



MOISSAC - Ville – Îlot des Mazels – Prospection thématique 2014  
Figure 35  
Relevé de la façade occidentale du 5, rue de la République (DK0558)

Etude du 5 rue de la République



Photo 36 : façade occidentale donnant sur la rue de la République



Figure 37 : a/ détail de la façade occidentale

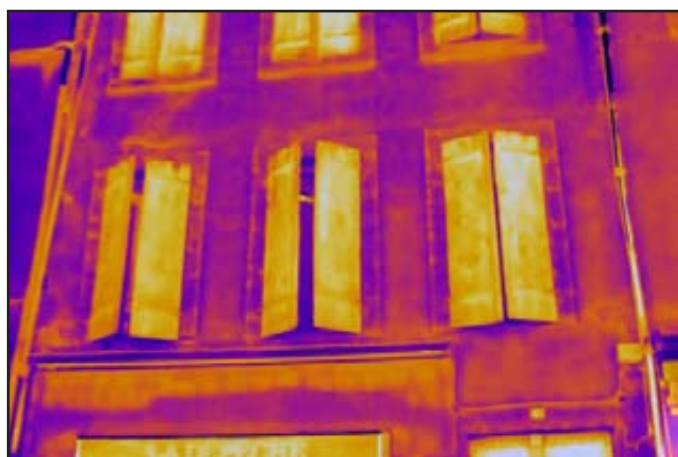


Figure 37: b/ cliché thermique u détail de la façade occidentale

## ÉTUDE DU 5 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE - 4 RUE CAILLAVET



Indicatif : **RP05b**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0557**

Surface : **129 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **129 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue**

### Résumé :

Actuellement les parcelles DK0557 et DK0705 ont une même façade. L'examen des ouvertures montre toutefois que la partie nord (DK0557) est antérieure. En effet, sa construction est liée à celle de l'immeuble voisin au nord (DK0558) qui date du 19<sup>e</sup> s., tandis que l'agrandissement vers le sud est plus récent.

Malgré ces modifications, les constructions ne semblent pas conserver de maçonneries antérieures au 19<sup>e</sup> s.

---

Pour des raisons pratiques, l'ensemble de la façade du numéro 5 de la rue de la République est traité ci-dessous, c'est-à-dire autant la partie appartenant à la parcelle DK0557 que celle relevant de DK0705 (Fig. 38).

### **Description**

A l'instar de la façade du 3 rue de la République, celle-ci présente un rez-de-chaussée occupé par une boutique surmonté de deux étages (Fig. 39).

Le rez-de-chaussée est percée de deux ouvertures de boutiques. Les parois murales et les piliers sont soit enduits soit recouverts d'un décor de briquettes si bien que la structure de ce premier niveau n'est pas accessible. Il semble probable que celui-ci ait subi d'importantes modifications, principalement l'élargissement des ouvertures. Le premier étage est percé de quatre fenêtres rectangulaires. Malgré leur apparente similitude, toutes ne sont pas identiques. D'après leur taille et leur forme, les deux situées le plus au nord appartiennent à un même groupe. Leurs dimensions, la nature de leur couverture et le module des briques utilisées pour constituer les piédroits montrent qu'elles sont en tout point identiques à celles de la maison voisine au nord (cf. p. 49-50 et Fig. 35). En revanche, plus au sud, les deux autres fenêtres sont d'un type différent : elles sont plus étroites, le couverture et les briques sont de nature différente et, contrairement aux précédentes, elles ne présentent pas de feuillure. Cette distinction se retrouve également au second étage : par rapport à celles situées au nord, les deux fenêtres les plus au sud présentent les mêmes différences que celles relevées au niveau inférieur. L'examen attentif de la façade permet de remarquer que le couverture des fenêtres septentrionales correspond à une reprise. L'agencement des briques, et la nature de ces dernières permettent d'associer cette modification au percement des fenêtres méridionales du premier et deuxième étage.

Peut-être à cause de la composition de l'enduit qui recouvre les étages, les clichés thermiques n'ont pas permis de mieux caractériser la nature et l'ampleur de cette reprise (Fig. 40).

Il convient toutefois de noter que la distinction visible entre la partie septentrionale et méridionale correspond précisément à la limite entre les parcelles DK0557 au nord et DK0705 au sud.

### **Chronologie et datation**

Sans tenir compte des modifications du rez-de-chaussée, au moins deux phases sont reconnaissables.

- à la première appartiennent toutes les ouvertures de la moitié septentrionale de la façade. La disposition comme la forme de ces ouvertures est rigoureusement identique à celle de la maison voisine au 3 de la rue de la République. L'ensemble a sans aucun doute été construit en même temps, après la fin du 18<sup>e</sup> s., plus probablement au 19<sup>e</sup> s.

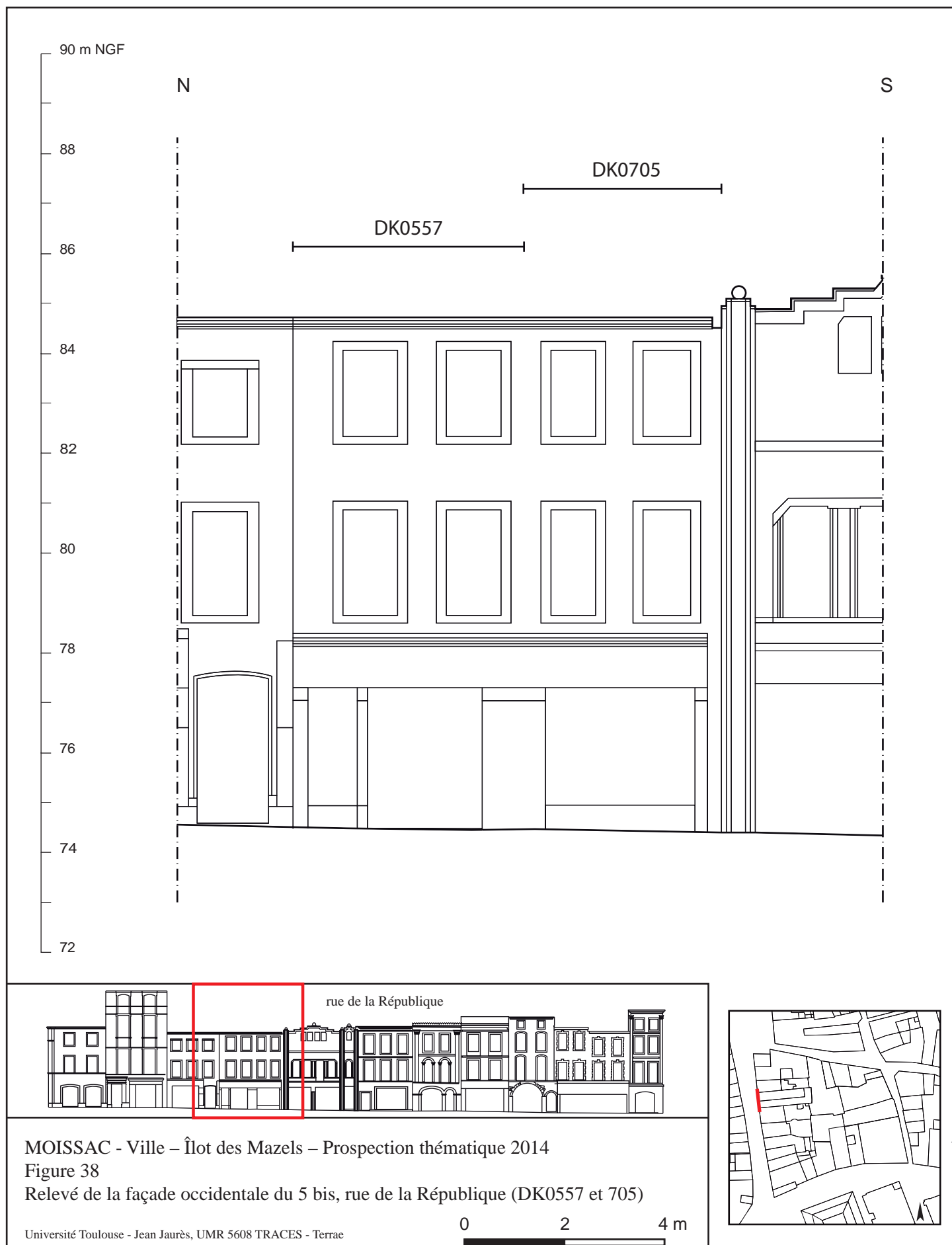
- à la seconde phase appartiennent les ouvertures qui forment les deux travées méridionales. C'est également à cette occasion que les deux fenêtres septentrionales du dernier niveau ont été agrandies : leurs linteaux en bois ont été supprimés, les piédroits ont été prolongés et un nouveau couverture constitué de briques a été mis en place (Fig.39).

### **Intérêt pour l'étude**

Comme pour l'immeuble occupant la parcelle DK0558, l'intérêt de réaliser une étude des bâtiments qui viennent d'être décrits semble faible dans la mesure où ils correspondent manifestement à des constructions postérieures à la fin du 18<sup>e</sup> s. A nouveau, sans devoir être totalement écartée, la probabilité que des maçonneries plus anciennes soit conservées est faible.



Etude du 5 bis rue de la République - 4 rue Caillavet



MOISSAC - Ville –  lot des Mazels – Prospection th matique 2014

Figure 38

Relev  de la fa ade occidentale du 5 bis, rue de la R publique (DK0557 et 705)



Photo 39 : façade occidentale donnant sur la rue de la République

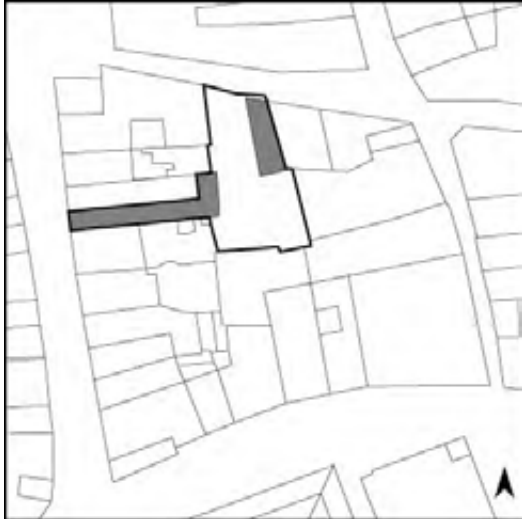


Figure 40 : a/ détail de la façade occidentale



Figure 40: b/ cliché thermique u détail de la façade occidentale

## ÉTUDE DU 4 RUE CAILLAVET



Indicatif : **CA04**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0705**

Surface : **623 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **208 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **étude documentaire**

### Résumé :

Hormis une partie du bâtiment donnant sur la rue de la République, et les boxes à voiture construits entre 1955 et 1985, cette parcelle ne conserve aucune structure bâtie.

Les photographies anciennes permettent de restituer la configuration de la parcelle à défaut de pouvoir détailler l'architecture des bâtiments, notamment d'une tour placée en retrait de la rue.

*Etude du 4 rue Caillavet*

---

Pour des raisons pratiques, la partie de la parcelle occupée par le bâtiment situé au numéro 5 de la rue de la République est traitée dans le chapitre précédent, c'est-à-dire dans celui concernant la parcelle DK0557 (cf. p. 53-55).

**Description**

La parcelle sert actuellement de parking ; elle n'est occupée que par une série de boxes pour voiture regroupés dans une construction basse appuyée contre le mur occidental du bâtiment construit sur la parcelle DK0555 (Fig. 41). Un mur de clôture percé d'un portail ferme l'entrée de la parcelle depuis la rue Caillavet au nord.

Au sud, l'emprise de la parcelle est séparée de celle numérotée DK1192 par le (DK1192)MUR006 (cf. p. 141) ; au sud-est c'est le mur (DK0552)MUR003 qui marque sa limite avec la parcelle DK0552 (cf. p. 179).

**Chronologie et datation**

L'étude de la documentation ancienne permet de restituer les bâtiments présents sur cette parcelle avant qu'intervient leur démolition dans les années 1960-1970.

Le plan du cadastre de 1833 montre que l'emprise de cette parcelle était occupée par de nombreux bâtiments mais la représentation en plan de masse ne permet ni d'individualiser les volumes ni les corps de bâtiment (Fig. 9). Les photographies aériennes prises en 1955 permettent d'avoir une idée des élévations de ces bâtiments qui n'ont manifestement pas connu de transformations majeures en plus d'un siècle (Fig. 10, 11, 12). En revanche, il est certain que l'ensemble des constructions présentes sur cette parcelle a été démoli avant le levé du plan cadastral de 1980. Seules les maçonneries appartenant au mur méridional ont été conservées jusqu'à la démolition des bâtiments situés sur la parcelle DK1192 (cf. p. 136-142).

Au moins trois corps de bâtiment plus et plus petite construction ont été identifiés autour d'une cour (Fig. 42).

- Le premier (bât. A), suivant un plan en « L », occupait l'avant de la parcelle et donnait sur la rue Caillavet. Le plan du cadastre de 1833 montre qu'il existait une continuité entre ce bâtiment et celui situé plus l'ouest (dans l'actuelle parcelle DK0560). Les ouvertures repérées sous l'enduit du mur oriental servaient certainement à assurer la connexion entre ces deux ensembles architecturaux (cf. p. 42 et Fig. 33, 35). Les clichés aériens fournissent peu de renseignement sur l'élévation de ce corps de bâtiment ; il est toutefois probable qu'il s'articulait sur trois niveaux d'élévation surmontés d'un comble ouvert au moins sur la façade arrière (Fig. 12). Coté cour, deux ouvertures de forme rectangulaire sont visibles au second étage.

- L'aile en retour du bâtiment A était prolongée par une probable tour de plan quasiment carré (bât. B). Les photographies aériennes montrent qu'il s'agit d'un bâtiment en brique dont seule la façade méridionale était munie de trous de boulins et d'ouvertures, avec seulement une porte au premier niveau et une fenêtre moderne au second niveau (Fig. 10, 11, 12). Pour le reste, l'élévation qui est aveugle suggère que cette tour pouvait exercer une fonction défensive, ou au moins en avoir l'apparence.

*Etude du 4 rue Caillavet*

---

- Cette tour était en connexion avec le bâtiment C par un passage dans l'angle qui pourrait évoquer la fin du Moyen Age ou l'Époque moderne (Fig. 11). Ce bâtiment semble n'avoir disposé que de deux niveaux d'élévation surmontés d'un comble ouvert ; toutefois il faut être prudent et reconnaître que l'interprétation des photographies atteint ici sa limite. Au second niveau, là où se trouve le passage dans l'angle, les fenêtres étaient couvertes d'un arc. Bien que l'arrachement de ce bâtiment soit visible sur les clichés réalisés par l'Inventaire (Fig. 43, 45), les structures sont difficilement interprétables.

- Une construction occupait le sud-est de la parcelle. Manifestement plus bas ce bâtiment n'est pas visible sur les photos, mais son arrachement est visible sur les clichés pris en 1985 par l'Inventaire (Fig. 43, 45).

Les données disponibles ne sont pas suffisamment précises pour qu'il soit possible de restituer la chronologie de ces constructions. Seule la tour présente une forme médiévale et semble partager un certain nombre de caractères avec les maisons-tours dont plusieurs exemples sont connus dans des villes françaises ou italiennes.

La destruction de ces bâtiments est intervenue entre 1955, date des clichés aériens où ils sont encore visibles, et 1980 puisqu'ils ne figurent plus sur le plan cadastral. La parcelle est restée non bâtie jusqu'à la construction des boxes pour voiture intervenue avant 1985 puisque ces garages sont visibles sur les clichés effectués lors de la mission de l'Inventaire (Scellès 1985 : IA00040082).

**Intérêt pour l'étude**

Bien que limitée, l'étude documentaire a toutefois permis de souligner la densité de l'occupation de cette parcelle et l'importance des constructions qui l'occupaient probablement depuis le Moyen Age et jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> s. Dans la mesure où cette parcelle ne contient plus aucun bâtiment, l'étude ne peut être prolongée sauf à disposer de nouveaux documents ; le plus pertinent serait d'explorer le sous-sol par une fouille ce qui apporterait sans aucun doute des informations complémentaires sur l'occupation médiévale de l'îlot.



Etude du 4 rue Caillavet



Figure 41 : le parking avec, à droite, les boxes pour voiture



Figure 42 : Les quatre bâtiments d'après le cadastre de 1833 (ADTG, 3P2414-55)

Etude du 4 rue Caillavet

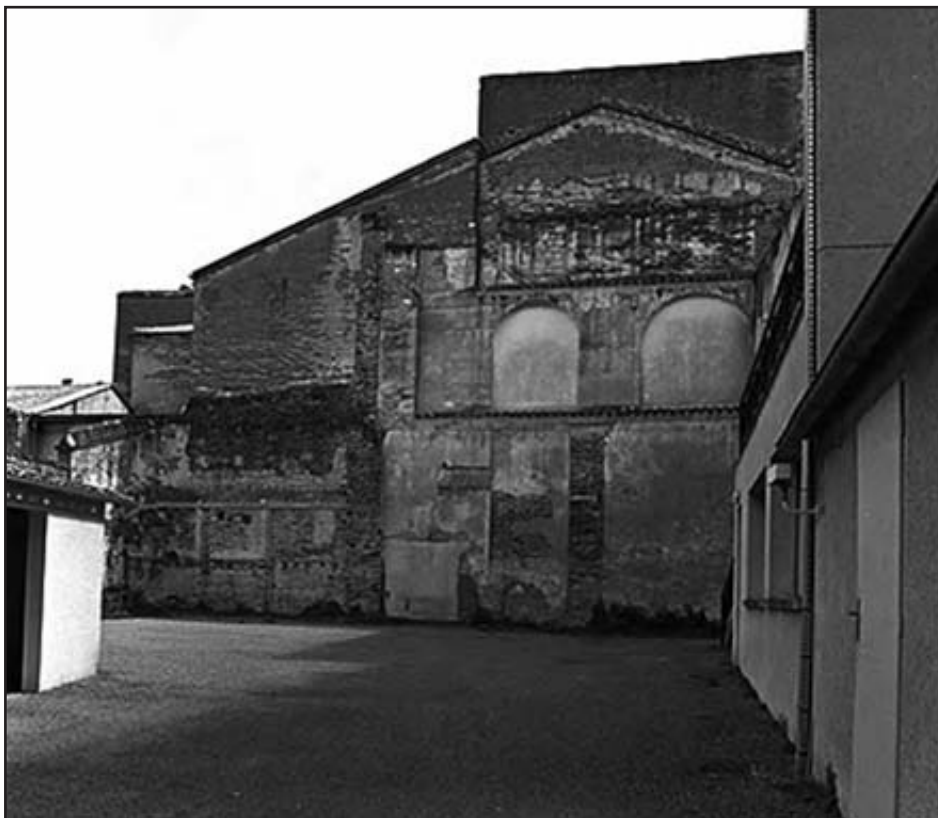


Figure 43 : 4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval, Cl. Inventaire Midi-Pyr. IVR73\_19858201205X, 1985.



Figure 44 : vue de l'état actuel du mur, après la destruction



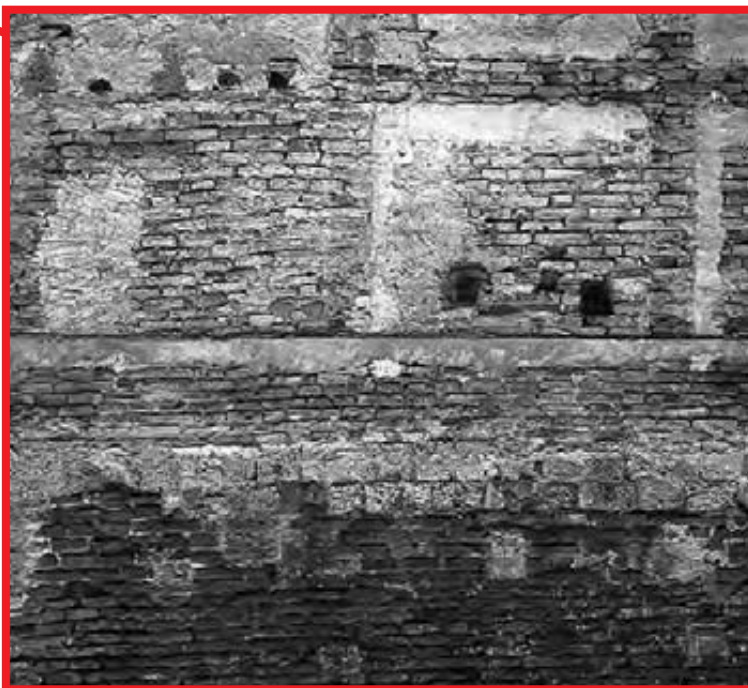
Etude du 4 rue Caillavet



45 a/ : IVR73\_19858200637V



Fig. 45 : 4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval,  
Cl. Inventaire Midi-Pyr, 1985



45 b/ : IVR73\_19858200636V

**ÉTUDE DU 7 RUE DE LA REPUBLIQUE**Indicatif : **RP07**N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0703**Surface : **371 m<sup>2</sup>**Surface bâtie : **252 m<sup>2</sup>**Type d'étude : **étude des façades sur rue et sur cour ; visite intérieure ; étude des caves****Résumé :**

La parcelle est occupée par deux corps de bâtiment articulés autour d'une cour par une tourelle d'escalier et des galeries. Malgré la reconstruction de la façade sur rue dans les années 1930, l'ensemble des bâtiments conserve son organisation de la fin du Moyen Age. Un état antérieur a toutefois été mis au jour : un épais mur et une fenêtre sous niche ont en effet été repérés dans le sous-sol du corps de logis arrière, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit d'une construction civile ou militaire. La résidence de la fin du 15<sup>e</sup> ou du début du 16<sup>e</sup> s. est mieux connue même si la plupart des baies a été modifiée à l'Epoque moderne et que la distribution intérieure a été profondément transformée. Plusieurs documents anciens permettent d'avoir une image précise de la façade désormais détruite qui donnait sur la rue. Il s'agissait d'une élévation soignée en pan de bois munie d'un décor sculpté.

## Description

La parcelle DK0703 présente un plan en « L » : chaque extrémité est occupée par un corps de bâtiment articulé l'un à l'autre par un escalier et une galerie donnant sur une cour qui accueille en outre un petit pavillon.

### *- Le corps de bâtiment A*

Le corps de bâtiment A donne sur la rue de la République. Il est composé de deux niveaux d'élévation plus un étage de comble. Si les aménagements intérieurs limitent l'analyse quelques remarques peuvent toutefois être formulées à partir de l'examen du plan (Fig. 46) et de la façade. Le premier niveau est actuellement occupé par une grande boutique ouverte sur la rue par deux grandes ouvertures, toutefois la présence d'importants piliers dans l'alignement du trumeau suggère l'existence initiale de deux commerces qui se développaient sur deux pièces dans la profondeur du bâtiment (Fig. 46, 50). Au sud, une porte ouvre sur un long couloir qui permet de traverser le bâtiment et d'ouvrir sur la cour selon une distribution fréquente dans les maisons urbaines de la fin du Moyen Age (Fig. 46, 51). Le plan du premier niveau montre que la partie arrière de ce corps de bâtiment a été ajoutée : ainsi non seulement la façade arrière a été percée de deux grandes ouvertures afin d'assurer la connexion entre ces deux espaces, mais des marches ont aussi été aménagées afin de rattraper le changement de niveau (Fig. 46). Cet ajout ne concerne que le premier niveau : l'emprise de ce agrandissement est occupée par à une terrasse à l'étage (Fig. 52).

Le plan de l'étage n'a pas été réalisé mais il est très probable qu'il reprenne la structure identifiée au rez-de-chaussée. Le niveau de comble et la charpente n'ont pas davantage été étudiés, toutefois la présence des assemblages moisés permet d'exclure qu'il s'agisse d'une structure médiévale, à moins que celle-ci ait été fortement remaniée (Fig. 55).

Ce bâtiment présente sur la rue de la République une façade originale à trois niveaux d'élévation. Si les deux premiers répondent bien au rez-de-chaussée et à l'étage, ce n'est pas le cas du dernier niveau dont les ouvertures ouvrent sur l'extérieur des deux côtés (Fig. 48). Cette élévation qui présente deux pignons à redents fonctionne donc en partie haute comme une façade écran.

### *- Le corps de bâtiment B*

Donnant sur la cour, le corps de bâtiment B correspond à une construction de plan plutôt rectangulaire dont l'angle nord-ouest est occupé par une tourelle d'escalier polygonale légèrement saillante (Fig. 46, 57). La façade qui n'est pas enduite a pu être étudiée dans le détail, en revanche l'accès à l'ensemble du bâtiment n'a pas été possible : seul le sous-sol et une partie du rez-de-chaussée surélevé ont été visités.

Ce corps de bâtiment s'organise sur un niveau de sous-sol, trois niveaux d'élévation et un niveau de comble.

#### *- Le niveau de sous-sol*

Le niveau de sous-sol est actuellement divisé en deux pièces indépendantes (Fig. 47).

*Etude du 7 rue de la République*

---

L'espace situé le plus à l'est forme une pièce rectangulaire accessible depuis une porte percée dans la paroi septentrionale. L'espace est couvert par le plancher du niveau supérieur constitué de solives orientées est-ouest reposant sur des sommiers eux-mêmes soutenus par des poteaux. Une partie de ces pièces de bois provient de remplois. Ce système de couverture n'appartient pas à l'état initial de ce sous-sol puisqu'il masque la partie haute du soupirail du mur méridional. Hormis la porte déjà mentionnée, le mur septentrional possède une niche dans sa partie orientale (Fig. 53). Celle-ci fonctionne avec la maçonnerie la plus ancienne du mur qui a été reprise à l'ouest à l'occasion de l'aménagement de la porte et de la mise en place de la charpente du plancher. A l'est, la maçonnerie de briques semble homogène sur l'ensemble du mur contre lequel un muret est appuyé. Il semble que ce mur oriental soit antérieur à celui qui ferme l'espace au sud puisqu'il forme une partie de la niche qui se trouve à l'angle. Ce mur méridional n'est pas homogène puisque les ressauts visibles dans les angles correspondent à des plaquages. En revanche, il semble que le seul soupirail de cette pièce soit contemporain de ce mur, même si l'enduit qui recouvre partiellement les maçonneries oblige à la prudence. Ce soupirail dont le glacis est à ressauts, est bouché ; initialement, il donnait dans la cour de la propriété voisine DK0547. La pièce est fermée à l'ouest par un mur constitué de poteaux dont la partie supérieure est fixée à un sommier, entre les pièces de bois, le hourdis est constitué de briques. Le sol est de toute la pièce occupé par une aire de pavement de carreaux de terre cuite. Des blocs architecturaux sont posés sur ce sol.

L'espace situé plus à l'ouest communique avec l'escalier situé dans la tour polygonale par une porte couverte d'un linteau en pierre (Fig. 47) ; dans la pièce, la base de cette tour occupe l'angle nord-ouest ; il est possible de voir que l'encadrement de la porte a été modifié par l'ajout d'une maçonnerie de briques liée au ciment. Le mur septentrional est percé d'une ancienne fenêtre très ébrasée placée dans une niche mais aujourd'hui transformée en soupirail (Fig. 54). En effet, la partie basse de l'ouverture a été bouchée et l'arc (en plein cintre ?) qui assurait son couverture a été percé afin de ménager une ouverture plus haute tandis que la partie supérieure de la niche a été détruite et que deux pilastres ont été aménagés afin de soutenir les sommiers de la charpente. Le fonctionnement de cette fenêtre est incompatible avec le niveau de sol actuel de la cour et la structure planchéiée qui assure le couverture de la pièce. L'embrasure de la fenêtre a aussi été remplie de maçonnerie en partie basse, ce qui signifie que dans son état initial cette baie disposait de piédroits plus bas, descendant au moins jusqu'au niveau du sol actuel. Cette fenêtre est donc vraisemblablement antérieure à l'aménagement du sous-sol. A l'est, on retrouve le revers de la paroi constituée de poteaux qui maintiennent un hourdis de briques (Fig. 54). Cette cloison s'appuie à la fois contre le mur nord et le mur sud. Celui-ci correspond à une maçonnerie homogène de briques, certainement le prolongement de celui de la pièce orientale (Fig. 46). Seuls deux pilastres ont été construits contre ce mur afin de servir de soutien aux sommiers du plancher du niveau supérieur. Comme au sud, le mur est homogène à l'ouest ; il s'appuie contre la maçonnerie courbe de la tour d'escalier. Le sol est recouvert de sédiment et de gravats, parmi lesquels ont été trouvés au moins deux marches déposées, en pierre, provenant d'un escalier en vis.

*Etude du 7 rue de la République**- Les niveaux d'élévation*

Seul le premier niveau d'élévation qui correspond actuellement à un rez-de-chaussée surélevé a pu être partiellement visité. Pour le reste, les remarques se limitent à l'examen de la façade (Fig. 49, 57).

Le premier niveau est accessible par un perron permettant l'accès à une porte dont le traitement de l'encadrement est singulier (piédroits asymétriques, linteau trop fin, etc.). Celle-ci est surmontée d'une fenêtre aménagée par le percement de la maçonnerie, sans l'installation de piédroits spécifiques, malgré la mise en place d'un linteau de bois. On reconnaît à sa droite la trace d'une conduite bouchée. La porte donne accès à une petite pièce fermée au sud et à l'est par des cloisons en pan de bois. Plus à l'est, une grande fenêtre occupe la partie centrale de la façade, au dessus de la porte donnant sur la cave. Les piédroits de cette fenêtre sont en pierre, sauf la partie basse qui est en briques (Fig. 58) ; son couverture extérieure correspond à un arc surbaissé chanfreiné qui s'inscrit dans une zone de reprise. A l'intérieur cette fenêtre est couverte d'un linteau de bois. L'allège et l'appui correspondent aussi à une reprise liée au linteau de la porte permettant l'accès au sous-sol. La pièce éclairée par cette fenêtre possède contre son mur oriental une grande cheminée dans laquelle une plus petite a été réaménagée (Fig. 59). Cette pièce est couverte par une structure faite d'importants sommiers et de solives qui forme le plancher du niveau supérieur. L'espace est limitée à l'ouest et au sud par des cloisons en pan de bois chacune munie d'une porte. Dans son prolongement méridional, une autre pièce occupe le fond du corps de bâtiment. Elle est éclairée par une fenêtre qui ouvre sur la cour de la parcelle DK0547.

Deux fenêtres et une porte occupent le second niveau (Fig. 49, 57). La porte qui est actuellement bouchée par une maçonnerie de briques n'a pas connu d'importantes modifications : ses piédroits en briques sont bien conservés comme son couverture en arc brisé (à moins que celui-ci corresponde à un arc de décharge d'un couverture disparu ?). Cette porte est située dans l'angle formé entre la façade et le mur perpendiculaire qui ferme la cour à l'est. Comme elle n'est associée à aucun escalier, il est probable qu'elle donnait accès à une galerie disparue. La fenêtre située à sa droite correspond à une ancienne croisée dont le meneau et la traverse ont été supprimés. La trace de la traverse est bien visible à travers l'organisation des pierres de taille qui forment les piédroit. Cette fenêtre dont l'appui a été refait est couverte soit d'un linteau monolithe, soit d'un linteau en deux parties. Ce couverture est surmonté d'un arc de décharge de profil surbaissé. A droite de cette première fenêtre se trouve une seconde moins large mais tout aussi haute ; elle correspond à une ancienne demi-croisée.

Si la composition du troisième niveau reprend une composition constituée d'une porte et deux fenêtres, la similitude avec le niveau inférieur s'arrête là (Fig. 46, 54). Dans la partie gauche, on reconnaît une étroite porte murée qui conserve toutefois son linteau de bois. Elle est surmontée d'une fenêtre bouchée par des briques creuses, mais couverte par un arc plus ancien qui fonctionnait avec le piédroit droit. La fenêtre a donc été aménagée dans une ouverture plus ancienne dans laquelle un piédroit gauche et un appui ont été installés. L'installation de cette fenêtre est contemporaine de la mise en place du linteau de la porte, l'ensemble de ces aménagement correspond à la transformation d'une ouverture plus ancienne, d'égale largeur et couverte d'un arc, certainement comme l'ouverture repérée à l'aplomb, au niveau inférieur. A



*Etude du 7 rue de la République*

droite, la grande fenêtre rectangulaire couverte d'une plate-bande clavée de brique correspond à la reprise d'une fenêtre plus ancienne. Il s'agissait d'une croisée entièrement constituée de pierres de taille couverte d'un linteau en deux morceaux. Sa traverse et une partie de son meneau ont été supprimés ainsi que l'appui et une partie de allège afin de constituer la fenêtre actuelle qui a aussi demandé à ce que soit mis en place la plate-bande. La seconde fenêtre est identique ; elle a subi les mêmes modifications. Une tourelle en surplomb occupe l'angle formé entre la façade et la tourelle d'escalier polygonale.

Mises à part les quelques reprises déjà mentionnées, la maçonnerie de briques est homogène sur toute cette élévation, elle s'interrompt toutefois quelques centimètres au dessus des linteau des fenêtres du troisième niveau (Fig. 49). Cette reprise parfaitement horizontale se retrouve à la même hauteur dans la maçonnerie de la tourelle en surplomb et celle de la tour d'escalier : elle marque selon toute vraisemblance une surélévation du bâtiment. Au dessus encore, après une ligne de reprise qui présente cette fois-ci de nombreux décrochements, l'élévation supérieure est en briques crues. Deux baies dépourvues de système de fermeture ouvrent sur le comble.

*- La tour d'escalier et la tourelle en surplomb d'angle*

Le plan hors-œuvre de cette tour d'escalier correspond à un octogonal engagé dont seul trois côté sont libres (Fig. 46). A l'intérieur, l'escalier occupe un plan circulaire. La maçonnerie de brique de cette tour d'escalier est identique à celle de la façade avec laquelle elle est chaînée. L'ensemble est en outre contemporain de la tourelle en surplomb qui occupe l'angle des deux.

Au premier niveau, la tour d'escalier est accessible par une porte couverte d'un linteau dont l'agencement montre qu'il s'agit d'une ouverture postérieure. Une fenêtre éclaire l'escalier depuis ce niveau. L'examen de celle-ci montre qu'elle résulte de la transformation d'une ancienne porte (Fig. 60). Celle-ci était couverte d'un important linteau de pierre décoré de baquettes croisées surmonté d'un arc de décharge plein cintre en brique. Le tympan formé entre l'intrados de l'arc et le linteau est occupé par une pierre de taille dont il est possible qu'elle comprenait un décor peint ou sculpté d'armes.

Sur la même face que celle où se trouve la fenêtre qui remplace la porte initiale, quatre petites fenêtres rectangulaires sont superposées selon des intervalles irréguliers. Toutes ont un appui et un linteau en pierre de taille. Seule la première se distingue parce que son piédroit droit dispose d'une pierre de taille mais surtout parce que son linteau est échancré d'une accolade. Sur la face percée de l'actuelle porte, une autre porte permet l'accès à une petite galerie permettant une communication avec le second niveau du corps de bâtiment A (Fig. 61). La configuration exacte de cette porte n'est pas connue mais elle est surmontée d'un bouchage compris sous un linteau placé sous un arc surbaissé. Cette observation permet de restituer ici une ouverture contemporaine de la tour.

D'autres ouvertures sont accessibles depuis l'escalier contenu dans cette tour. Certaines sont récentes et correspondent à de simples percements couverts d'un linteau de bois mais au moins deux d'elles, dont celle permettant l'accès au sous-sol, présentent un linteau cintré qui suit la courbure de la cage d'escalier (Fig. 62).

*Etude du 7 rue de la République*

La partie supérieure de l'élévation de cette tour présente une reprise au dessus d'une curieuse assises de briques posées verticalement (Fig. 57, 61). Cette rupture de maçonnerie qui se retrouve sur la tourelle en surplomb et sur la façade (*cf. supra*) correspond certainement au faîte de l'élévation initiale. C'est ce qui pourrait expliquer la présence, quelques centimètres plus bas, d'un conduit d'évacuation d'eau situé dans l'angle formé entre la tourelle en surplomb et la tour d'escalier. Au dessus de la reprise, les briques sont de nature différente, y compris dans le couronnement de merlons qui forme un garde-corps à la terrasse aménagée au dessus de la tour. Un couronnement identique coiffe la tourelle en surplomb d'angle. Cette surélévation est postérieure aux années 1930 puisqu'elle n'est pas visible sur le cliché ou le dessin d'A. Viré (Fig. 66, 67).

A l'intérieur de la tour, l'escalier en vis en bois ne correspond pas à la structure initiale mais fonctionne avec la porte actuelle (Fig. 62).

*- La cour*

Le sol de la cour est en partie bétonné, en partie constitué d'une aire de pavés autobloquants (Fig. 46, 56). Un petit pavillon d'apparence récente a été aménagé contre le mur septentrional tandis qu'une ancienne fontaine en rocailles a été placée contre le mur oriental. Ces deux murs présentent une élévation importante qui donne un aspect encaissé à la cour ; ils sont enduits ce qui en limite l'analyse. Il est toutefois possible de faire quelques remarques à propos du mur oriental qui présente un important décrochement vertical. Au nord, la niche correspond à un passage bouchée couverte d'un arc plein cintre qui n'a pas pu être identifiée sur le parement occidental, depuis la parcelle DK0705. A l'est du ressaut, plusieurs ouvertures sont présentes dans le mur, comme un ancien passage dont la partie droite et la partie basse ont été bouchées comme la fenêtre rectangulaire qui le surmonte. La partie supérieur du mur a été détruite, comme le montre l'arrachement visible sur la façade du corps de bâtiment B.

**Chronologie et datation**

L'organisation des bâtiments, les distributions et l'architecture montrent que la parcelle conserve une structure ancienne contrairement ce que suggère le seul examen de façade donnant sur la rue de la République. L'ensemble a connu des transformations parfois importantes ; plusieurs états ont été identifiés.

*- Un habitat médiéval*

La fenêtre située dans le mur septentrional de la pièce en sous-sol est, comme celui-ci, antérieure à l'aménagement de la cave et à la hauteur de circulation actuelle de la cour. La destination initiale de cette fenêtre fortement ébrasée, placée dans un mur épais de plus d'1,30 m, est difficile à identifier. Elle n'appartient certainement pas à une boutique, ce qui n'est pas surprenant au regard de sa position en milieu d'îlot, alors qu'elle pourrait correspondre à un premier niveau de stockage d'une construction civile même si elle est placée assez bas dans le mur. Toutefois, le fait qu'il s'agisse d'une baie très ébrasée, certainement aménagée sous une niche dans un épais mur ne permet pas d'exclure une fonction militaire pour l'édifice qu'il faut restituer au sud, sous l'emprise de l'actuel bâtiment B. Cette construction qui ne fait pas appel à la pierre est certainement postérieure au 12<sup>e</sup> s., mais antérieure à la construction de l'hôtel au

*Etude du 7 rue de la République*

15<sup>e</sup> s. La documentation textuelle n'apporte pas d'information conséquente : la restitution faite par E. Fayolle-Bouillon à partir du livre d'estime de 1480 propose seulement de voir à l'emplacement de la parcelle actuelle un *ostal* appartenant à Arnaud de Montretz (Fayolle-Bouillon 2010 : annexe 20/3). Il est très possible qu'à cette date le bâtiment avait déjà été démoli et remplacé par une grande demeure à deux corps de logis.

*- Une résidence de la fin du Moyen Age*

A la fin du Moyen Age, peut-être avant 1480 (*cf. supra*), la parcelle est réaménagée afin d'accueillir deux corps de logis articulés autour d'une cours. Même si ces bâtiments ont connu d'importantes modifications durant les siècles suivants ils sont suffisamment bien conservés pour qu'il soit possible de restituer assez finement leur organisation.

Le corps de bâtiment donnant sur l'actuelle rue de la République correspond à l'emprise de l'actuel bâtiment A, moins l'extension à l'est. Cette construction possédait « jusqu'en 1930 la plus intéressante façade médiévale de Moissac avec étages encorbellés sur poutres travaillées d'arcs en flamme entre les poutrelles - pinacles à crochets aux extrémités - galerie ouverte sous le toit surplombant de tuiles canal de type local dit "souleilho" [*i.e.* un comble ouvert] » (Notice établie par M. Vidal, 1969 *in* : Ugaglia 1985 : IA00040077). Deux clichés anciens et un dessin d'A. Viré permettent de connaître la disposition de cette façade en pan de bois (Fig. 64, 65). Le premier niveau était occupé par deux ouvertures de boutiques, dont l'aménagement des devantures masquent la structure ; à droite se trouve une porte surmontée d'une fenêtre oblongue. Bien qu'elle appartienne à la façade ancienne, cette disposition est la même actuellement (Fig. 63). Le premier étage présente un encorbellement ; les abouts de solives semblent moulurés mais la qualité des clichés ne permet pas d'être précis, en revanche, on remarque très bien la frise d'arcs en accolade qui décore la sablière de chambrée (Fig. 64). Ce niveau présente une structure à croix de Saint-André superposées en deux registres qui alternent avec trois fenêtres distribuées de manière régulière ; comme le précise M. Vidal, celles-ci présentent un encadrement décoré de pinacles qui doublent les poteaux sur toute la hauteur de l'étage carré. Un de ces pinacles a été déposé puis placé dans l'actuelle cour (Fig. 58). Les clichés montrent que l'enduit qui recouvre le pan de bois est en mauvais état, malgré cela, il n'est pas possible de déterminer la nature du hourdis. Le dernier niveau est un étage de comble. Comme le précédent, il présente un surplomb et un sablière de chambrée décoré d'une frise d'arcs en accolade. Ce niveau est marqué horizontalement par un cordon d'appui filant, soutenu par des potelets qui semblent décorés. Au dessus, les poteaux sont associés à des aisseliers pour tenir la sablière du comble. Il est possible que les trois fenêtres qui occupent ce niveau n'appartiennent pas à l'état initial mais qu'elles soient liées à la restructuration d'un comble ouvert.

L'aménagement intérieur de ce corps de bâtiment ne peut-être restitué avec certitude. Toutefois, il est certain que le premier niveau était séparé en deux boutiques et un couloir traversant (Fig. 63). Cette disposition se retrouve dans le plan actuel car, même si les deux boutiques ont été réunies en une seule, l'épaisseur des piliers indique la présence initiale de murs de refends (Fig. 46). A l'étage, la présence des trois fenêtres oblige à restituer une organisation différente. Le plus attendu pour ce type de demeures polyvalentes, serait que les fenêtres éclairent la pièce de vie principale donnant sur la rue.

*Etude du 7 rue de la République*

La façade arrière est moins bien connue, mais on sait d'après un cliché et un dessin d'A. Viré, qu'elle possédait une galerie de bois couverte dont la destruction remonte à 1933 (Fig. 66, 67). Associée à la tour d'escalier polygonale, cette galerie assurait une communication entre les deux corps de bâtiment.

Le couloir traversant qui longe la parcelle à l'est a été conservé. Il permet, selon une configuration bien connue, de relier la rue à la cour et d'assurer une circulation propre aux espaces domestiques, de manière indépendante par rapport aux commerces. Le niveau de sol de la cour ne semble pas avoir été modifié de manière significative.

Bien que le bâtiment A situé en front de rue et le bâtiment B positionné à l'arrière de la parcelle aient fonctionné ensemble, leur chronologie relative n'est pas connue. Leur contemporanéité est toutefois vraisemblable au regard de leur architecture, même si l'un présente une façade en pan de bois, l'autre en brique et pierre.

L'étude du bâti permet de restituer la façade sur cour et les circulations associées à ce bâtiment. L'accès depuis la cour se faisait par la porte décorée et surmontée d'un décor armorié de la tour d'escalier éclairée comme aujourd'hui par les petites fenêtres rectangulaires. C'est cette structure qui assurait la distribution verticale depuis le sous-sol, occupé par une seule pièce éclairée par un ou deux soupiraux (Fig. 47), jusqu'aux niveaux supérieurs. Par la galerie associée à la façade orientale du bâtiment A, la tour d'escalier permettait aussi de distribuer l'étage carré et l'étage de comble du bâtiment B. De l'autre côté de la cour, à l'est, deux niveaux superposés permettaient de relier les étages du corps de bâtiment B, par deux portes simples, chacune couverte d'un arc brisé (construction visible sur la Fig. 63). Les transformations postérieures ne permettent pas de savoir à quoi ces galeries étaient associées au nord, peut-être à un bâtiment appuyé contre le mur nord, comme celui qui figure sur le cadastre de 1833.

Le premier étage du bâtiment B était éclairé par une croisée et une demi-croisée en pierre. Il est possible que cette disposition se retrouvait de manière identique au premier niveau, car même s'il ne reste pas de trace de la demi-croisée, il est possible d'en restituer une à la place de la fenêtre et de la porte actuelle (Fig. 49). Le dernier étage présentait une composition différente qui ne respectait pas l'organisation en travée des niveaux inférieurs. Les deux croisées qu'il est possible de restituer présentent en effet un décalage vers l'est, qui s'explique par la présence de la tourelle en surplomb dans l'angle.

L'élévation était plus basse (Fig. 66). Il n'existait pas de comble ouvert comme actuellement, et ni la tourelle en surplomb, ni la tour d'escalier ne présentaient leur couronnement actuel.

La datation de cet ensemble repose sur les caractéristiques architecturales des deux façades et la morphologie de la tour d'escalier. Le dossier établi par l'Inventaire propose avec raison une datation du 15<sup>e</sup> s. Au 22-24 rue du Maquis à Sorèze, une façade à pan de bois présentant également une structure à croix de Saint-André superposées en deux registres a été datée par dendrochronologie de l'automne 1490-1491 (Béa 2013 : 404). Toutefois, il faut reconnaître qu'il s'agit d'un type de structure couramment utilisé entre le milieu du 15<sup>e</sup> s. et le premier quart du 16<sup>e</sup> s. Il est donc tout à fait possible que cette construction soit celle décrite dans le livre d'estime de 1480 (AmM CC1). La datation par dendrochronologie des bois des pinacles déposés permettrait d'être plus précis.

*Etude du 7 rue de la République*

---

*- Les transformations modernes*

Entre le 16<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> s., à une date qu'il est difficile de préciser, le bâtiment sur cour a fait l'objet de transformations importantes : de nouvelles baies ont été aménagées à l'emplacement des fenêtres originelles, les planchers ont été modifiés et les niveaux ont été cloisonnés. Une porte a été percée pour permettre un accès direct depuis la cour, au rez-de-chaussée surélevé. Ainsi, l'ensemble des distributions a été modifiée, l'escalier contenu dans la tourelle a été remplacé par un autre, probablement au début du 19<sup>e</sup> s. L'ancienne porte a été transformée en fenêtre et une autre a été percée plus à l'ouest. C'est certainement lors de cette même campagne de travaux que le niveau de sous-sol a été divisé en deux pièces ce qui a nécessité l'aménagement d'un nouvel accès au sous-sol.

Ces transformations correspondent certainement à une division de l'espace en plusieurs unités indépendantes, comme le montre la cadastre de 1833 (Fig. 9).

*- Une nouvelle façade, rue de la République, et les aménagements contemporains*

Le bâtiment a été fortement remanié lorsque la façade en pan de bois du logis sur rue a été détruite et remplacée par l'actuelle. L'étude réalisée en 2014 a montré que contrairement à ce qu'indique le dossier de l'Inventaire (Ugaglia 1985 : IA00040077), la destruction n'a pas concerné l'ensemble du corps de bâtiment mais seulement la façade sur rue que M. Vidal date de 1930, et la galerie sur cour dont A. Viré précise qu'elle fut détruite en 1933. La construction de l'extension orientale du premier-niveau du bâtiment et de la terrasse qui la surmonte est postérieure à cette destruction.

La surélévation du corps de bâtiment B, de la tourelle en surplomb et de la tour d'escalier polygonale est postérieure aux années 1930 puisqu'elle ne figure pas sur le cliché d'A. Viré (Fig. 66).

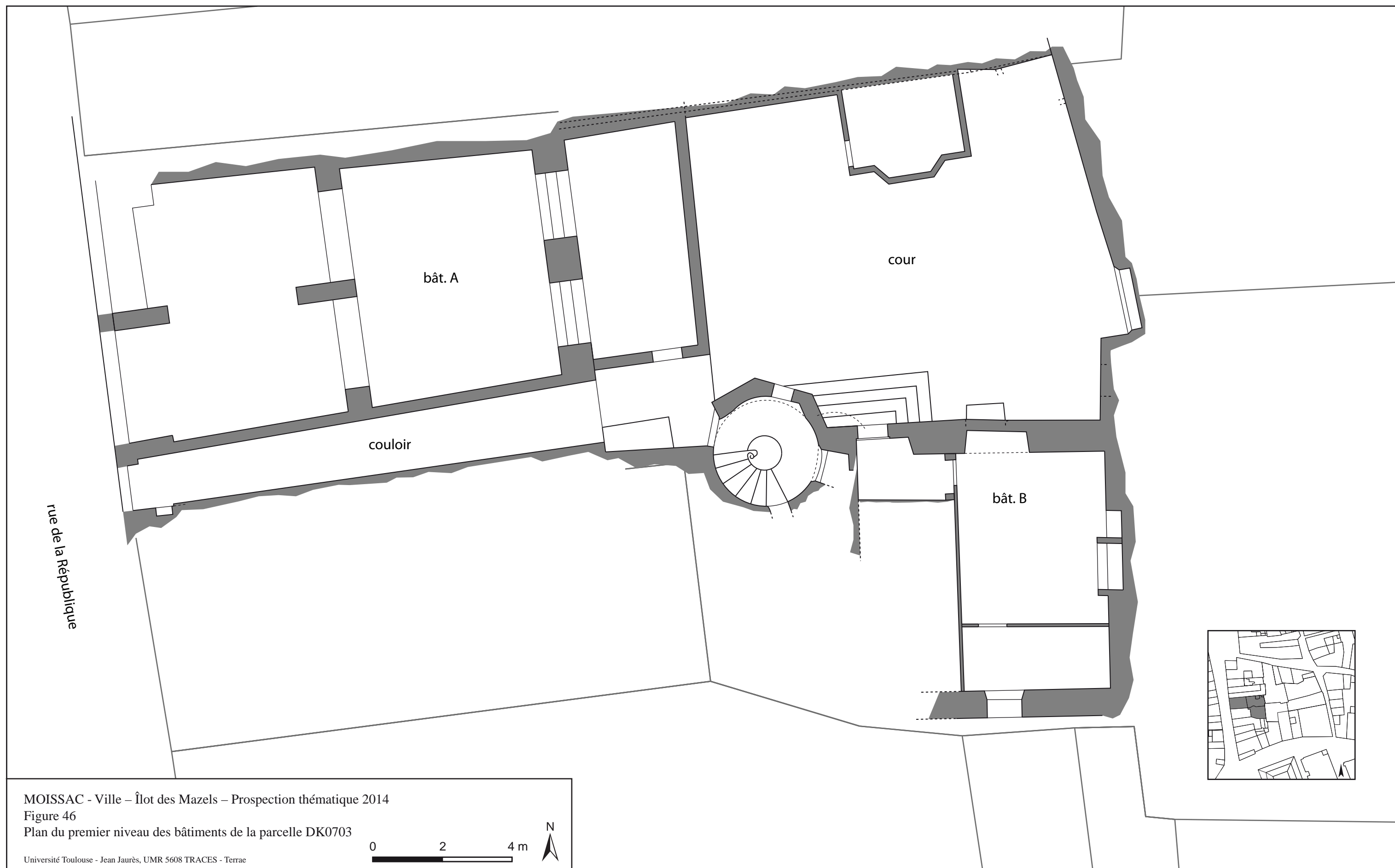
**Intérêt pour l'étude**

Cette parcelle présente des bâtiments qui témoignent d'une séquence d'occupation continue probablement depuis le 13<sup>e</sup> s. L'état de la demeure à la fin du Moyen Age qui a donné à la parcelle sa configuration actuelle est particulièrement bien documenté.

Seul le piquetage des murs intérieurs pourrait, à l'occasion de travaux de rénovation, fournir des renseignements complémentaires sur l'équipement et le décor de cette demeure et ainsi mieux comprendre le fonctionnement interne.

Une analyse dendrochronologique des bois actuellement conservés dans la cour, mais appartenant à un des anciens pinacles de la façade à pan de bois du logis sur rue, permettrait de dater avec plus de précision la construction de cette demeure dans le 15<sup>e</sup> s.





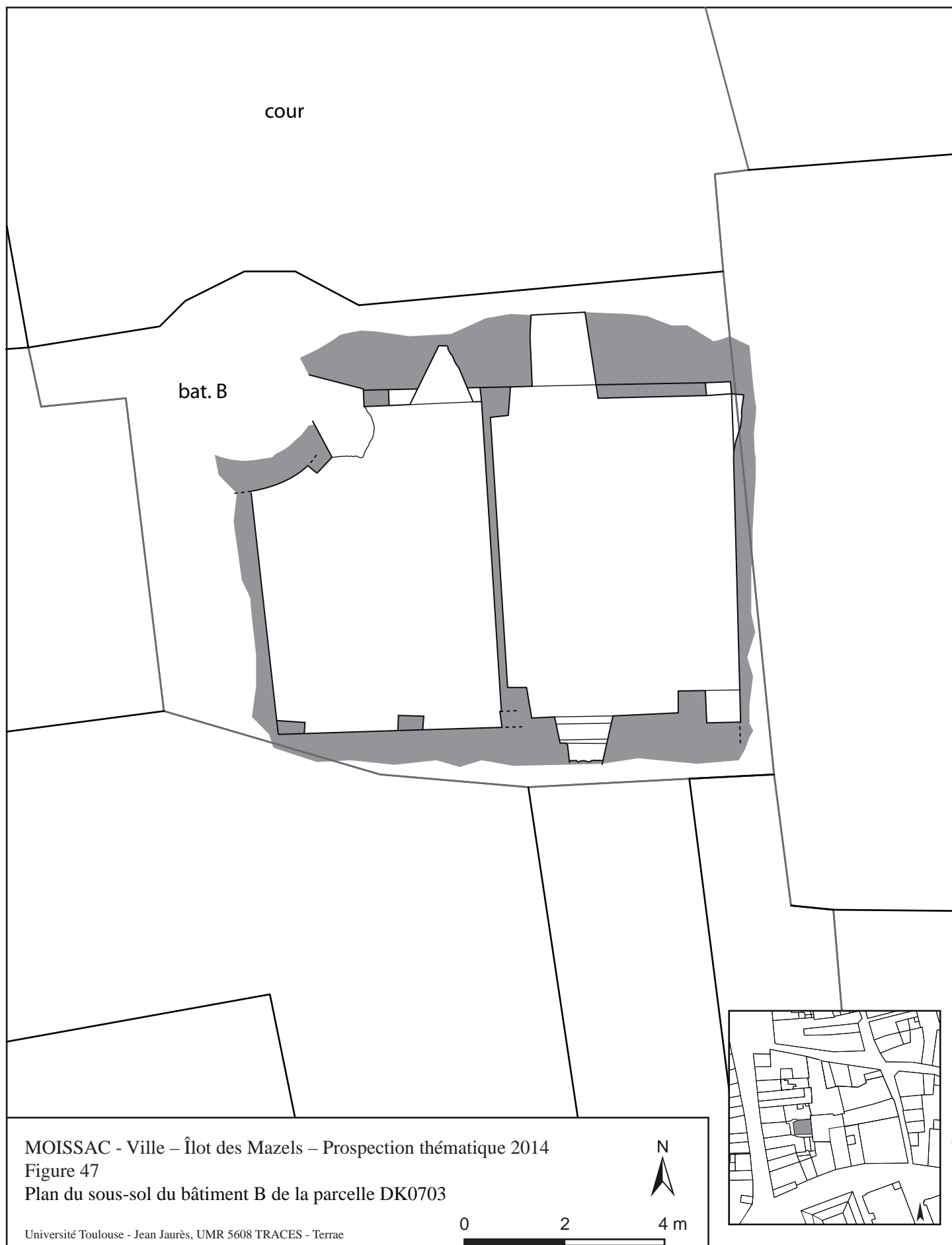
MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014

Figure 46

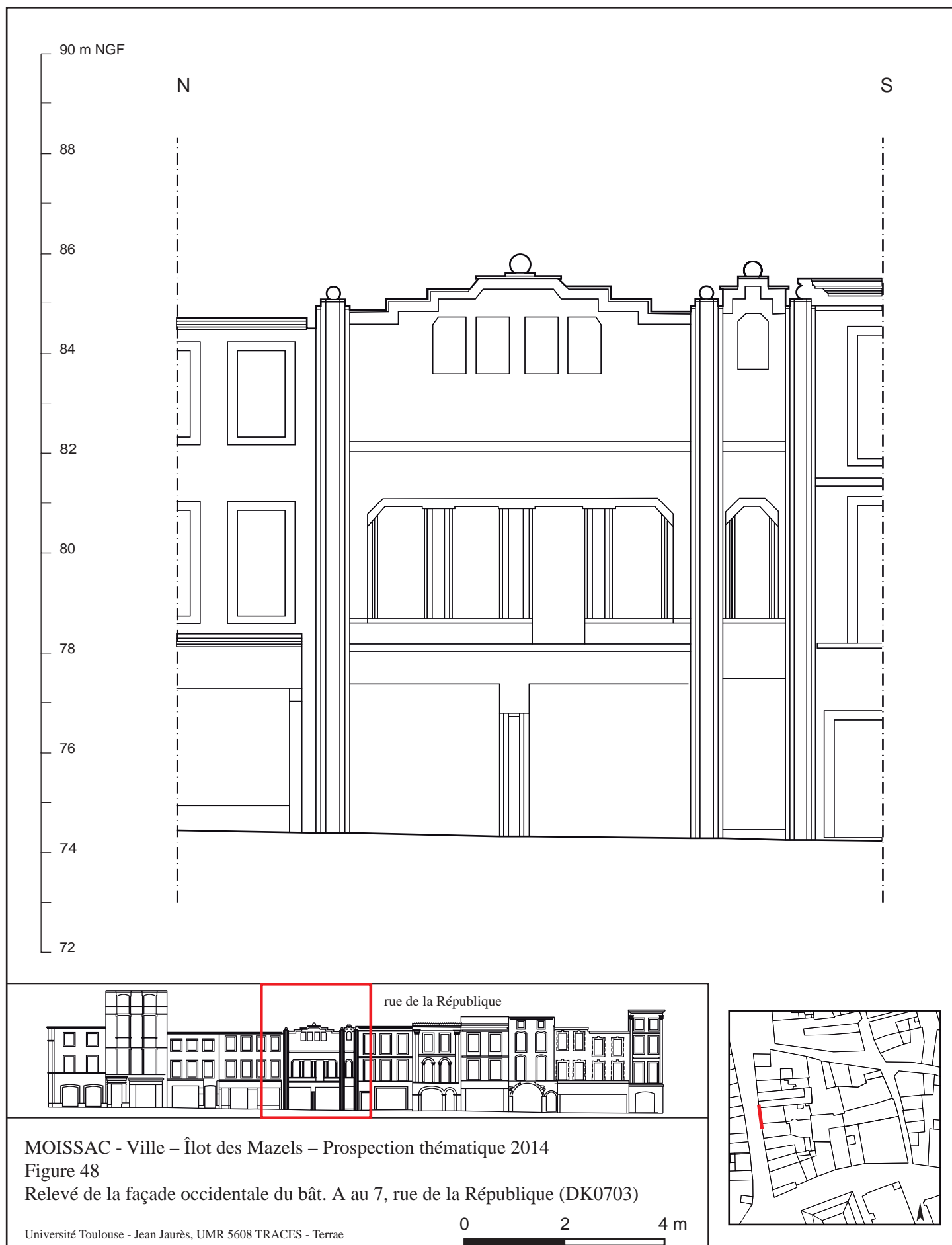
Plan du premier niveau des bâtiments de la parcelle DK0703



Etude du 7 rue de la République



Etude du 7 rue de la République



Etude du 7 rue de la République



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 46  
Relevé de la façade septentrionale du bât. B au 7, rue de la République (DK0703)



Etude du 7 rue de la République



Figure 50 : bâtiment A, façade donnant sur la rue de la République

Figure 51 : bâtiment A, le couloir traversant



Figure 52 : bâtiment A, façade donnant sur la cour



Etude du 7 rue de la République



Figure 53 : bâtiment B, le sous-sol oriental vu depuis le sud



Figure 54 : bâtiment B, le sous-sol occidental vu depuis le sud. Au centre, l'ancienne fenêtre du mur nord

Etude du 7 rue de la République



Figure 55 : bâtiment A, la charpente de comble



Figure 56 : la cour entre les bâtiments A et B



Etude du 7 rue de la République



Figure 57 : bâtiment B, façade donnant sur la cour

Figure 58 : bâtiment B, façade donnant sur la cour, fenêtre du premier niveau. On note les deux pièces de bois dont les extrémités sont sculptées de pinacles



Figure 59 : bâtiment B, la cheminée du premier niveau

Etude du 7 rue de la République



Figure 60 : bâtiment B, l'ancienne porte d'accès à la tour transformée en fenêtre



Figure 61 : bâtiment B, partie supérieure de la tour. On distingue l'ancien accès à la galerie et la surélévation de la tour.



Figure 62 : bâtiment B, intérieur de la tour d'escalier. La structure actuelle recoupe le linteau de la porte donnant accès au sous-sol



Etude du 7 rue de la République

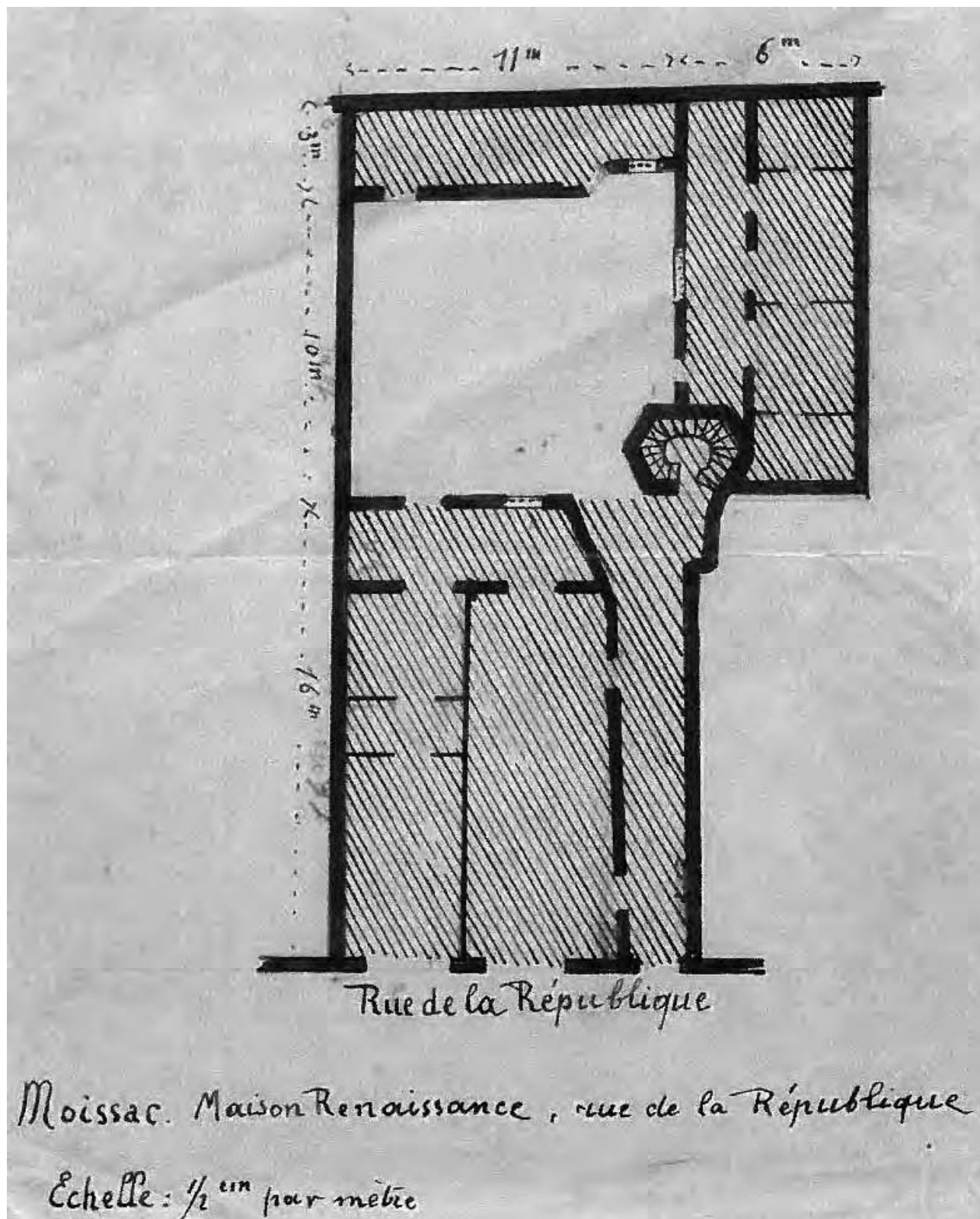


Figure 63 : Moissac. Maison Renaissance, rue de la République, plan réalisé par A. Viré, [vers 1930], AmM

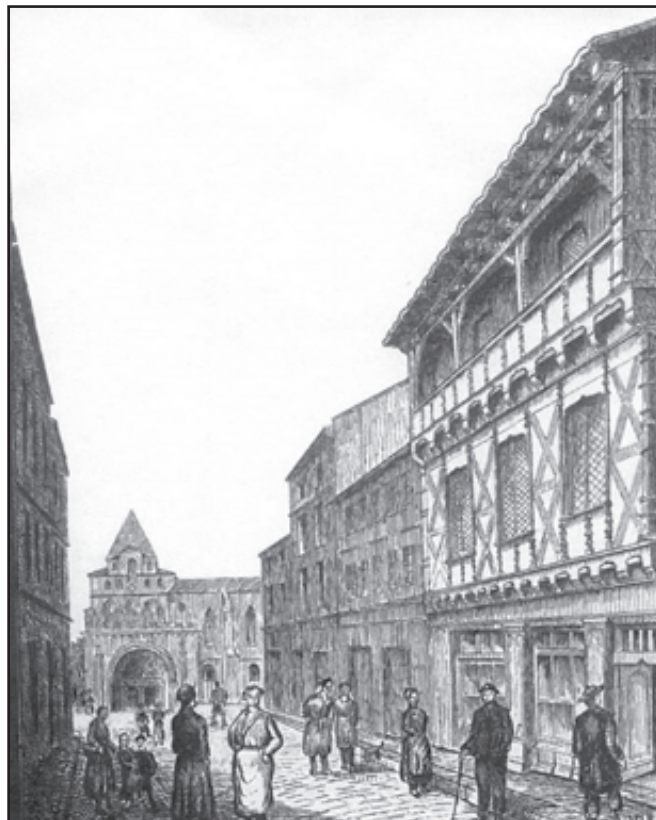


Etude du 7 rue de la République



Figure 64 : [sans titre], vue de la façade sur rue, [antérieur à 1930], dossier Inventaire IVR73\_85820660X

Figure 65 : [sans titre], façade sur la rue de la République, dessin A. Viré, [vers 1933], AmM 3S-Vire 4



Etude du 7 rue de la République



Figure 66 : [sans titre], vue de la cour.  
Cl. A. Viré, [vers 1930], AmM 4S-Vire 2

Figure 67 : *Maison Salers*. dessin A. Viré,  
[vers 1930, mention postérieure 1933],  
AmM 4S-Vire 2



*Maison Salers  
à droite partie démolie en 1935*

## ÉTUDE DU 9 RUE DE LA REPUBLIQUE



Indicatif : **RP09**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0704**

Surface : **123 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **123 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue**

### Résumé :

La surface totale de la parcelle est occupée par un bâtiment qui présente une façade sur rue homogène dont la construction n'est manifestement pas antérieure au 19<sup>e</sup> s.

Les conditions d'accès n'ont pas permis d'examiner le niveau de sous-sol qui conserve peut-être des maçonneries plus anciennes.



## **Description**

L'immeuble situé au 9, rue de la République occupe la totalité de la parcelle DK0704 : il présente une façade simple, à trois niveaux d'élévation (Fig. 68, 69).

Une cave est située sous le bâtiment ; sa présence est indiquée par deux jours-de-terre visibles depuis la rue. L'accès à ce niveau de sous-sol n'a malheureusement pas pu être possible.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est actuellement occupé par une ouverture de boutique qui occupe plus des 2/3 de sa largeur ; à gauche, une porte donne accès à un escalier permettant de gagner les étages. Un enduit recouvre la totalité de la surface murale, à l'exception de l'encadrement de la porte et de la boutique qui sont recouverts de plaquettes de parement en brique. Le second niveau est percé de trois portes-fenêtres rectangulaires donnant sur un balcon continu. Comme celles du niveau supérieur, ces ouvertures sont couvertes d'une plate-bande clavée de briques. Au delà d'un cordon régissant de brique, trois fenêtres placées au même aplomb que des premières occupent le troisième niveau. Celui-ci est également surmonté par un cordon de briques, puis couronné par une corniche.

L'ensemble de la façade est enduit, sauf les cordons et les encadrements saillants des ouvertures dont les briques ont été laissées à nu. Les clichés thermiques n'ont pas clairement permis d'identifier des reprises ou d'anciennes ouvertures sous l'enduit qui recouvre ces deux niveaux d'étage (Fig. 70).

## **Chronologie et datation**

Si le cadastre de 1833 montre qu'un bâtiment occupait déjà cette parcelle, il est peu probable qu'il s'agisse de celui qui vient d'être décrit (Fig. 9). En effet, hormis le rez-de-chaussée de la façade dont la maçonnerie n'est pas accessible, le reste de l'élévation, notamment la forme des baies, suggèrent une construction plus tardive, certainement de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s.

Faute d'accès au sous-sol, il n'est ni possible de préciser sa chronologie avec l'élévation, ni de le dater.

## **Intérêt pour l'étude**

L'intérêt de réaliser une étude de la construction qui vient d'être décrits semble faible dans la mesure où il s'agit probablement d'une construction de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. dans laquelle il est peu probable que des maçonneries plus anciennes soit conservées.

C'est l'existence d'une cave qui présente ici le plus intérêt. Un examen de ce niveau s'impose car il est susceptible d'être antérieur à l'immeuble actuel et de conserver des maçonneries anciennes.

Etude du 9 rue de la République



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 68  
Relevé de la façade occidentale du 9, rue de la République (DK0704)



Etude du 9 rue de la République



Figure 69 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République



Figure 70a : cliché de la façade occidentale (détail)

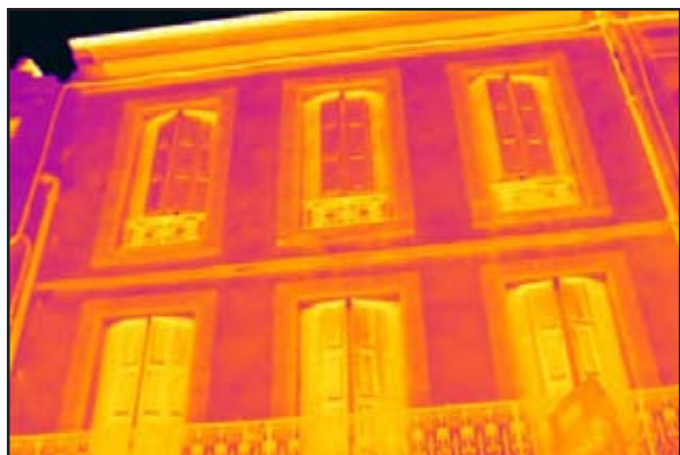


Figure 70b : cliché thermique de la façade occidentale (détail)

## ÉTUDE DU 11 RUE DE LA REPUBLIQUE



Indicatif : **RP11**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0547**

Surface : **197 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **173 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue ;  
visite intérieure**

### Résumé :

Malgré une façade sur rue qu'il est possible d'attribuer au premier quart du 19<sup>e</sup> s., les murs intérieurs du bâtiment élevé en front de rue présentent divers reprises. Malheureusement les conditions d'accès n'ont pas permis d'analyser les maçonneries et de proposer une chronologie.

## **Description**

Le bâtiment qui occupe le devant de la parcelle DK0547 se singularise des autres par l'importance de son décor, principalement au deuxième et troisième niveau (Fig. 71, 72).

Le rez-de-chaussée est percé de deux baies libres constituées de briques. Si la vitrine du magasin actuel est placée en arrière de la façade, il ne semble pas que ce fut originellement le cas. En effet, à gauche, la baie couverte d'un arc en anse-de-panier présente une largeur évoquant celle d'une boutique ; à droite, la baie couverte d'un arc plein cintre, s'apparente à une ancienne porte. Un cordon d'imposte en brique règne sur l'ensemble de ce niveau.

Les deux étages présentent un ordre colossal : des pilastres encadrent cette façade et soutiennent une corniche couronnée par un décor d'antéfixes. Un cordon de brique sépare ces deux niveaux. Le premier est percé de deux portes-fenêtres ouvrant sur un balcon ; ces ouvertures sont couvertes par un arc plein cintre reposant sur des impostes saillantes. Au même aplomb que ces ouvertures, deux fenêtres rectangulaires occupent l'étage supérieur.

L'ensemble de la façade est enduit à l'exception des pilastres, des cordons et de l'encadrement des baies qui présente toutefois des traces de badigeon blanc. Les clichés thermiques ne permettent pas de reconnaître de reprises sur cette façade qui semble homogène (Fig. 74).

A l'intérieur du magasin situé au rez-de-chaussée, le mur méridional était accessible malgré la présence de présentoirs. Le mur, principalement réalisé en briques, présente de nombreuses reprises identifiables par des irrégularités dans le nu du parement et par des changements de maçonneries (Fig. 73). Les conditions d'interventions n'ont pas permis de réaliser une étude fine de ce mur mitoyen avec l'immeuble de la parcelle DK0546, toutefois il est probable que des maçonneries antérieures à la façade soient conservées dans ce bâtiment.

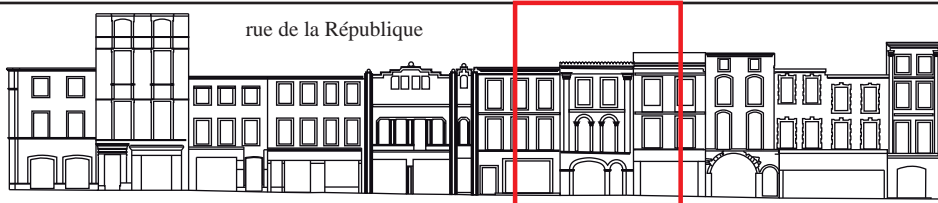
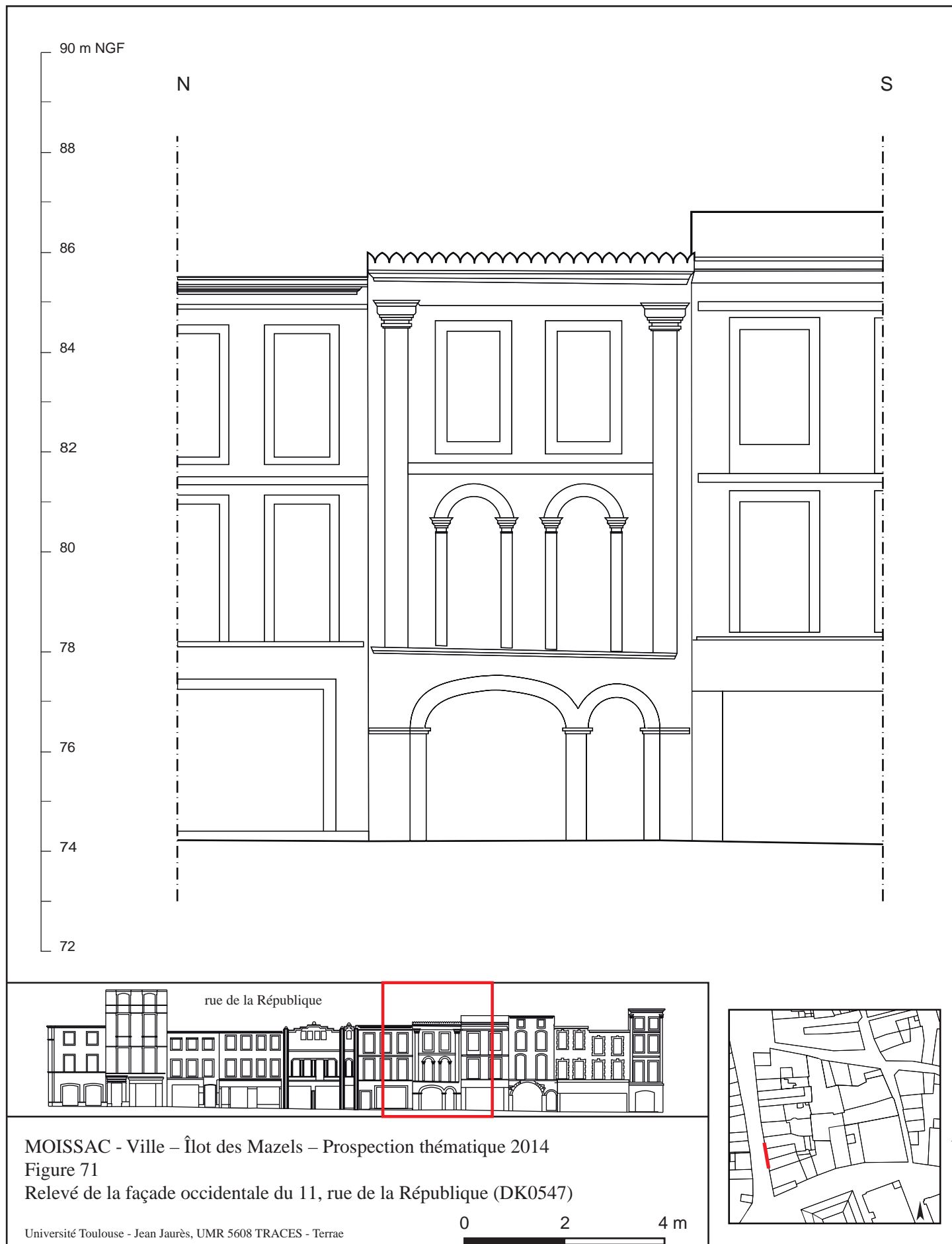
## **Chronologie et datation**

Le recours à des fenêtres couvertes en plein cintre et le motif retenu pour le garde-corps du balcon évoquent le premier quart du 19<sup>e</sup> s. voire le style Empire. Peut-être ce bâtiment est-il déjà celui qui figure sous le numéro 1430bis sur le cadastre de 1833 ?

## **Intérêt pour l'étude**

En dehors de l'examen de la façade donnant sur la rue de la République, l'étude menée en 2014 a seulement permis d'effectuer une rapide visite du magasin situé au premier niveau. L'accès à l'arrière de la parcelle permettrait certainement de compléter ces premières observations. Si les reprises de maçonneries d'ores et déjà repérées ne peuvent être interprétées, elles engagent toutefois à approfondir l'étude, au moins au premier niveau.

Etude du 11 rue de la République



MOISSAC - Ville – Îlot des Mazels – Prospection thématique 2014  
Figure 71  
Relevé de la façade occidentale du 11, rue de la République (DK0547)



Etude du 11 rue de la République



Figure 72 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République



Figure 73 : cliché de détail du mur méridional au premier niveau. A gauche, on distingue le retour du mur de refend.



Figure 74a : cliché de la façade occidentale (détail)



Figure 74b : cliché thermique de la façade occidentale (détail)



## ÉTUDE DU 13 RUE DE LA REPUBLIQUE



Indicatif : **RP13**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0546**

Surface : **93 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **93 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue**

### Résumé :

Faute d'étude suffisante, la chronologie des maçonneries occupant cette parcelle ne peut être établie. Si la façade donnant sur la rue de la République a vraisemblablement été édifiée au 19<sup>e</sup> s., il semble que le bâtiment conserve aussi des parties plus anciennes comme le suggèrent les arcs percés dans le mur de refend.

## **Description**

Conformément à la plupart des constructions décrites ci-dessus, la façade de l'immeuble qui occupe la parcelle DK0546 est organisée sur trois niveaux d'élévations (Fig. 75, 76).

La totalité du rez-de-chaussée est occupé par une baie qui accueille la vitrine de la boutique. La maçonnerie des piédroits n'est pas accessible mais recouverte de plaquettes de parement en brique ; le couverture est recouvert d'enduit mais la très grande portée de l'ouverture ne laisse aucun doute sur la présence d'une poutrelle en IPN.

De manière simple, chaque étage est individualisé par un cordon régissant et composé de deux grandes fenêtres rectangulaires couvertes d'une plate-bande clavée. Le second étage est couronné d'une corniche et d'un bandeau d'attique.

Les clichés thermiques n'ont pas permis d'identifier des reprises masquées par l'enduit. A l'exception du premier niveau, il s'agit d'une façade homogène (Fig. 77).

Un rapide examen de l'intérieur de la boutique montre que le bâtiment conserve des maçonneries antérieures à la façade, comme les arcs en briques aménagés dans le mur de refend du rez-de-chaussée. Aucun cliché n'a pu être réalisé dans la boutique.

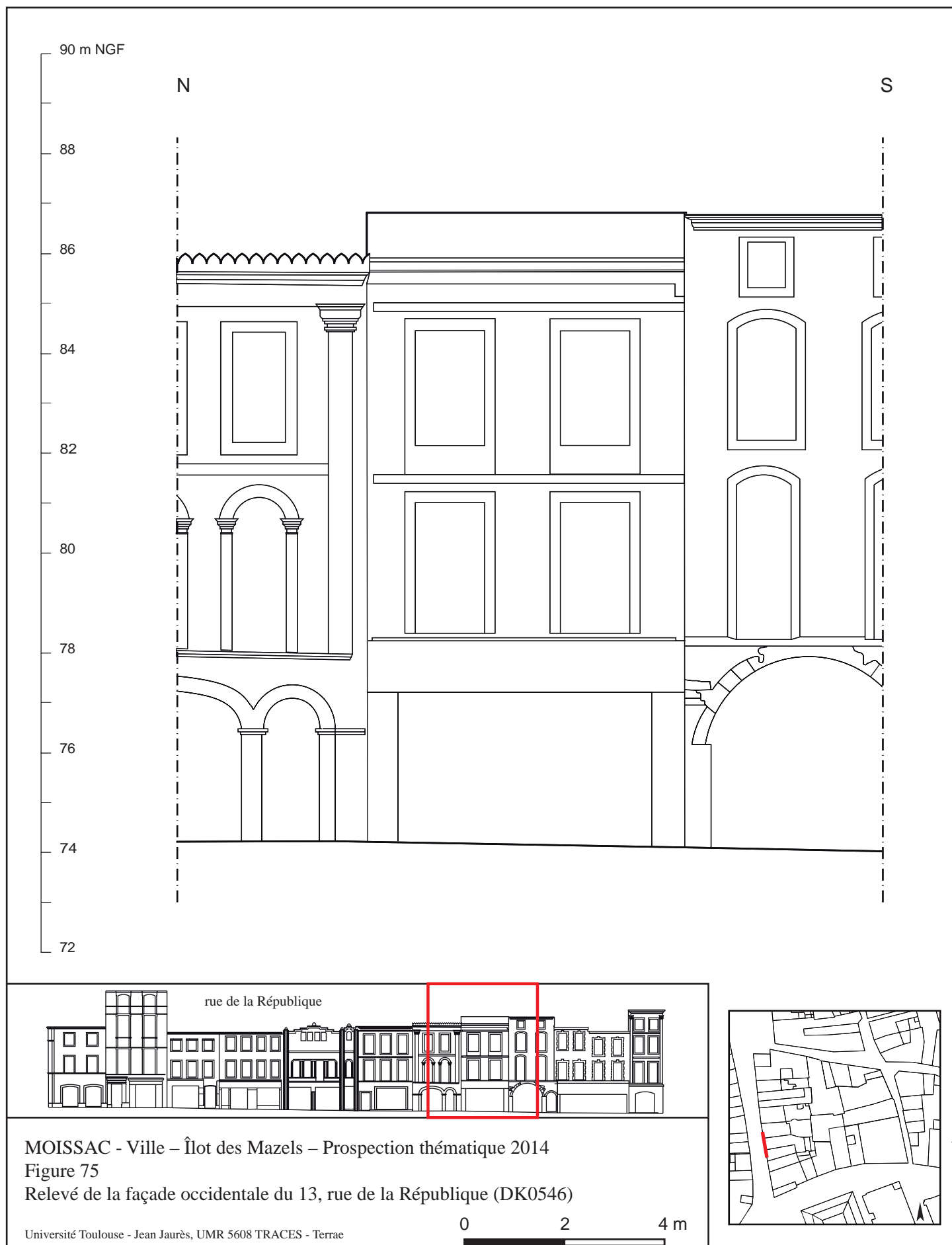
## **Chronologie et datation**

Faute d'étude suffisante, la chronologie des maçonneries occupant la parcelle DK0546 ne peut être établie. Si la façade donnant sur la rue de la République a vraisemblablement été édifiée au 19<sup>e</sup> s., il semble que le bâtiment conserve aussi des parties plus anciennes.

## **Intérêt pour l'étude**

Au regard des éléments repérés à l'intérieur de cet immeuble, une étude du bâti semble justifiée afin de restituer et d'interpréter les états anciens de ce bâtiment.

Etude du 13 rue de la République



Etude du 13 rue de la République



Figure 76 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République



Figure 77a : cliché de la façade occidentale (détail)

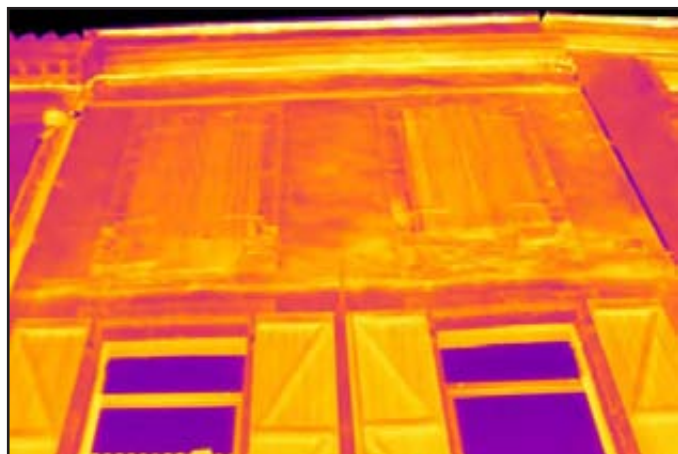


Figure 77b : cliché thermique de la façade occidentale (détail)

## ÉTUDE DU 15 RUE DE LA REPUBLIQUE



Indicatif : **RP15**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0545**

Surface : **101 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **101 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue ;  
visite intérieure ; étude de la cave**

### Résumé :

Face aux autres constructions donnant sur la rue de la République, celle-ci présente l'originalité de disposer dans un rez-de-chaussée construit en brique, d'un grand arc en pierre de taille. Bien que celui-ci a été modifié postérieurement, il est possible de situer la construction de ce premier niveau au plus tard au 15<sup>e</sup> ou au début du 16<sup>e</sup> s. puisque la pierre d'œuvre se fait rare à partir de cette période. A en juger par la forme des fenêtres et notamment des arcs segmentaires, les niveaux supérieurs datent probablement du 18<sup>e</sup> s. D'importantes modifications ont touchées les niveaux inférieurs dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> s.

La cave ne présente malheureusement aucun élément remarquable, si bien qu'il est difficile de l'associer aux maçonneries du rez-de-chaussée, ou même de dater sa construction.



## Description

L'immeuble situé au 15, rue de la République présente un corps de bâtiment unique composé de quatre niveaux d'élévation (Fig. 78, 80) et d'un niveau de sous-sol (Fig. 79, 82, 83).

L'ensemble de la façade est composée d'une maçonnerie de brique ; seul l'arc extradossé de la boutique qui présente un chanfrein a été réalisé en pierre de taille. Même rapide, l'examen de ce premier niveau montre que celui-ci a subi plusieurs modifications. Ainsi, la présence de pierres de taille dans le parement, de chaque côté de l'arc, suggère assurément une reprise, ce qu'indique aussi l'usage de la brique à la place des sommiers de l'arc (Fig. 80). Plus clairement identifiable, la reprise liée à la réfection des piédroits de l'ouverture de la boutique correspond à une modification récente, intervenue en même temps que l'aménagement de l'actuelle porte piétonne.

L'étage est percé de deux grandes portes-fenêtres chacune couverte d'un arc segmentaire. Bien que moins haute, les fenêtres du second étage sont construites sur le même modèle. Enfin, deux petites baies rectangulaires occupent le dernier niveau qui s'apparente à un étage d'attique bien qu'il soit surmonté d'une corniche.

A l'exception du rez-de-chaussée, la façade est recouverte d'enduit ; seuls les encadrements des ouvertures en briques sont visibles. Les clichés thermiques n'ont pas permis de reconnaître de structures sous l'enduit (Fig. 81).

L'intérieur du rez-de-chaussée a été visité : le magasin qui l'occupe ne laisse aucune partie accessible. En revanche, l'examen et le relevé de la cave apporte quelques informations supplémentaire (Fig. 79).

La cave est accessible par un escalier à volée droite et à quart-tournant situé contre le mur méridional de la façade. Celui-ci donne dans une petite pièce rectangulaire d'environ 6,00 m par 3,75 m ouverte sur la rue, en direction de l'ouest, par deux petits jours-de-terre, probablement d'anciens soupiraux à en juger par la forme des glacis (Fig. 83). Le sol de la cave est occupé par une aire de pavement en carreau de terre cuite. Les parois sont constituées de briques qui se devinent partiellement sous un enduit très altéré. Bien que la prudence soit de rigueur car le maçonnerie n'est pas totalement accessible, il est probable que l'ensemble soit homogène. Et, même si l'encadrement de la baie qui assure la communication avec l'escalier est en pierre de taille, l'absence de désordre dans la maçonnerie suggère une contemporanéité avec le reste des murs.

Dans cette cave, la modification la plus importante concerne le couvrement. En effet, l'actuel plancher dont les entrevous de briques sont certainement soutenues par des poutrelles métalliques, n'est assurément pas très ancien. Il remplace selon toute vraisemblance un plancher en bois désormais impossible à restituer. C'est à l'occasion de la mise en place de ce nouveau plancher que les soupiraux du mur occidental ont été transformés en jours-de-terre.

Par ailleurs, en dehors des quatre petits murets de briques appuyés contre le mur nord, aucun aménagement postérieur à la construction des murs n'a été repéré.

### **Chronologie et datation**

La partie de la plus ancienne de cette construction se situe certainement au rez-de-chaussée. Si la forme de l'arc n'est en rien spécifique, l'usage de la pierre de taille dans une maçonnerie de briques permet de proposer une datation de la fin de Moyen Age. En effet, la pierre de taille est parfois utilisée jusqu'au 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> s., puis elle se fait plus rare à Moissac à la fin du Moyen Age ; dans l'architecture civile de qualité, elle n'est plus utilisée que pour l'encadrement des ouvertures (cf. étude du 2, rue Caillavet p. 39-42 ou du 1, rue Malaveille p. 112-115). C'est ce constat qui permet de dater l'arc et une partie du rez-de-chaussée de la fin du Moyen, au plus tard du 15<sup>e</sup> ou du début du 16<sup>e</sup> s.

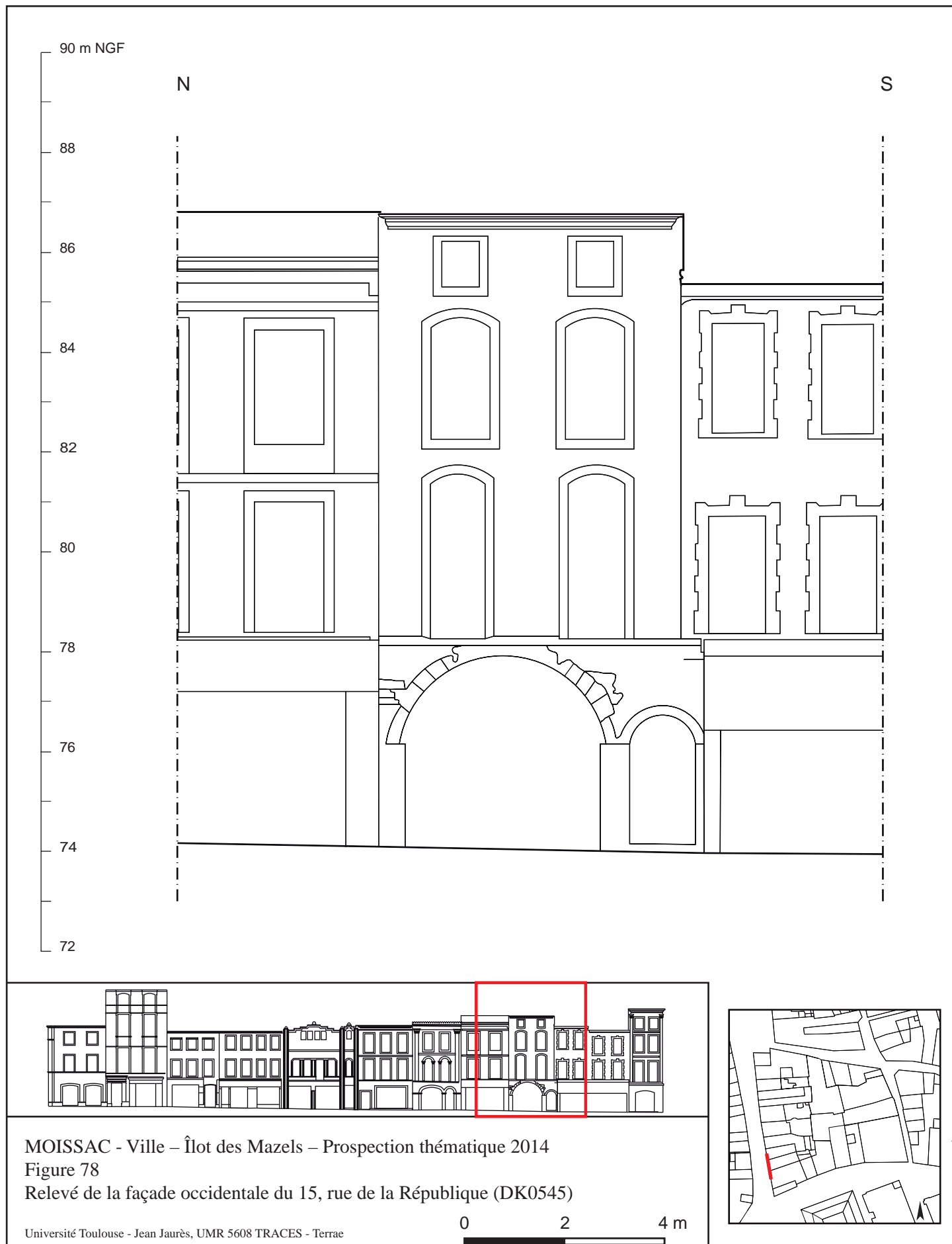
A en juger par la forme des fenêtres et notamment des arcs segmentaires, les niveaux supérieurs datent probablement du 18<sup>e</sup> s. La configuration de l'élévation fonctionnant avec l'arc du rez-de-chaussée est inconnue.

La reprise en brique des parties correspondant aux sommiers de cet arc est difficile à dater. Il est toutefois, certain qu'elle est antérieure aux modifications récentes probablement de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> s., comme la reprise des piédroits de l'ouverture de la boutique et l'aménagement actuel de la porte ou la mise en place du nouveau plancher séparant la cave de la boutique en rez-de-chaussée.

### **Intérêt pour l'étude**

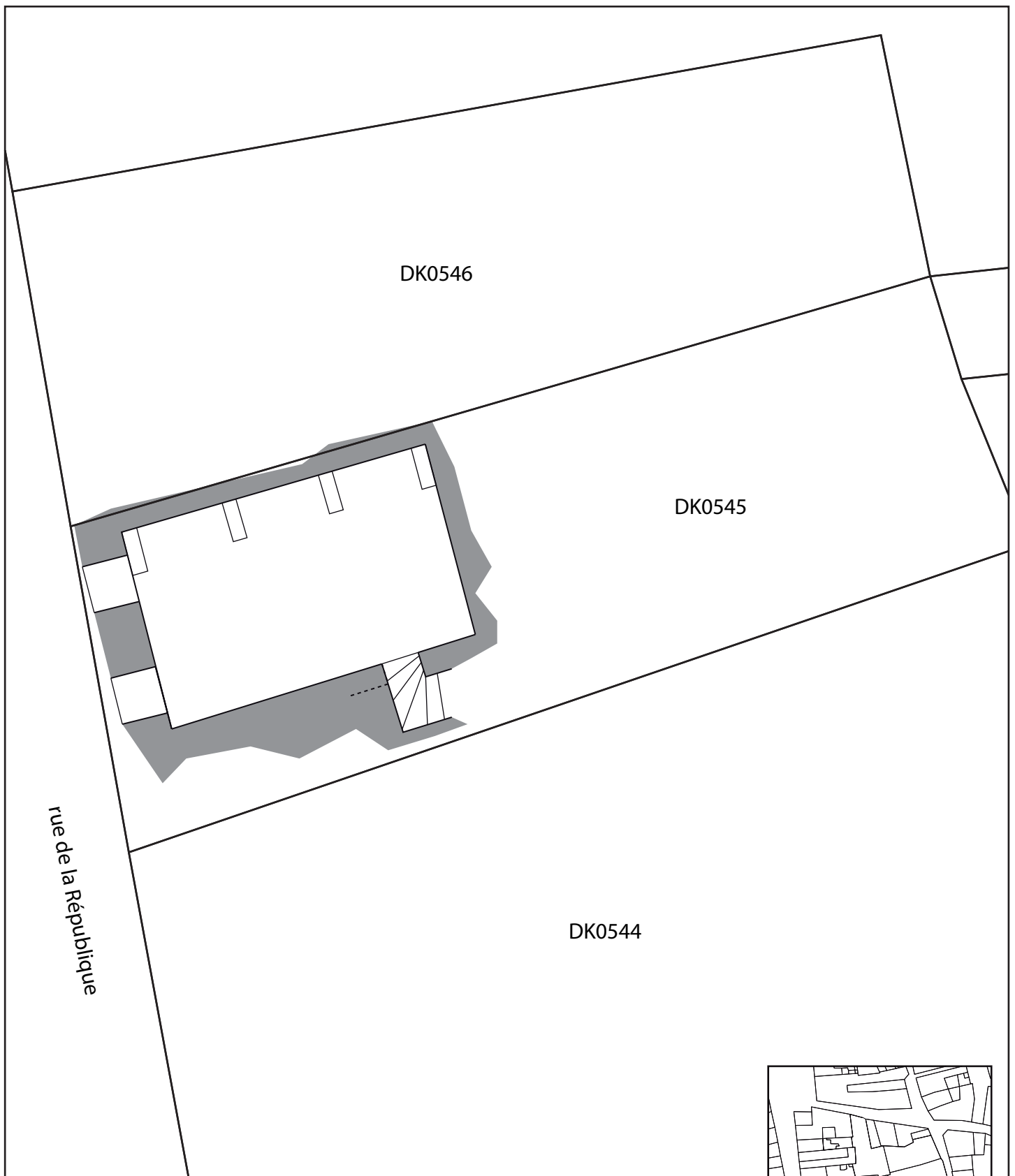
L'examen de cet immeuble montre qu'il conserve des parties pouvant remonter à la fin du Moyen Age. L'intérêt de poursuivre l'étude, notamment si des travaux touchaient le premier niveau, se justifie pleinement. L'enjeu serait aussi d'établir le lien chronologique entre la cave et l'élévation, ce qui n'a pas pu être effectué en 2014.

Etude du 15 rue de la République



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 78  
Relevé de la façade occidentale du 15, rue de la République (DK0545)

Etude du 15 rue de la République



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014

Figure 79

Plan du sous-sol au 15, rue de la République (DK0545)

Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae

0 2 4 m



Etude du 15 rue de la République



Figure 80 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République



Figure 81a : cliché de la façade occidentale (détail)



Figure 81b : cliché thermique de la façade occidentale (détail)



Etude du 15 rue de la République



Figure 82 : cliché du niveau de sous-sol, vue vers l'est



Figure 83 : cliché du niveau de sous-sol, vue vers l'ouest

## ÉTUDE DU 17 RUE DE LA REPUBLIQUE - 3 RUE MALAVEILLE



Indicatif : **RP17**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0544**

Surface : **202 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **202 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue ;  
visite intérieure**

### Résumé :

L'immeuble qui occupe la parcelle DK0544 correspond au groupement d'un ensemble de constructions hétérogènes.

Sur la rue de la République, deux immeubles indépendants occupaient l'emprise de l'actuelle parcelle, l'un un peu plus haut que l'autre avant qu'ils ne soient réunies dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. La connexion avec le corps de bâtiment donnant sur la rue Malaveille est impossible à établir sans une étude plus approfondie. La façade ne présente aucun élément qui permettent de dater son élévation.

## **Description**

L'immeuble qui occupe la parcelle DK0544 correspond au groupement d'un ensemble de constructions hétérogènes.

### *Au 17, rue de la République*

Sur la rue de la République, malgré des efforts d'homogénéisation de la façade (mêmes chambranles de fenêtres, enduit unique), on distingue nettement que deux immeubles initialement indépendants ont été réunis (Fig. 84, 86). Les indices les plus évidents sont le décalage de hauteur entre les deux constructions, l'importante fissure visible malgré son colmatage, entre la deuxième et troisième travée, et l'absence d'alignement horizontal des fenêtres du second étage.

Le premier niveau est intégralement ouvert et occupé par un ensemble de vitrines. Il est possible que la poutre qui assure le couvrement de cette très large ouverture repose sur des poteaux métalliques, cependant cette structure contemporaine n'a pas été examinée.

Le premier étage est percé de quatre fenêtres de dimensions et de chambranles harpés similaires mais dont la distribution horizontale montre toutefois qu'elles fonctionnent par paire puisqu'il existe en effet un léger décalage de hauteur au profit de celles situées au nord. Une visite de ce niveau n'a pas permis d'apporter d'informations supplémentaires, si ce n'est de voir que le mur de refend qui correspond à la séparation entre les deux bâtiments, a été supprimé afin de créer un seul grand volume (Fig. 87). Des éléments appartenant à un décor intérieur du 19<sup>e</sup> s. sont visibles sur les trumeaux.

Des baies à peu près identiques occupent le second étage. Le décalage entre les deux groupes de fenêtres se retrouve, mais plus accentué qu'au niveau inférieur.

Un enduit jaune recouvre l'ensemble de ces deux niveaux d'étage, jusqu'aux corniches. Les clichés thermiques mettent en évidence, au centre de l'actuelle façade, la fissure colmatée déjà mentionnée (Fig. 88). D'autres anomalies thermiques sont visibles, mais il est difficile de les interpréter. Peut-être s'agit-il de vestiges d'anciennes baies, antérieures aux fenêtres actuelles ?

### *Au 3, rue Malaveille*

Donnant sur la rue Malaveille, l'immeuble présente une façade bien différente (Fig. 85, 89). Le rez-de-chaussée est entièrement occupé par une vitrine et, à droite, par une porte donnant accès aux logements situés à l'étage. Chacun des étages est ajouré de trois portes-fenêtres rectangulaires donnant sur un balcon, sauf l'étage de comble dont la lucarne-pignon interrompt la corniche.

Cette façade est intégralement enduite ; l'examen thermique destiné à identifier d'éventuels changements de matériaux sous-jacent n'a pas permis ici de reconnaître la présence d'anciennes ouvertures, sauf peut-être dans la partie supérieure droite de la façade (Fig. 90).

### **Chronologie et datation**

Établir avec précision la chronologie relative de l'ensemble des maçonneries de cet immeuble est actuellement impossible. Les observations sont trop incertaines et surtout trop peu nombreuses. Il faut donc se contenter de considérations d'ensemble.

Sur la rue de la République, deux immeubles indépendants occupaient l'emprise de l'actuelle parcelle, l'un un peu plus haut que l'autre. Le cadastre de 1833 montre en effet deux parcelles à la place de l'actuelle DK0544 (Fig. 9). L'une, au nord, est lanierée et intégralement bâtie (n°1433) ; l'autre, au sud, occupée par deux corps de bâtiment, prend la forme d'un L (n°1434). Ni la chronologie relative entre ces deux constructions, ni leur datation n'est possible.

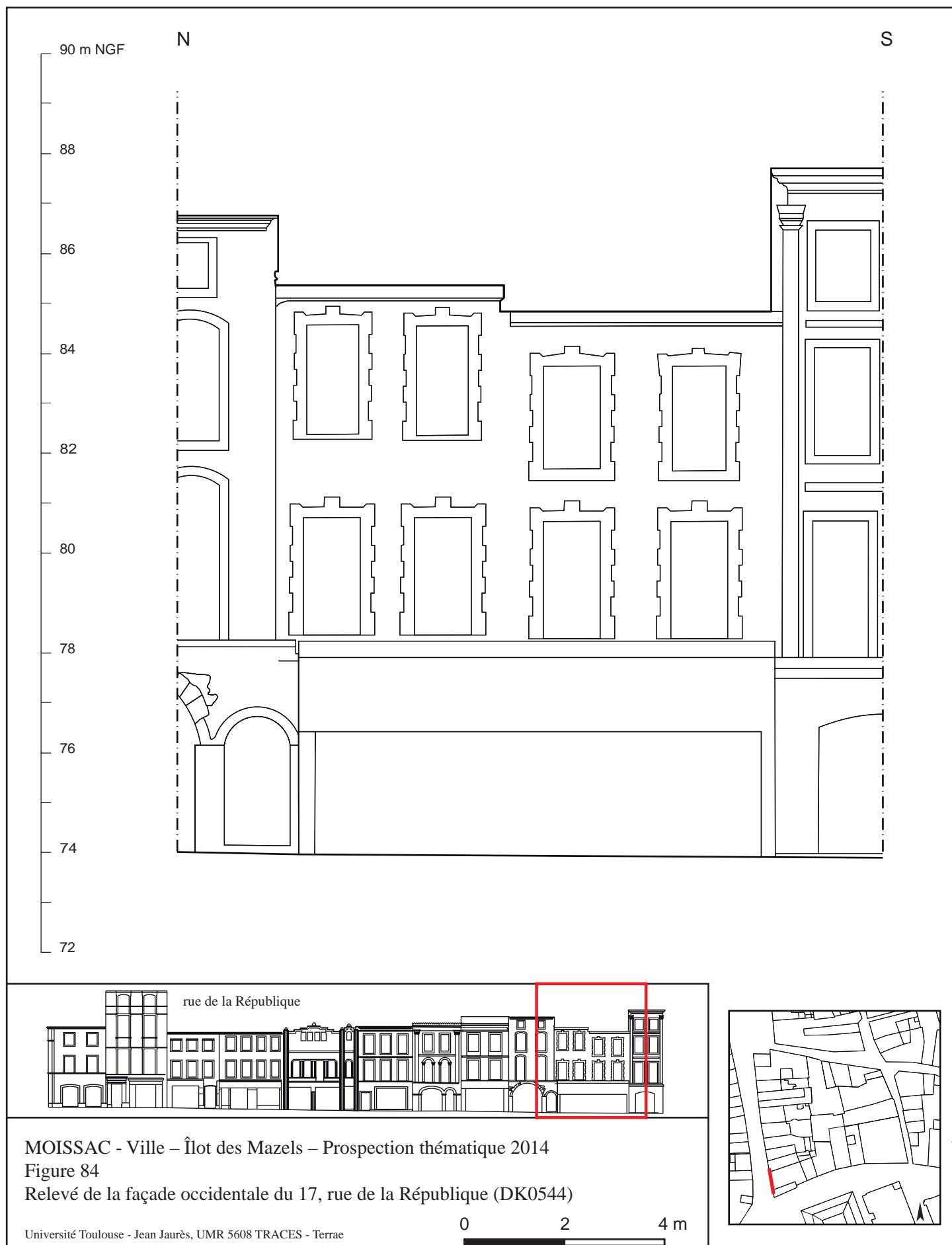
Après 1833, ces deux constructions ont été réunies : afin d'homogénéiser les façades, les anciennes fenêtres des étages ont été modifiées, élargies et décorées d'un chambranle harpé identique. Ceci est en effet la seule explication des décalages horizontaux déjà mentionnés. Un enduit de couleur jaune a ensuite été appliqué sur l'intégralité de cette nouvelle façade.

La connexion avec le corps de bâtiment donnant sur la rue Malaveille est impossible à établir sans une étude plus approfondie. La façade est peu accessible : seul le caractère récent des garde-corps et donc des balcons peut-être avancé. Ces derniers n'apparaissent d'ailleurs pas sur les clichés anciens (Fig. 14, 15) où de hautes fenêtres rectangulaires occupent la place des portes-fenêtres actuelles.

### **Intérêt pour l'étude**

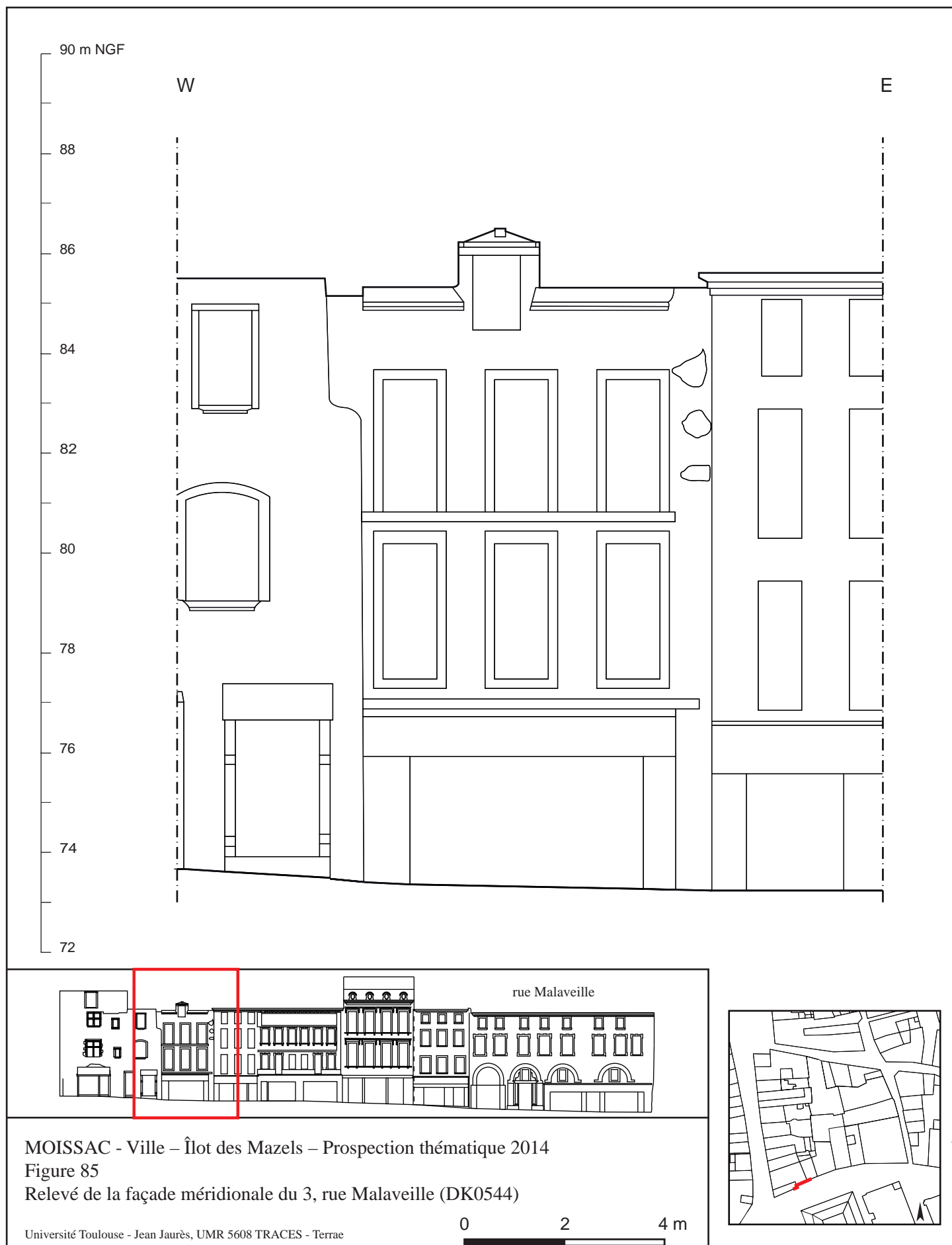
Au regard des lacunes soulignées ci-dessus, une étude du bâti semble justifiée pour préciser la chronologie relative des bâtiments réunis dans l'immeuble actuel. Il serait notamment opportun de suivre l'aménagement de l'étage de la partie donnant sur la rue de la République, surtout si des enduits doivent être dégagés.

Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille





Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Figure 86 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République



Figure 87 : l'intérieur du premier étage

Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Figure 88a : cliché de la façade occidentale (détail)

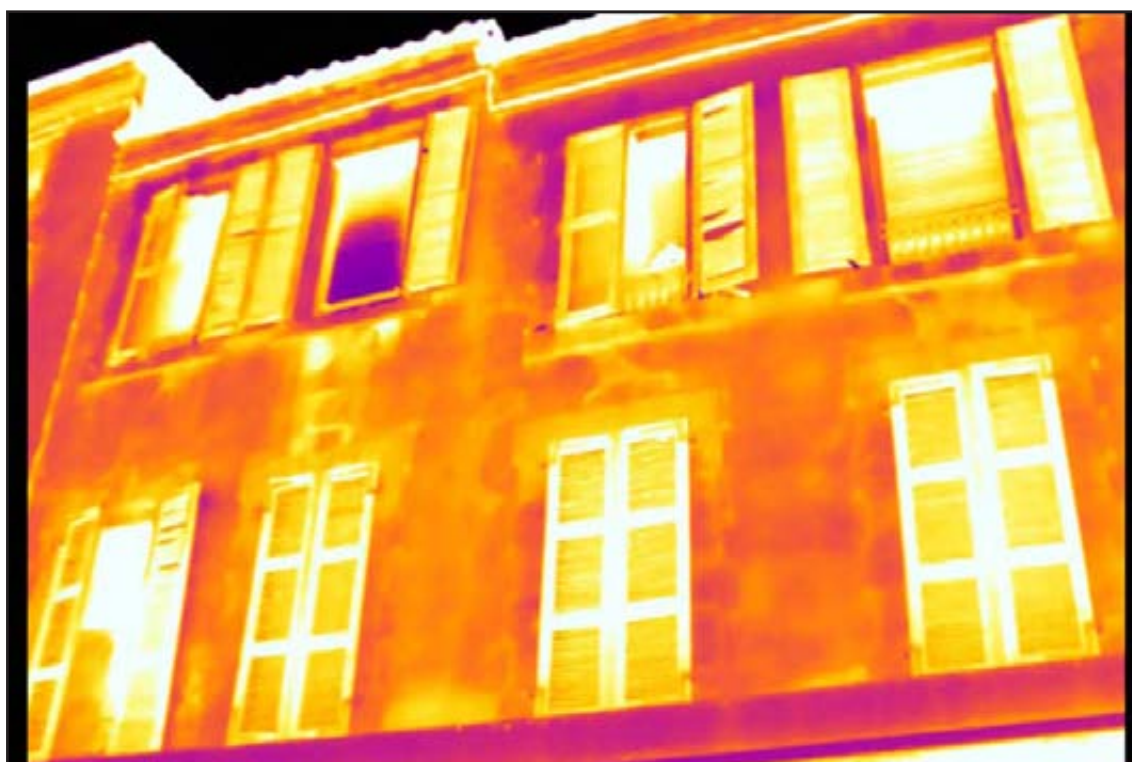


Figure 88b : cliché thermique de la façade occidentale (détail)



Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Figure 89: vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 90a : cliché de la façade méridionale (détail)

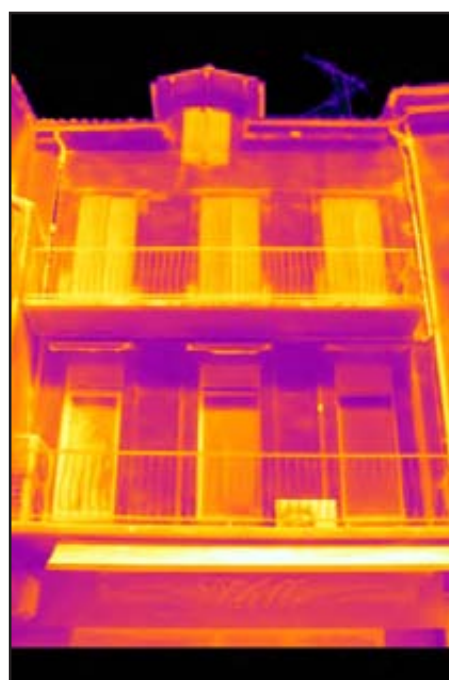


Figure 90b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)

**ÉTUDE DU 19 RUE DE LA REPUBLIQUE - 1 RUE MALAVEILLE**Indicatif : **RP19**N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0543**Surface : **54 m<sup>2</sup>**Surface bâtie : **54 m<sup>2</sup>**Type d'étude : **examen des façades sur rue ;  
visite intérieure****Résumé :**

Cet immeuble d'angle présente deux façades très différentes l'une de l'autre. Celle donnant sur la rue Malaveille conserve une élévation en brique datant de la fin du 15<sup>e</sup> ou du début du 16<sup>e</sup> s. d'après les croisées en pierre qui lui sont associées. Le reste de la façade semble avoir été peu ouvert sur la rue hormis les petites fenêtres rectangulaires qui éclairent un escalier en-œuvre. Il est probable que cette élévation était initialement associée à une façade en pan de bois donnant sur la rue de la République, avant qu'elle ne soit remplacée par l'actuelle élévation que l'ordre colossal et les chapiteaux doriques permettent de dater de la fin du 18<sup>e</sup> ou du début du 19<sup>e</sup> s. C'est ce qui expliquerait pourquoi il existe un important décrochement entre ces deux élévation.

Si cette hypothèse pouvait être confirmée cela rapprocherait cette construction de celle sise au 7 rue de la République qui présentait elle-aussi une façade en pan de bois associée à une élévation en briques et pierres.



## **Description**

L'immeuble et la parcelle sur laquelle il s'inscrit occupent une position d'angle, entre la rue de la République et la rue Malaveille longeant la place des Récollets (Fig. 93). Bien qu'appartenant à une même construction, les deux façades de cet immeuble sont très différentes ; elles appartiennent à des types distincts. A leur jonction, toutes deux forment un angle rentrant qui est occupé en partie basse par un chasse-roue.

### *Au 19, rue de la République*

L'absence d'enduit sur la partie donnant sur la rue de la République permet de voir l'intégralité de sa maçonnerie de brique et de constater sa totale homogénéité (Fig. 91, 94). La façade présente, au dessus d'un rez-de-chaussée, un ordre colossal à chapiteaux doriques : des pilastres délimitent en effet trois niveaux d'étages décroissants, chacun constitué de deux fenêtres et séparé par un cordon.

La boutique située au rez-de-chaussée est ouverte sur la rue par une grande ouverture couverte d'un arc segmentaire. Le premier étage présente deux fenêtres rectangulaires à chambranle chacune couverte d'une plate-bande clavée. Le même modèle d'ouverture est repris à l'étage supérieur : les fenêtres sont aussi larges, mais moins hautes, tandis qu'au dernier niveau elles sont quasiment carrées.

### *Au 1, rue Malaveille*

Cette façade n'est pas homogène (Fig. 91, 95). L'élévation présente en effet un décrochement lié à la présence d'un étage supplémentaire dans la partie occidentale. A l'exception des contours des baies, la façade est entièrement enduite. Cependant les clichés thermiques permettent d'identifier diverses structures masquées par le revêtement (Fig. 96).

Actuellement le premier niveau est occupé par deux boutiques. Celle située le plus à l'ouest est ouverte par une grande ouverture couverte d'un linteau en bois, lui même soutenu par un poteau qui sépare la porte et la vitrine de la boutique (POR108). Au dessus de l'enseigne, une importante fissure en arc de cercle suggère la présence initiale d'un arc. Un cliché ancien documente cet état : on reconnaît le linteau surmonté de l'arc segmentaire (Fig. 101). Cette disposition ne se retrouve toutefois pas à l'intérieur du bâtiment. En effet, la porte est ouverte d'un linteau que surmonte un arc segmentaire qui lui est propre (Fig. 97). Les ouvertures ont donc fait l'objet de plusieurs modifications successives dont la chronologie ne peut être établie avec les éléments actuels. Plus à l'est, la seconde boutique est accessible par une porte couverte d'un linteau de bois (POR109) : à en juger par le traitement de son revers et l'arrachement de maçonnerie en guise de tableaux, cette ouverture correspond à un percement ou à un élargissement effectué dans un mur plus ancien. Une seconde ouverture (POR110) couverte d'un arc segmentaire en brique est située à droite de cette porte.

Un escalier très récent permet d'accéder aux étages depuis la porte de la boutique située la plus à l'ouest. Il s'appuie à l'est contre un mur de refend qui sépare les deux boutiques au rez-de-chaussée. Ce refend est lui-même percé d'une ouverture actuellement bouchée mais qui participait dans un état antérieur à l'escalier puisqu'elle se trouve associée à un quart tournant

dont les marches sont en briques (Fig. 98, 99). Malgré son ancienneté, les piédroits de cette ouverture et l'arc qui assure son couverture sont postérieurs au mur de refend. Le fonctionnement initial de l'escalier ne peut pas être restitué.

Le premier étage est percé de trois baies : une croisée en pierre décorée de baguettes croisées (FEN111), une petite fenêtre rectangulaire dont seuls l'appui et le linteau sont en pierre (FEN112) et une fenêtre couverte d'un arc segmentaire (FEN113). L'étage supérieur est assez similaire. La croisée est toutefois différente (FEN114) : elle est moins large, même si les piédroits extérieurs droits sont alignés ; cette fenêtre se distingue surtout par le fait que son meneau, sa traverse et son linteau sont en pierre alors que les piédroits sont constitués de briques (Fig. 95). Les clichés thermiques montrent distinctement sous cette baie, la présence d'une pierre allongée –un linteau ou un appui?– dont l'interprétation est difficile (Fig. 96). La petite fenêtre située plus à droite (FEN115) ressemble à celle du niveau inférieur, mais elle est plus large et décalée vers la gauche. Plus à droite encore, la troisième fenêtre se distingue de celle qu'elle surmonte par un couverture droit, certainement un linteau de bois (FEN116).

A l'intérieur divers reprises sont visibles depuis l'actuelle cage d'escalier. Les conditions d'intervention ne permettent pas de les présenter dans le détail. Il convient toutefois de noter la présence de pièce de bois en remploi ou celle d'un mur en briques crues (Fig. 100).

Après un ressaut, le dernier niveau est occupé par une unique fenêtre (FEN117) dont les piédroits de briques sont surmontés par un linteau de bois (Fig. 95). Toutefois les clichés thermiques permettent d'identifier, à droite de cette fenêtre, le bouchage d'une baie très large, immédiatement située sous la rive du toit (Fig. 96). Une carte postale ancienne montre cette fenêtre non bouchée (Fig. 14).

### **Chronologie et datation**

Malgré un accès limité à cet immeuble, deux grands états de fonctionnement peuvent être identifiés sans toutefois pouvoir intégrer l'ensemble de structures rencontrées.

1 - La partie la plus ancienne qu'il a été possible d'identifier correspond à une élévation sur trois niveaux conservée dans l'actuelle façade méridionale. Avec cette élévation fonctionne assurément la croisée à baguettes croisées, ce qui permet de dater l'ensemble de la toute fin du Moyen Age, autour de la fin du 15<sup>e</sup> et du début du 16<sup>e</sup> s. La croisée du troisième niveau pourrait appartenir à cette première phase mais pour en être certain, il faudrait comprendre à quoi correspond la pierre allongée située entre son appui et le linteau de la croisée. Quoi qu'il en soit, le type de montage retenu pour cette fenêtre tend à la rapprocher des petites rectangulaires. Par leur forme et leur disposition, celles-ci éclairaient un escalier en vis, ce qui est le mode de circulation verticale attendu pour une demeure de la fin du Moyen Age. On s'interrogera toutefois sur la ou les contraintes qui ont fait que cet escalier n'a pas été individualisé dans une tourelle alors que c'est fréquemment le cas. Une explication pourrait venir du fait que, contrairement à aujourd'hui, cette façade ne correspondait certainement pas à l'élévation principal du bâtiment de la fin du Moyen Age. La place des Récollets n'existait pas et la rue Malaveille était un axe moins important que celui que forme l'actuel rue de la République. D'ailleurs le faible nombre de fenêtres dans les étages et l'absence d'ouverture suffisamment large pour correspondre à celle d'une boutique au rez-de-chaussée renforcent cette hypothèse.

*Etude du 19 rue de la République – 1 rue Malaveille*

---

De l'état ancien de la façade occidentale, rien n'est connu. Sa totale reconstruction qui représente un chantier important et le fait qu'elle forme un décrochement avec la façade donnant sur la rue Malaveille oblige à envisager qu'elle était suffisamment indépendante pour permettre ces travaux sinon qu'elle n'était pas construite sur le même modèle. La proposition la plus probable consiste à restituer une façade en pan de bois et donc un organisation proche de celle observée au 7 rue de la République (cf. p. 64-72). Celle-ci, donnant sur l'ancienne *carriera drecha de Sant Miquel*, l'actuelle rue de la République, devait correspondre à l'élévation principale du bâtiment.

2 - Certainement à la fin du 18<sup>e</sup> s. ou plus probablement au tout début du 19<sup>e</sup> s., une nouvelle façade est édifée sur l'actuelle rue de la République. La datation de cet ensemble très homogène est permise par l'utilisation de l'ordre colossal à chapiteaux doriques et le traitement des chambranles des fenêtres.

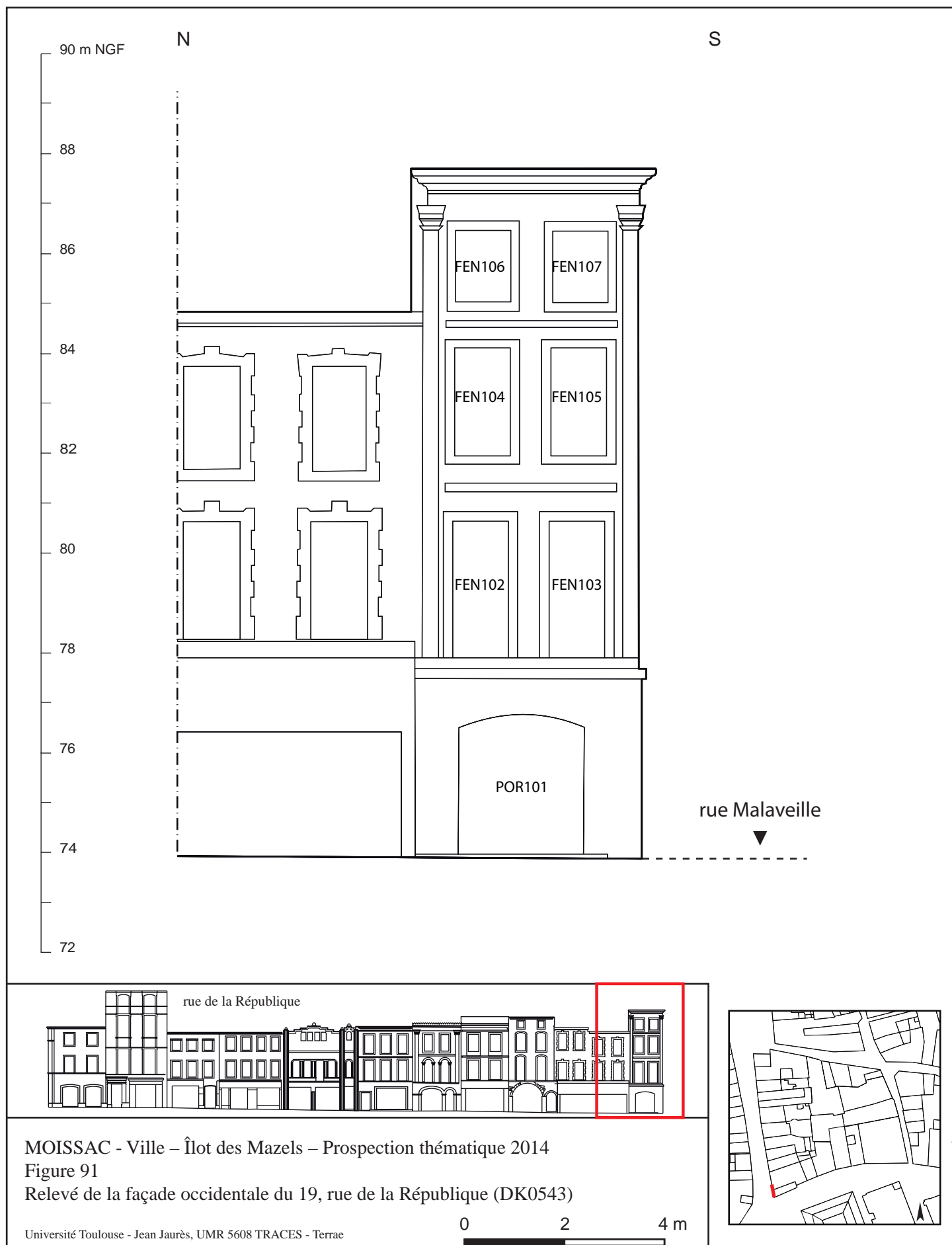
C'est sans aucun doute la mise en place de cette nouvelle façade, plus haute que la précédente, qui a demandé l'ajout partiel du dernier niveau de l'élévation donnant sur la rue Malaveille.

La parcelle qui figure sur le cadastre de 1833 est identique à l'actuelle.

**Intérêt pour l'étude**

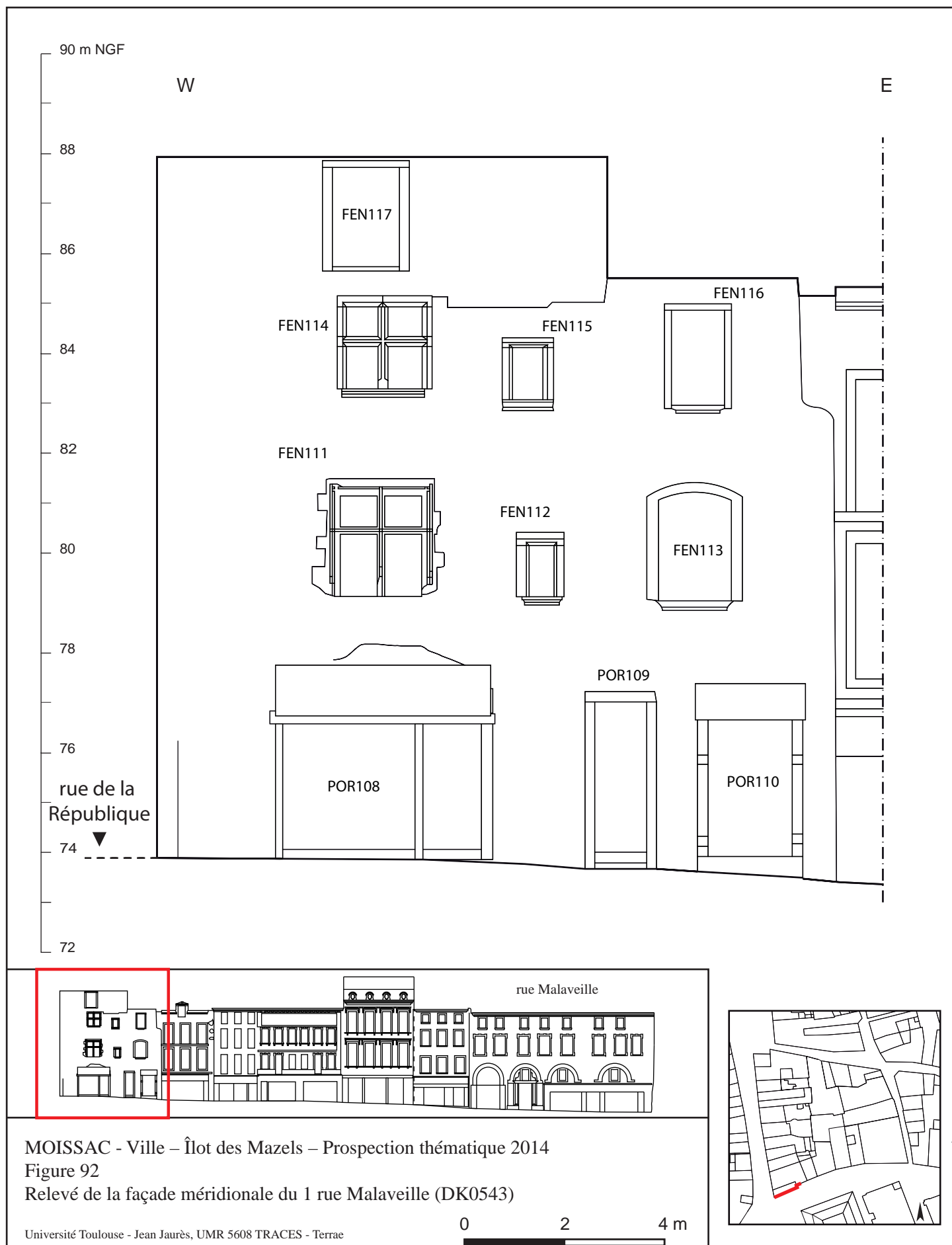
La présence de structures médiévales justifie qu'une étude approfondie puisse être menée sur cet immeuble. Par ailleurs, les propositions de chronologie et de datation faites ci-dessus méritent d'être étayées. Il convient aussi de pouvoir comprendre le fonctionnement et la chronologie des transformations qui ont touchés certaines parties non analysées faute d'un examen suffisant, comme l'escalier par exemple.

Etude du 19 rue de la République - 1 rue Malaveille



MOISSAC - Ville – Îlot des Mazels – Prospection thématique 2014  
Figure 91  
Relevé de la façade occidentale du 19, rue de la République (DK0543)

Etude du 19 rue de la République - 1 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014

Figure 92

Relevé de la façade méridionale du 1 rue Malaveille (DK0543)



Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Figure 93 : vue générale du bâtiment à l'angle des rues de la République et Malaveille

Figure 94 : vue générale de la façade occidentale, donnant sur la rue de la République



Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Figure 95 : vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 96 : clichés thermiques de la façade méridionale

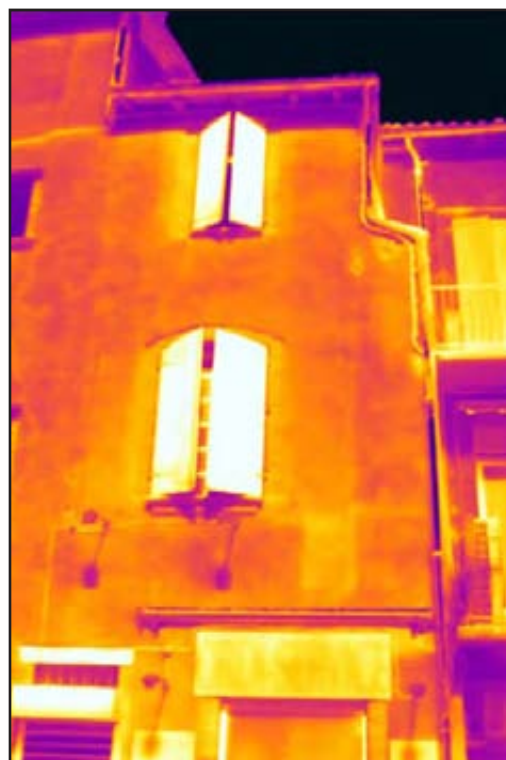




Figure 97 : la partie orientale de la POR108, vue depuis l'intérieur



Figure 98 : la porte de l'ancien escalier



Figure 99 : l'embranchement de l'ancien escalier



Figure 100 : la cloison en briques crues, depuis l'escalier actuel



Etude du 17 rue de la République - 3 rue Malaveille



Figure 101 : Ensemble depuis le Sud-Ouest état après restauration, en janvier 1986, Cl. Inventaire Midi-Pyr. 86.82.20.X, J.-F. Peire [1986]

## ÉTUDE DU 5 RUE MALAVEILLE



Indicatif : **MA05**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0548**

Surface : **109 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **91 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue**

### Résumé :

L'immeuble qui occupe le devant de la parcelle forme une construction actuellement indépendante alors que de nombreux éléments montrent qu'elle fonctionnait initialement avec l'immeuble voisin à l'ouest. La construction de ce dernier doit certainement dater de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. comme le suggèrent la composition d'ensemble et la forme des ouvertures.

Aucun indice de construction antérieure n'a été repéré d'après l'examen de la seule façade sur rue. L'étude de l'intérieur et l'examen du bâtiment situé en fond de parcelle permettraient peut-être de fournir des informations sur les états antérieurs au 19<sup>e</sup> s.



## Description

La parcelle est occupée par deux corps de bâtiment séparés d'après le cadastre par une petite cour. Celui situé en fond de parcelle n'a pas pu être examiné.

L'immeuble situé donnant sur la rue Malaveille est composé de quatre niveaux d'élévation (Fig. 102, 103). La façade est simple. Elle est enduite et ne présente aucun élément remarquable.

Le rez-de-chaussée est peu visible, largement marqué par une devanture commerciale. A droite une porte donne accès à un couloir qui permet ensuite d'emprunter un escalier qui dessert les étages. Ceux-ci, sont chacun éclairé de trois hautes portes-fenêtres rectangulaires. Seules les fenêtres du dernier niveau sont moins hautes. Les clichés thermiques permettent de reconnaître, sous l'enduit, que les ouvertures du deuxième et troisième niveau sont couvertes d'un linteau et disposaient initialement d'un chambranle (Fig. 104).

La corniche qui couronne cet édifice ne lui est pas propre ; elle est commune avec l'édifice voisin au 7 de la même rue (parcelle DK0549, cf. p. 127-128).

La façade arrière ne conserve pas d'ouverture ancienne ; sa description est reportée dans la section consacrée au mur 03 de la parcelle DK1192 (cf. p. 138-139).

## Chronologie et datation

L'immeuble qui vient d'être décrit forme une construction actuellement indépendante, mais de nombreux éléments montrent qu'il formait initialement, avec l'immeuble voisin à l'ouest, un seul ensemble architectural. L'examen conjoint des façades montrent une ordonnance continue malgré les modifications postérieures.

- les travées des étages sont continues. Aux deuxième et troisième niveau, il est possible de restituer des fenêtres identiques à celles encore visibles sur l'immeuble situé au n°7 : d'anciens chambranles ont en effet été repérés grâce à un examen thermique de la façade. A l'inverse, ce sont les baies du dernier niveau de l'immeuble au n°5 qu'il faut restituer sur son voisin (cf. p. 127-128).

- les deux constructions ont une élévation identique. Elles sont couvertes par une toiture et une corniche commune.

A la place des deux parcelles actuelles (DK048 et DK0549), le plan du cadastre de 1833 n'en représente qu'une (Fig. 9). Cette remarque renforce d'idée d'un même propriété dont la division explique la configuration actuelle toutefois il ne faut pas pour autant en conclure que le grand bâtiment qu'il est possible de restituer existait déjà en 1833 puisque le plan de masse du bâti est différent. D'ailleurs, l'architecture montre qu'il s'agit assurément d'une construction du 19<sup>e</sup> s. appartenant plus probablement à la seconde moitié de ce siècle qu'à la première.

A une date tout aussi difficile à avancer, située entre le début du 20<sup>e</sup> s. et la levée du cadastre de 1980, peut-être plus précisément dans les années 1950-1960, l'ensemble a été divisé en deux propriétés ; les chambranles harpés des fenêtres ont été supprimés et celles-ci ont été transformées en portes-fenêtres.

*Etude du 5 rue Malaveille*

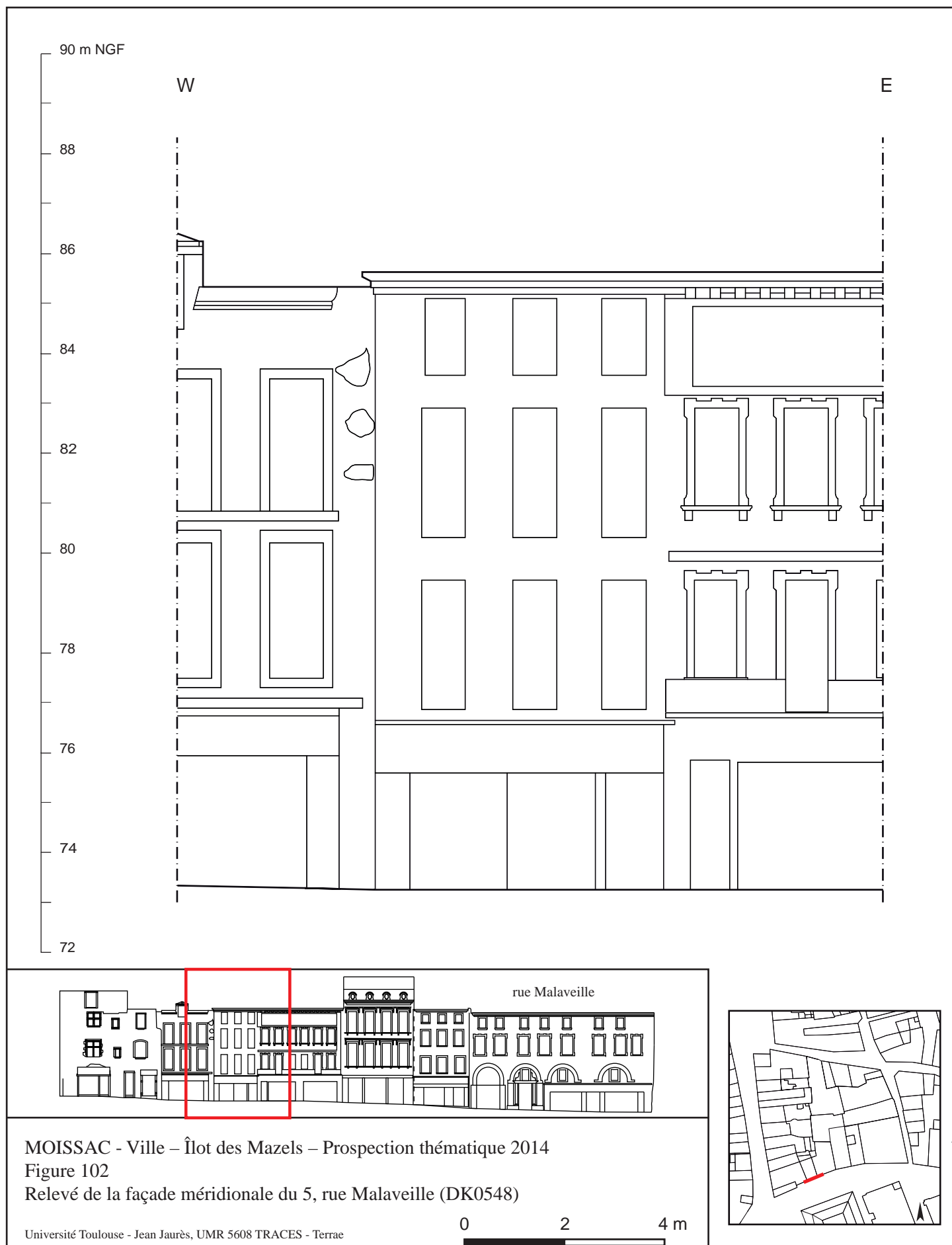
---

**Intérêt pour l'étude**

L'intérêt de réaliser une étude de la construction qui vient d'être décrite semble faible dans la mesure où il s'agit d'une construction du 19<sup>e</sup> s. dans laquelle il est peu probable que des maçonneries plus anciennes soit conservées.

Il serait toutefois utile de compléter les remarques qui viennent d'être faites par une visite intérieure et par un examen du bâtiment situé en fond de parcelle.

Etude du 5 rue Malaveille



Etude du 5 rue Malaveille



Figure 103 : vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 104a : cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 104b: cliché thermique de la façade méridionale (détail)

## ÉTUDE DU 7 RUE MALAVEILLE



Indicatif : **MA07**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0549**

Surface : **200 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **188 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen de la façade sur rue**

### Résumé :

Même rapide, l'examen de la façade de cet immeuble montre qu'il fonctionnait initialement avec l'immeuble voisin à l'est. La construction de cet ensemble n'est pas antérieure au 19<sup>e</sup>s. La division en deux appartements sans doute au milieu du 20<sup>e</sup>s. L'inscription « A la ville de Paris » apparaît certainement comme une référence aux dons qui ont suivi l'inondation de 1930. Elle fournit un *terminus post quem* aux bouchages des fenêtres du dernier niveau que les clichés thermiques révèlent distinctement.



## Description

La parcelle DK0549 est occupée par un corps de bâtiment organisé sur trois niveaux d'élévation plus un niveau s'apparentant à un attique aveugle (Fig. 105, 106). L'ensemble est recouvert d'un enduit jaune, sauf les parties saillantes du décor (chambranles, cordons, corniche) qui sont peintes en blanc.

Le rez-de-chaussée est occupé par une grande boutique dont la devanture et l'aménagement intérieur ne permettent pas de comprendre l'organisation. La porte qui permet d'accéder aux circulations verticales et horizontales desservant les étages est située à gauche de l'immeuble. Le premier étage est percé de six ouvertures : quatre sont des fenêtres sauf deux portes-fenêtres situées en deuxième position depuis chaque extrémité. Toutes ces ouvertures sont de même largeur et toutes présentent un chambranle harpé. Un balcon file sur toute la largeur de cette façade. Au delà d'un cordon légèrement saillant, le deuxième étage est ajouré de six fenêtres identiques, semblables à celles du niveau inférieur. Seule la présence de petites consoles à chaque extrémités des appuis les distingue des précédentes.

Le dernier niveau est séparé du reste par un cordon. Cet étage est aveugle mais il présente un décor, semblable à un cartouche, sur lequel est inscrit en lettres saillantes « A LA VILLE DE PARIS ». Les clichés thermiques montrent que cet étage était initialement percé de six baies, situées au même aplomb que celles des registres inférieurs (Fig. 107). Une corniche soutenue par des modillons couronne cette façade.

La façade arrière ne conserve pas d'ouverture ancienne ; sa description est reportée dans la section consacrée à la parcelle DK1192 (mur 03, cf. p. 138-139).

## Chronologie et datation

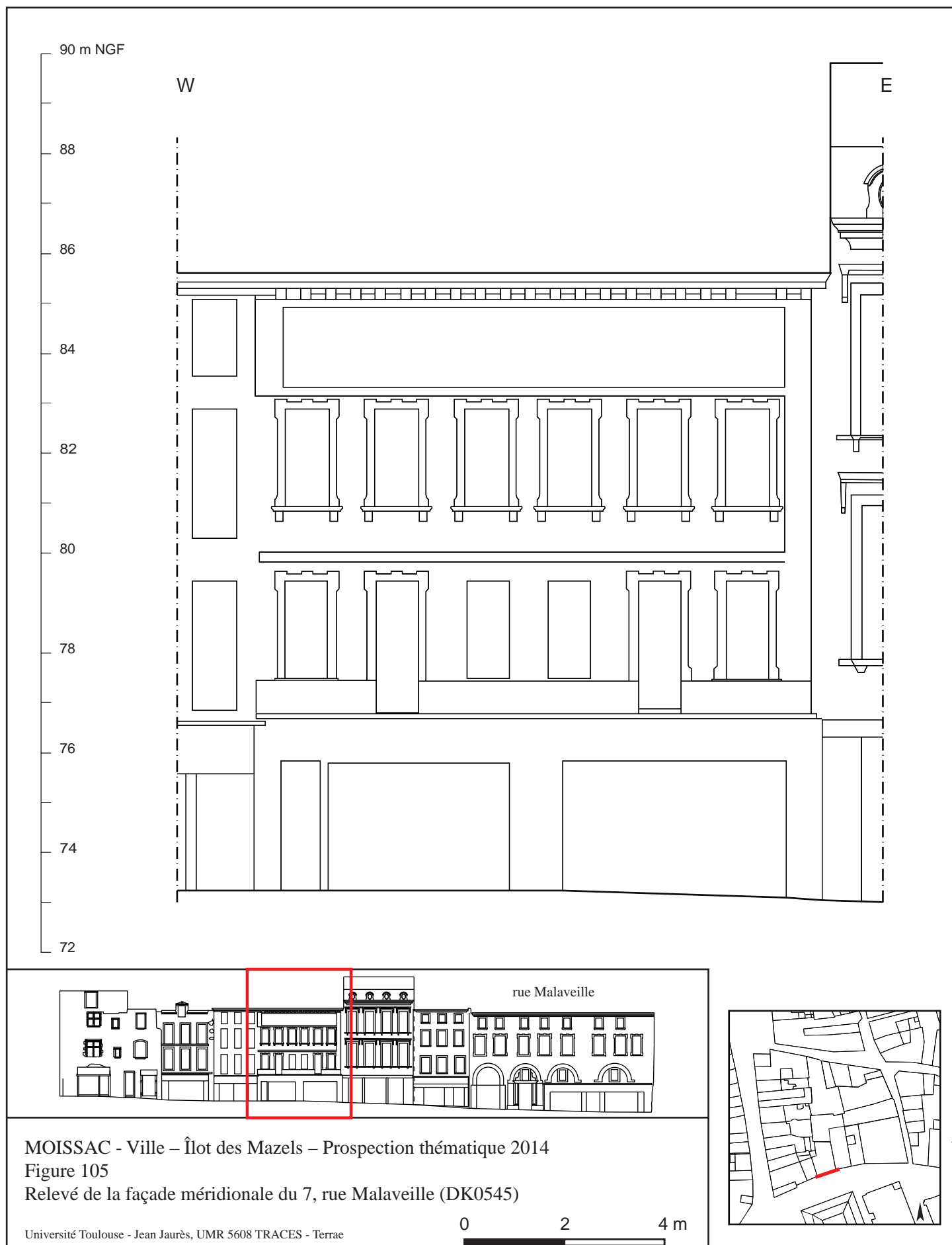
L'immeuble qui vient d'être décrit forme une construction actuellement indépendante, mais de nombreux éléments montrent qu'il fonctionnait initialement avec l'immeuble voisin à l'est. Comme souligné dans la description précédente (cf. p. 122-124), l'examen conjoint des façades montrent une ordonnance continue malgré les modifications postérieures.

La construction de l'ensemble des deux immeubles actuels est difficile à dater. Elle est intervenue sans nul doute au 19<sup>e</sup> s., peut-être à la seconde moitié (cf. p. 122-124). La division du parcellaire et du grand bâtiment appartient au milieu du 20<sup>e</sup> s. L'inscription « A la ville de Paris » apparaît manifestement comme une référence aux dons qui ont suivi l'inondation de 1930. Elle fournit un *terminus post quem* aux bouchages des fenêtres du dernier niveau.

## Intérêt pour l'étude

L'intérêt de réaliser une étude de la construction qui vient d'être décrite semble faible dans la mesure où il s'agit d'une construction du 19<sup>e</sup> s. dans laquelle il est peu probable que des maçonneries plus anciennes soit conservées.

Etude du 7 rue Malaveille



Etude du 7 rue Malaveille



Figure 106 : vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 107a: cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 107b: cliché thermique de la façade méridionale (détail)

## ÉTUDE DU 9 RUE MALAVEILLE



Indicatif : **MA09**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK1191**

Surface : **210 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **210 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades sur rue et sur cour**

### Résumé :

Le bâtiment qui occupe l'avant de la parcelle correspond à une construction parfaitement homogène, très probablement postérieure à l'aménagement de la place des Récollets réalisé en 1852.

Le bâtiment situé à l'arrière est plus ancien comme le suggère l'élévation visible depuis la parcelle voisine au nord. Bien que délicate à cause de l'occupation actuelle, une étude de ce bâtiment pourrait apporter des informations sur l'occupation ancienne de l'îlot.

## Description

L'immeuble qui occupe l'avant de la parcelle DK1191 présente une façade homogène de trois niveaux d'élévation plus un étage de comble (Fig. 108, 109) ; il est complété à l'arrière par un corps de bâtiment secondaire à peu près d'égale profondeur, mais plus bas d'un étage. Le mur nord et une partie de l'élévation occidentale de ce dernier ont été examinés dans le détail. Leur analyse est reportée dans la section consacrée à la parcelle DK1192 (cf. mur 01 et 02 p. 137-138).

Au rez-de-chaussée, le corps de bâtiment principal est occupé par une boutique dont l'aménagement actuel des vitrines a entraîné la disparition de la disposition initiale puisqu'une grande poutrelle IPN occupe désormais toute la largeur du bâtiment. Alors que c'est fréquemment le cas, il n'existe pas dans cette disposition de porte piétonne destinée à accéder aux étages. Ceux-ci sont en effet occupée par des bureaux et accessible depuis l'intérieur du bâtiment.

Le premier étage est percé de quatre portes-fenêtres ouvrant chacune sur un balconnet supporté par de petites consoles. Les ouvertures sont toutes couvertes d'une plate-bande clavée ; leur encadrement en brique est peint en ocre rouge et se distingue ainsi de l'enduit blanc qui recouvre le reste de la façade.

L'étage supérieur est traité sur le même modèle. D'identiques portes-fenêtres s'y retrouvent au droit de celles du niveau inférieur. Dans le détail, on notera qu'elles sont toutefois un peu moins hautes et qu'elles possèdent chacune un balconnet moins saillant soutenu par des consoles différentes.

Chacune des ouvertures, au premier ou au deuxième étage, est couronnée par une petite corniche soutenue sur chaque extrémité par une étroite console. A chaque étage, un cordon relie les appuis, un autre les corniches.

Le toit présente, côté sud, la particularité d'être brisé et son brisis d'être recouvert d'ardoises. Quatre œils-de-bœuf éclairent cet étage de comble en reprenant la distribution des portes-fenêtres des niveaux inférieurs. Le versant nord accuse une configuration plus fréquente à Moissac avec sa pente unique plus douce ; il est recouvert de tuiles.

## Chronologie et datation

Hormis la disposition du rez-de-chaussée qui correspond à une disposition récente, l'ordonnance de cette façade est homogène. Les clichés thermiques n'ont pas permis de reconnaître d'éventuelles reprises sous l'enduit (Fig. 110).

Un bâtiment de plan différent apparaît sur le cadastre de 1833 (Fig. 9), ce qui est en accord avec l'architecture de l'édifice qui permet de placer sa construction dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. Par ailleurs, le traitement, le décor de la façade et la disposition de la toiture soulignent qu'un soin particulier a été apporté, non pas à l'ensemble de l'immeuble, mais essentiellement à sa face méridionale. De ce fait, il est probable que cet édifice ait été construit alors que l'îlot sud de la rue Malaveille n'existait plus et que sa façade donnait alors sur la grande place des Récollets, c'est-à-dire après 1852 (Lagrèze-Fossat 1870-1874 : 33-34, 292-296).



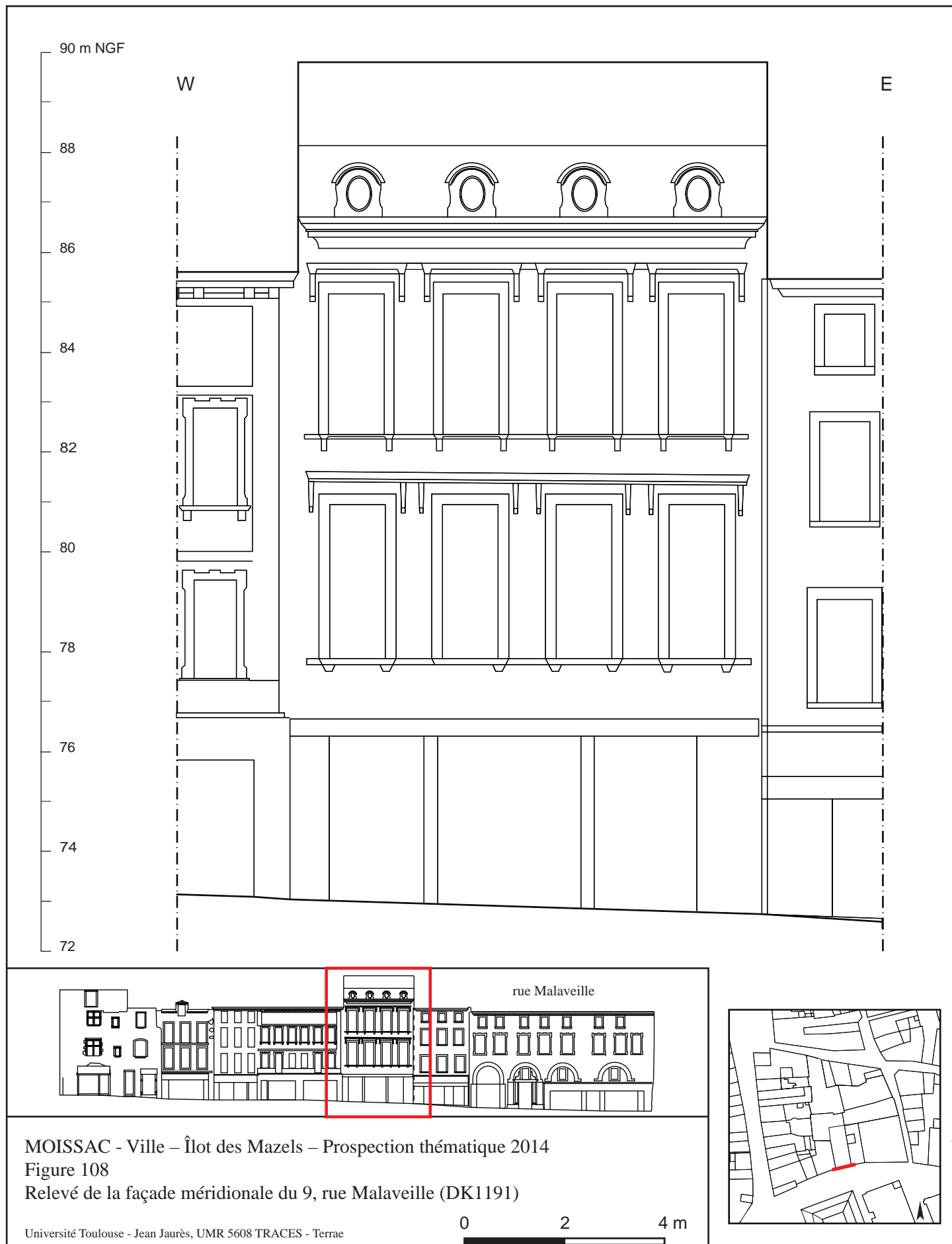
*Etude du 9 rue Malaveille*

---

**Intérêt pour l'étude**

L'intérêt de réaliser une étude du corps de bâtiment donnant sur la rue Malaveille est faible dans la mesure où celui-ci correspond manifestement à une construction de la fin du 19<sup>e</sup> s. C'est davantage l'étude du bâtiment situé à l'arrière de la parcelle qui mériterait d'être complétée.

Etude du 9 rue Malaveille



Etude du 9 rue Malaveille



Figure 109 : vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 110a : cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 110b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)

## ÉTUDE DU 9 RUE MALAVEILLE



Indicatif : **MA09**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK1192**

Surface : **210 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **0 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades**

### Résumé :

La parcelle ne présente aucun bâtiment mais l'étude des murs qui la borde permet d'appréhender une occupation domestique intense depuis le Moyen Age. Les maçonneries les plus anciennes sont manifestement antérieures à la fin du 15<sup>e</sup> s., mais elles ne sont pas suffisamment conservées pour qu'il soit possible de restituer ou même d'appréhender le ou les bâtiments auxquels elles appartenaient.

L'identification des activités que ces bâtiments placés en cœur d'îlots accueillaien constitue un objectif à atteindre. Seule la fouille de la parcelle permettrait d'éclairer ce point.

## Description

Cette parcelle ne contient aucune construction. Pour autant, les murs qui la séparent des parcelles voisines présentent l'avantage de ne pas être enduits (Fig. 123). Leur examen révèle de nombreuses reprises. La partie qui suit ne correspond pas à une description exhaustive des élévations, mais uniquement des éléments principaux. Il est nécessaire de se reporter aux figures et aux diagrammes pour connaître le détail des éléments identifiés.

### *Le mur 01 (Fig. 111, 112)*



Ce mur forme l'arrière de la parcelle DK1191 (Fig. 124). Son parement septentrional n'est pas enduit et est le seul qui soit visible. L'élévation présente de très nombreuses reprises si bien que la lecture du bâti, la mise en place de la chronologie et l'interprétation sont assez complexes. Les deux extrémités de ce mur présentent des arrachements qui montrent qu'il était lié à deux murs en retour. Ce constat, renforcé par l'examen de l'encadrement des baies, indique que ce parement était initialement celui d'un intérieur.

Actuellement ce mur ne dispose que d'une seule baie, la porte située au premier niveau (POR101). Celle-ci est de facture récente : un linteau de bois assure le couvrement des piédroits qui présentent un enduit neuf. À gauche de cette porte, la maçonnerie de briques est recouverte de mortier mélangé à des fragments de tuiles placées de champs (?). Dans la maçonnerie de briques intacte, juste au dessus de l'actuel niveau de sol, quelques pierres de taille sont superposées et marquent une limite verticale (1003). Peut-être s'agit-il du piédroit d'une ancienne baie (OUV106) ? De l'autre côté de la porte, à droite, les reprises sont toutes aussi nombreuses. En partie basse, se trouve une maçonnerie dans laquelle alternent assises de pierres de taille et briques (1004). Ce même type de maçonnerie se retrouve aussi plus haut, bien que plus altérée (1014 ; 1017 ; 1024). Par ailleurs, il est possible de reconnaître un ancien piédroit (1030), et donc une ancienne baie (OUV107), sous cette maçonnerie de pierres et briques. L'ancienne baie OUV103 est plus simple à identifier. Il s'agit peut-être d'une ancienne fenêtre dont les piédroits sont en pierre de taille et le couvrement assuré par un arc plein cintre en briques (1013). Cette baie a été bouchée en deux temps (1005 ; 1012). Lors du second bouchage, un trou de poutre a été installé (1011) ; il fonctionne avec d'autres situés dans le même alignement horizontal, plus à l'est, percée dans une maçonnerie plus ancienne.

La jonction entre le premier et le second niveau de ce mur est matérialisée par un retrait du nu du mur qui a été protégé par l'aménagement d'une corniche de carreaux de briques liés au béton (1025). Cette ligne horizontale est interrompue à l'est par une ancienne fenêtre (OUV102) bouchée et enduite de béton (1021). L'absence de piédroits spécifiques et le recours à une poutrelle IPN en guise de linteau montrent qu'elle résulte d'un percement effectué dans une maçonnerie plus ancienne (1046). D'ailleurs, il semble que l'aménagement de cette fenêtre soit lié à une maçonnerie (1040), elle-même postérieure au bouchage (1041) de l'ancienne baie OUV104, au second niveau. D'après ses dimensions, cette baie qui est couverte d'un arc segmentaire, correspond à une ancienne porte : elle est contemporaine de la maçonnerie (1046) dans laquelle est inscrit ce qui est aussi le cas de la baie OUV105 située plus à l'ouest. Les



*Etude du 9 rue Malaveille*

dimensions plaident cette fois-ci davantage pour une fenêtre, voire une fenêtre géminée d'après la largeur. Cette fenêtre a été bouchée en deux temps (1037 ; 1044). Lors du second bouchage, un trou de poutre a été installé (1047) ; il fonctionne avec d'autres situés dans le même alignement horizontal (1039 ; 1042). De chaque côté de cette ancienne fenêtre on reconnaît une petite niche bouchée couverte en bâtière par deux briques obliques (NCH107 et NCH108). La maçonnerie et les baies qui occupent le deuxième niveau forment un ensemble postérieur à la maçonnerie 1050. Les briques utilisées sont aussi plus épaisses que celles utilisées pour la maçonnerie originelle de la partie basse (1020).

La partie haute du mur présente une reprise en brique (1048) antérieure à la mise en place du chaperon en béton et carreaux de briques (1052). Celui-ci assure l'étanchéité du faîte du mur depuis l'arasement du demi-pignon intervenue après 2010 (Fig. 125).

*Le mur 02 (Fig. 114, 115)*

Ce mur présente une élévation plus simple que la précédente malgré de nombreuses reprises.

La partie basse du mur est recouverte de deux enduits de ciment et n'est pas accessible (2001 ; 2002). Au dessus de l'enduit, quatre maçonneries principales de briques se distinguent. Au nord, la maçonnerie n'est conservée que sous la forme d'une bande verticale dans laquelle deux assises de pierre de taille sont comprises (2003 ; 2006 ; 2008). Cette maçonnerie fait écho à celle du mur 01 qui présente une mise en œuvre identique (1014 ; 1017 ; 1024) : seule l'épaisseur de briques situées sous les assises de pierre varie entre les deux. La partie sud se divise en deux registres : la partie basse est occupée par une maçonnerie de briques assez fines mais de longueur variable (2007) tandis que la partie supérieure présente des briques globalement plus épaisses (2005). Ces trois maçonneries sont recoupées par une reprise bien visible mais difficile à interpréter (2004). Une baie libre (OUV201) perce ce mur et permet d'accéder à la terrasse qui surmonte le bâtiment arrière de la parcelle DK1191 (cf. p. 132). Une photographie prise en 2010 montre que cette ouverture existait déjà mais qu'elle correspondait au réaménagement d'une structure initialement couverte d'un arc. De chaque côté de cette ouverture, on retrouve une corniche du même type que celle du mur 01.

Au niveau supérieur, la maçonnerie (2021) est globalement plus homogène malgré les trous de poutres bouchés et l'enduit beurré qui recouvre une partie des briques. La niche 202 couverte d'un arc segmentaire est la seule structure de cette élévation. Les clichés pris en 2010 montrent, comme pour le mur 01, une élévation plus haute qui, une fois écrêtée, a été couronnée d'un chaperon de carreau de briques (2017).

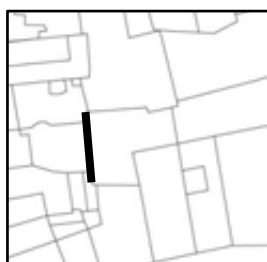
*Le mur 03 (Fig. 117, 118)*

Ce mur présente une élévation assez simple bien qu'il soit constitué de cinq maçonneries différentes superposées. En partie basse, la première est composée de briques assez fines et assez longues (3003). En grande partie masquée par un enduit de ciment (3001) auquel sont associés plusieurs tiges métalliques (3015) ; de nombreux trous ont été réalisés dans cette

*Etude du 9 rue Malaveille*

maçonnerie puis bouchés (3016). Au dessus d'une ligne horizontale se trouve une autre maçonnerie bien différente (3004). Elle est en effet constituée de briques ou de fragments de briques qui forment des assises plus épaisses. Au dessus on retrouve une maçonnerie de briques plus fines (3009), mais dont l'agencement est plus irrégulier que 3003. Plusieurs reprises présentant un mortier quasiment blanc correspondent recouper ces maçonneries : elles correspondent parfois à des bouchages de trous de poutre ou à d'autres structures plus difficilement interprétables (3005, 3006, 3007, 3011, 3017, 3018).

La maçonnerie 3009 est couronnée par une ligne de reprise irrégulière qui correspond de toute évidence à l'arrachement d'une ancienne toiture. Une nouvelle maçonnerie de briques (3010) surmonte ce négatif de toiture. L'appareil constitué de briques très allongées présente deux coups de sabre qui délimitent le bouchage d'une ancienne baie (OUV301) dont la partie supérieure a été arasée lors de la mise en place de la maçonnerie constituée de briques de remploi qui couronne le mur (3012).

*Le mur 04 (Fig. 120,121)*

L'élévation de ce mur est complexe. Les nombreuses reprises témoignent d'une occupation intense et d'importantes modifications du bâti en cœur d'îlot.

La majorité des ouvertures se trouve en partie basse du mur. La baie 401 est celle qui est placée la plus au nord, dans l'angle formé avec le MUR006. Elle est couverte d'un arc surbaissé (4022) qui a subi de nombreuses modifications (4035, 4041) ; cette baie a d'abord été transformée en porte par le bouchage de sa partie sud (4037), puis en simple baie lorsque sa partie basse a été bouchée aux trois-quarts (4039). Même son état le plan ancien est postérieur à la maçonnerie 4029. Plus au sud, seuls le piédroit et une partie de l'arc surbaissé d'une ancienne porte (POR430, 4018) sont conservés. Cet ancien passage a été bouché (4019) puis l'ensemble a été recoupé par une maçonnerie plus récente (4027). C'est dans cette dernière que se trouve la baie OUV403, une ancienne structure (4016), peut-être une niche, désormais bouchée (4017) (Fig. 130). Plus à gauche, un nouveau coup de sabre marque la limite de la reprise déjà signalée (4027) et de la maçonnerie de brique 4091 dont la partie basse est couverte d'un enduit de ciment (4076) certainement équivalent à celui du MUR03 (3001).

Le deuxième registre d'ouverture présente, au nord, un bouchage de ciment (4036) qui comble une ancienne fenêtre (FEN416) dont des clichés pris en 2010 montrent qu'elle ne disposait d'aucun système de couverture et qu'elle s'apparentait davantage à un trou effectué dans la maçonnerie. Le revers de cette fenêtre est visible depuis la cour de la parcelle DK0703 (Fig. 56). A gauche de cette fenêtre, la niche NCH410 correspond probablement à une ancienne fenêtre dont la partie basse a été bouchée au nu du mur (4020) et l'intérieur murée en retrait (4001). Cette fenêtre certainement identique à celle située plus au sud (FEN404) présentait probablement un double ébrasement : sa transformation en niche a peut-être entraîné la retaille du piédroit gauche. Plus au sud, aucune baie n'est associée à la maçonnerie (4028) qui surmonte la reprise mentionnée dans le paragraphe précédent (4027), en revanche, la distribution de plusieurs trous de poutre permet de restituer un escalier (4030, 4031, 4032) au dessus d'un trou d'encadrement

*Etude du 9 rue Malaveille*

---

d'un sommier de plancher (4033) qui fonctionne certainement avec deux autres également bouchés (4042 et 4093). Dans la partie méridionale, la maçonnerie 4091 est munie d'une ancienne fenêtre (FEN404) qui lui est contemporaine. Cette baie qui est située à la même hauteur et présente la même largeur que la fenêtre 410, est désormais entièrement bouchée (4007). Une photographie de 2010 permet de savoir que sous son arc plein cintre, les piédroits présentaient un fort ébrasement. Le rapprochement des deux fenêtres permet de faire celui des deux maçonneries dans lesquelles elles s'inscrivent (4029 et 4091) et dont les assises de briques sont continues de part et d'autre de la reprise centrale. L'ouverture la plus au sud correspond à deux percements placés l'un au dessus de l'autre (4089, OUV407). En soi ces baies sont difficiles à décrire : elles correspondent plus à des trous taillés dans la maçonnerie qu'à de véritables structures aménagées. La baie rectangulaire qui occupe la partie supérieure est bouchée (4088) tandis que celle du dessous ouvre sur la cour de la parcelle DK547. Les piédroits de cette ouverture sont plus bas que l'allège actuelle qui correspond à un bouchage (4096).

Au dessus de ce niveau, une ligne de trous de poutre bouchés marque l'emplacement d'un ancien plancher (4046). Trois anciennes ouvertures ont été repérées sur ce troisième niveau d'élévation. L'examen de la jonction entre les maçonneries 4047 et 4043 permet de reconnaître l'existence d'un piédroit et les premiers claveaux d'un arc (4014, OUV413) qui marquent certainement la présence d'une porte détruite à l'occasion de la mise en place de 4043. Le coup de sabre entre cette maçonnerie et celle immédiatement au sud (4048) est beaucoup plus difficile à interpréter car malgré son tracé parfaitement rectiligne, rien n'indique ici la présence d'une ouverture. Un chaînage en béton (4079) a été mis en place récemment afin d'assurer la jonction de ces deux maçonneries. Une baie (OUV431) couverte d'un arc segmentaire (4011) se trouve bouchée (4012) un peu plus au sud du coup de sabre. Autour de cette ancienne baie mise en même temps que le mur, les clichés pris en 2010 montrent un enduit représentant un motif de faux appareil à double joints peint en rouge qui a été en grande partie détruit et dont seule une partie est conservée plus haut (4049) (Fig. 131). La baie 417 occupe la partie méridionale de ce niveau. Il s'agit d'une ancienne fenêtre couverte d'un linteau de bois, comme le renseignent les clichés pris avant la restauration du mur. Depuis, cette fenêtre aménagée après la construction de la maçonnerie 4048, a été bouchée et recouverte d'un enduit de ciment (4044).

Un nouvel alignement de trous de poutre bouchés (4068) marque la présence d'un ancien plancher et la présence d'un niveau supérieur. L'un de ces trous a été percé dans le bouchage (4010) d'une ancienne baie (OUV432) couverte d'un linteau de bois (4082) et marque logiquement la postériorité du plancher sur l'abandon de l'ouverture. En revanche, une autre ligne de trous de poutres bouchés (4072) est placée au dessus de cette ancienne fenêtre et a très bien pu fonctionner avec. Cette ligne marquait certainement le faîte du mur avant la surélévation par la maçonnerie de brique 4085 qui est postérieure au nord à 4048, au sud à 4047 mais aussi à la maçonnerie centrale 4043. Les clichés de 2010 indiquent que cette maçonnerie ne s'arrêtait pas au sud comme actuellement, mais qu'elle se prolongeait suivant la même pente jusqu'au MUR03. Les très nombreux trous de poutre sont certainement en relation avec le dernier état de la toiture du bâtiment qui occupait l'emprise de la parcelle DK1092.

## Etude du 9 rue Malaveille

## Le mur 05 (Fig. 128)



Ce mur orienté nord-sud correspond au prolongement de l'arrachement visible dans l'angle du MUR01. Bien qu'il soit très arasé, les marches d'un escalier sont toutefois conservées (Fig. 129).

## Le mur 06 (Fig. 129)



Il s'agit du mur qui ferme la parcelle au nord. Sa maçonnerie est constituée de briques très épaisses dont beaucoup sont des remplois. Une ancienne ouverture bouchée mais munie de trois marches est conservée dans ce mur qui sert actuellement de clôture. Des clichés pris lors de la mission Inventaire de 1985 permettent de connaître l'élévation de ce mur avant son arasement et de le décrire (Fig. 43, 45 et p. 58-60).

**Chronologie et datation**

Proposer une synthèse de ces observations est délicate dans la mesure où les connexions entre les murs sont ténues et les reprises nombreuses. Il est toutefois attendu de faire un bilan de l'étude de ces maçonneries même s'il reste difficile de proposer un phasage général à partir des diagrammes de chaque mur. Les difficultés d'interprétation s'expliquent aussi par l'absence d'élément datant car, même si plusieurs ouvertures sont conservées, leur aménagement est trop commun ; même le décor de faux-appareil est trop peu spécifique puisqu'il en existe de ce type sans discontinuité tout au long du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Les seules remarques qui peuvent être faites se résument aux paragraphes qui suivent :

- Les descriptions faites *supra* ont montré que les faces étudiées des murs 01, 02, 03 et 04 correspondent manifestement toutes à des intérieurs de demeure. Les murs correspondent donc un ou plusieurs bâtiments civils contenus dans l'emprise de cette parcelle ce que montre l'examen des cadastres anciens (Fig. 9), malheureusement les photographies anciennes ne permettent pas de connaître l'élévation de ces constructions qui sont enchâssées dans un tissu bâti dense (Fig. 10).
- Les maçonneries les plus anciennes conservées le mur 01 font appel à la pierre principalement pour le montage des ouvertures et peut-être pour quelques chaînes horizontales. D'après les observations faites ailleurs à Moissac, ce type de maçonnerie devient rare à partir du 16<sup>e</sup> s. : la partie basse du mur 01 pourrait ainsi être médiévale.
- Le mur 04 présente une élévation importante dont toute la partie centrale correspond à une grande reprise. Expliquer la destruction de la partie centrale du mur, puis sa reconstruction n'est pas évidente : la seule explication plausible serait d'y voir un lien avec la construction des grandes

*Etude du 9 rue Malaveille*

---

cheminées du bâtiment sur cour de l'hôtel identifié au 7 rue de la République (cf. p. 67). La construction des conduits de cheminée aurait peut-être demandée une reprise complète du mur. Ceci oblige à considérer : 1/ qu'il n'existait alors plus de construction à l'est de ce mur, car une reprise d'une telle importance est incompatible avec un édifice en élévation ; 2/ que cette reprise date de la fin du 15<sup>e</sup> s., c'est à dire que les maçonneries et les ouvertures qu'elle recoupe sont antérieures.

La destruction des bâtiments contenus dans cette parcelle est postérieure à 1980 puisque leur plan de masse est représenté sur le plan cadastral.

**Intérêt pour l'étude**

L'étude de cet ensemble de murs constituait un des enjeux principaux de cette campagne de prospection thématique. Comme attendu, les résultats sont complexes à mettre en perspective tant les reprises ont été nombreuses et la conservation partielles. La poursuite de la réflexion permettra peut-être d'aller plus loin dans la synthèse, mais l'étude du bâti a atteint ses limites.

C'est désormais dans le sous-sol que des investigations doivent être menées, ce que l'absence de construction rend justement possible. Des fouilles archéologiques permettraient de préciser les datations et d'interpréter ces constructions dont il est seulement possible d'avancer qu'il s'agit d'édifices civils médiévaux construits en cœur d'îlot.

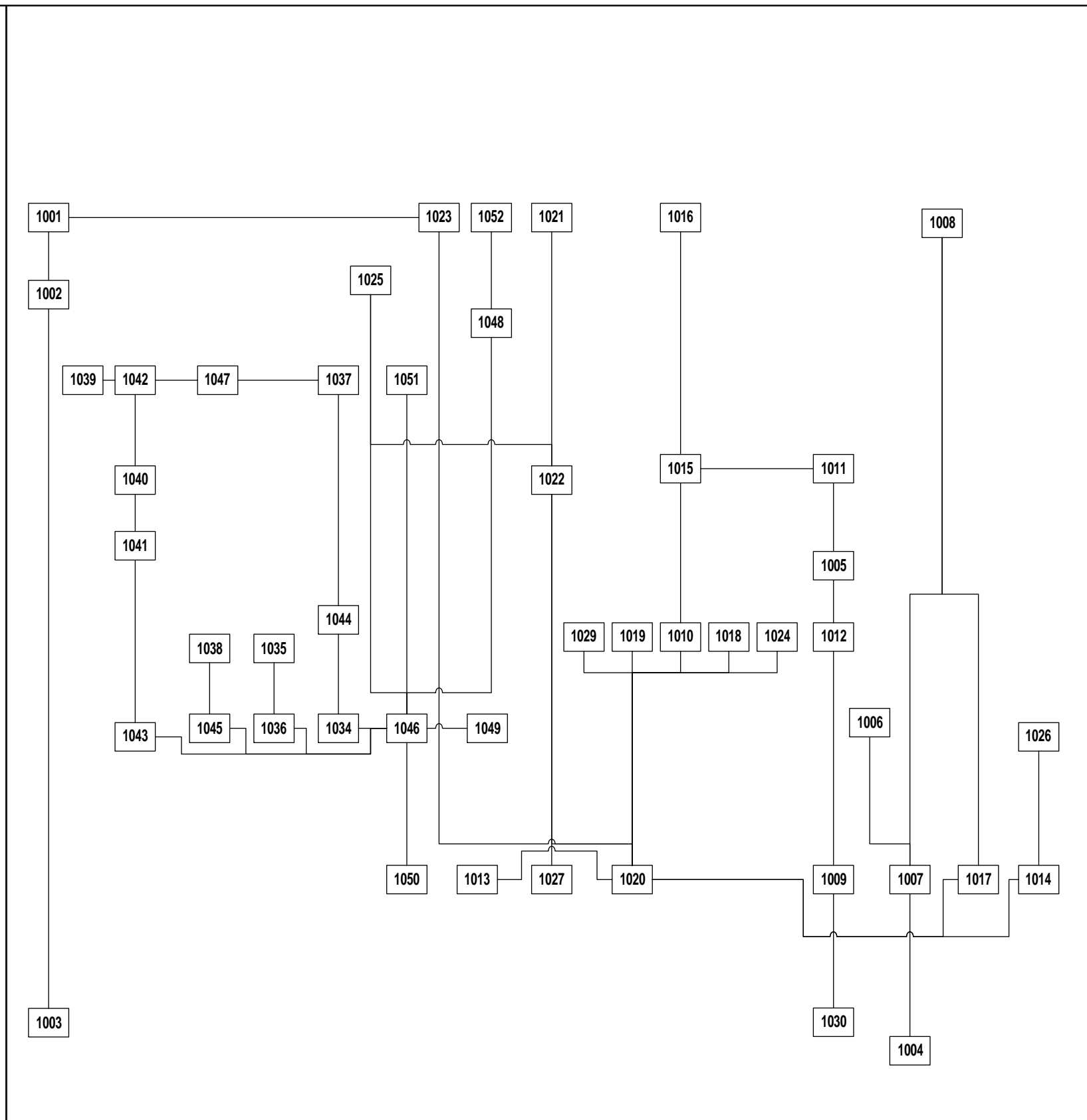
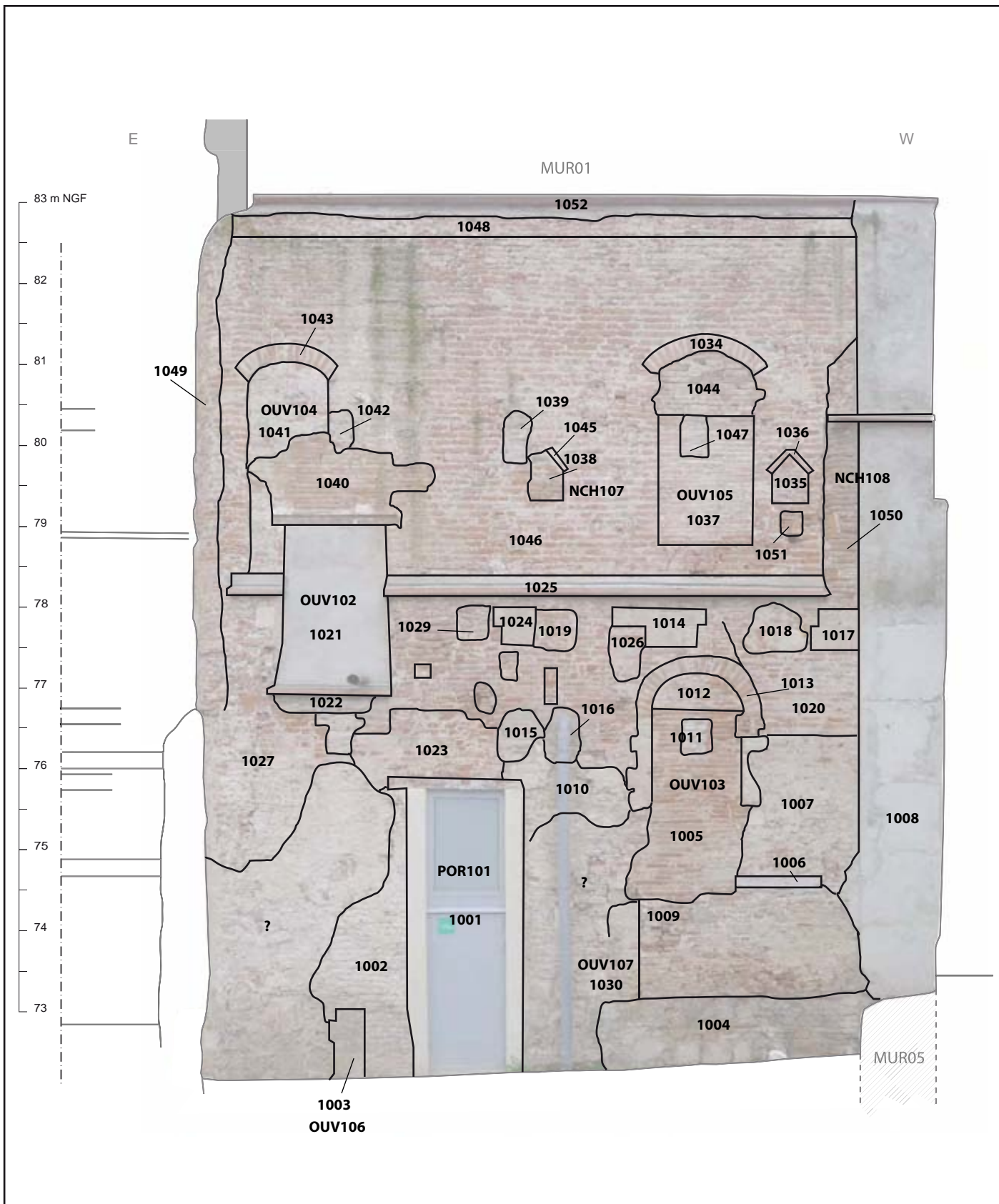


Etude du 9 rue Malaveille





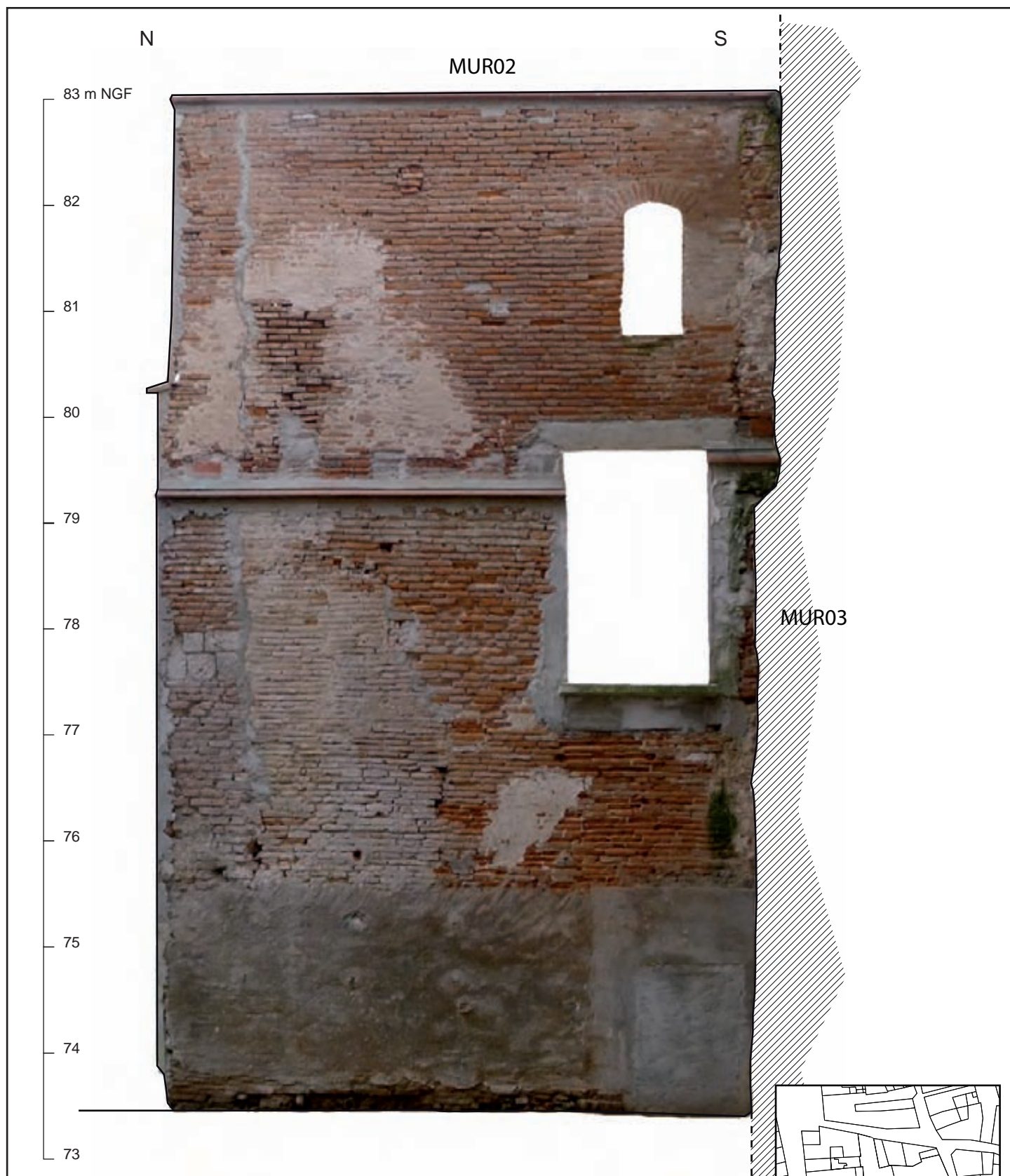
Etude du 9 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 112  
 Localisation des UC du MUR01 au 9, rue Malaveille (DK1192)  
 Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae

MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 113  
 Diagramme stratigraphique des UC du MUR01 au 9, rue Malaveille (DK1192)  
 Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae

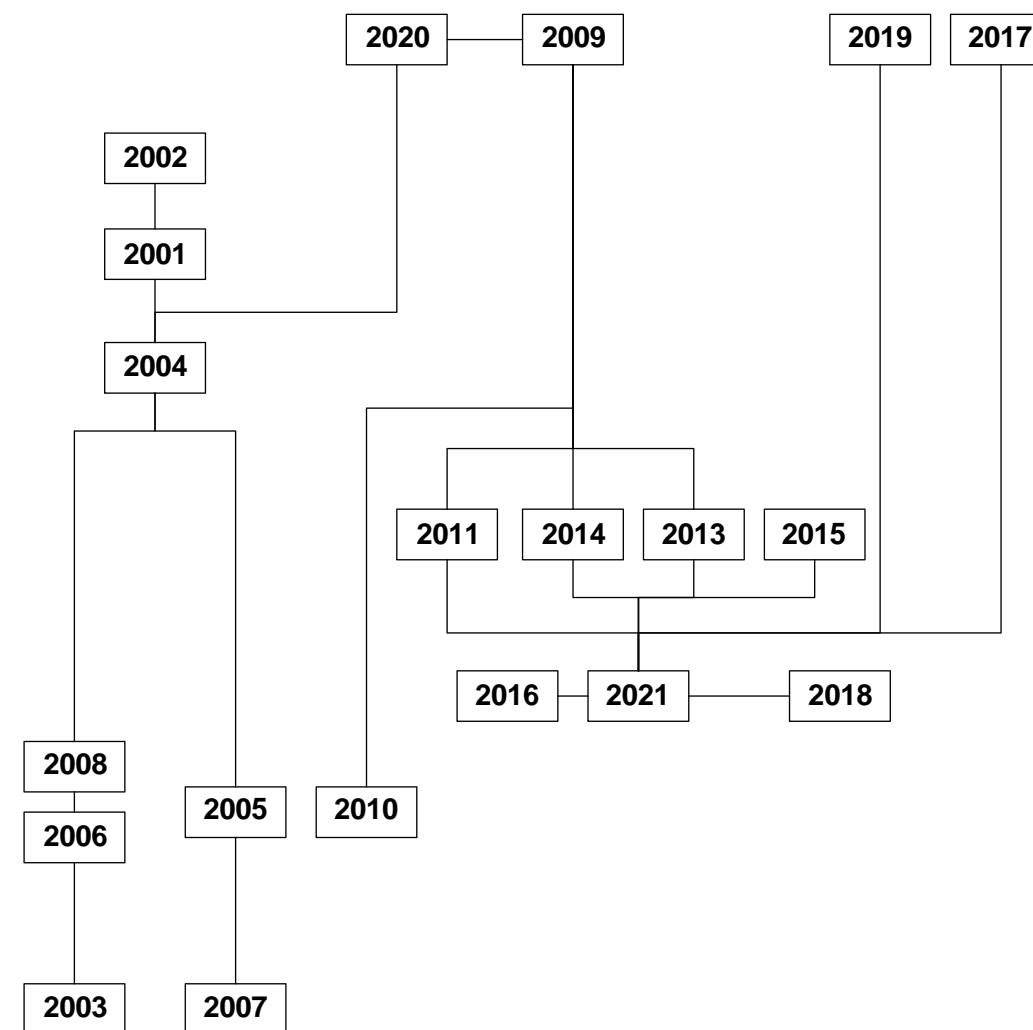
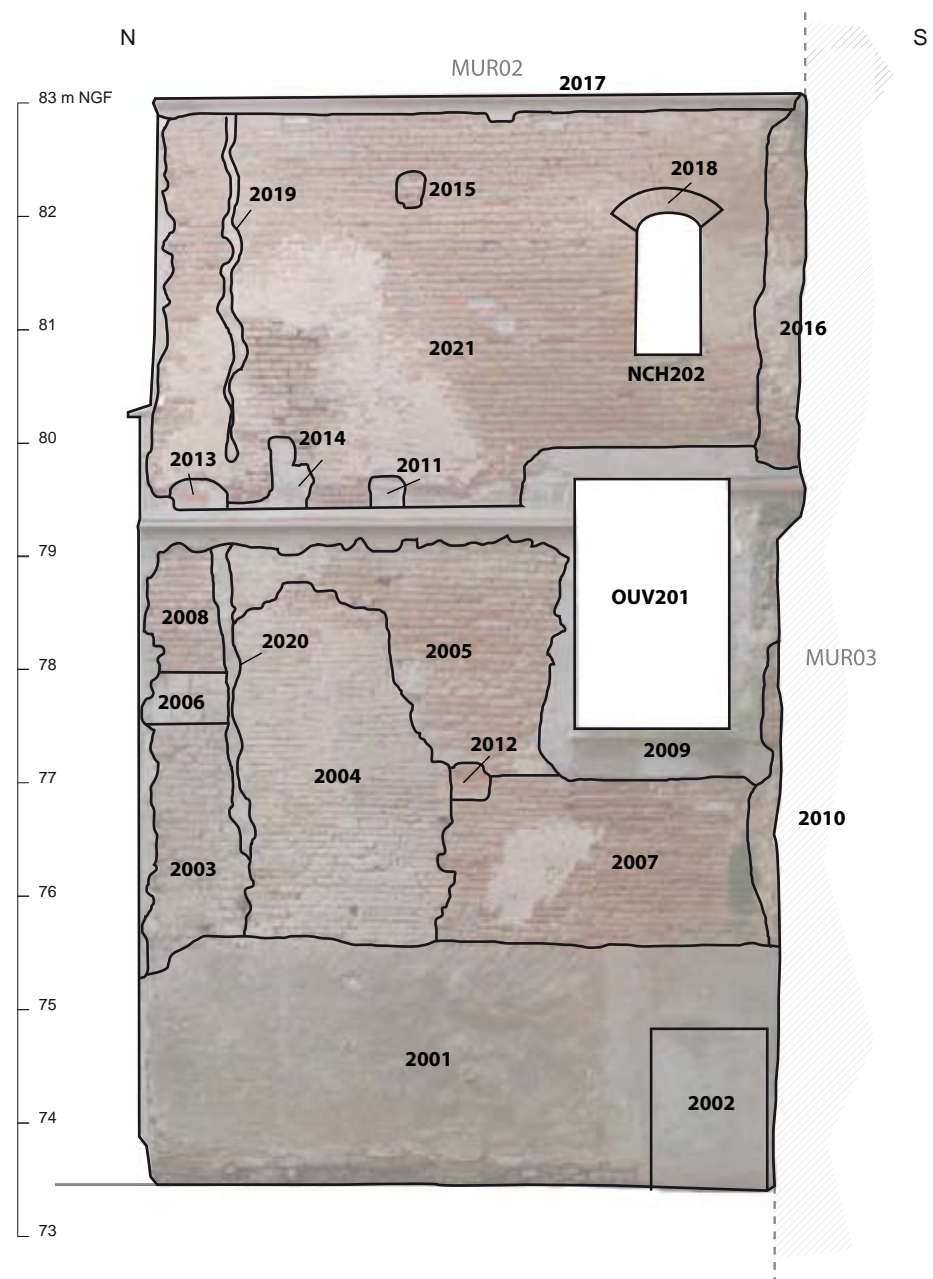
Etude du 9 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 114  
Relevé par photos redressées du MUR02 du 9, rue Malaveille (DK1192)



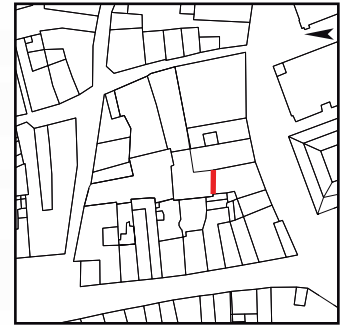
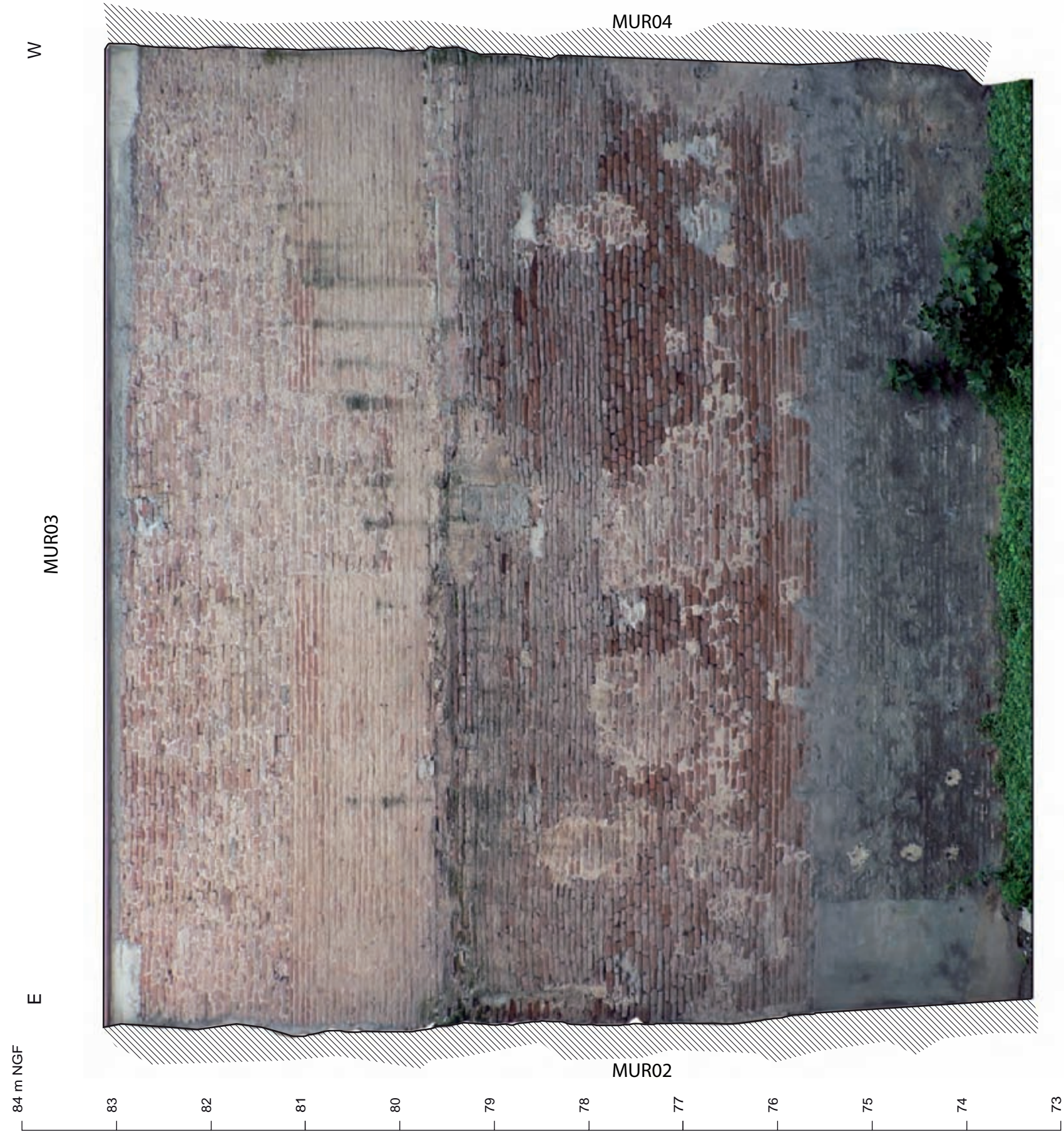
Etude du 9 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 115  
 Localisation des UC du MUR02 au 9, rue Malaveille (DK1192)

MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 116  
 Diagramme stratigraphique des UC du MUR02 au 9, rue Malaveille (DK1192)





MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014

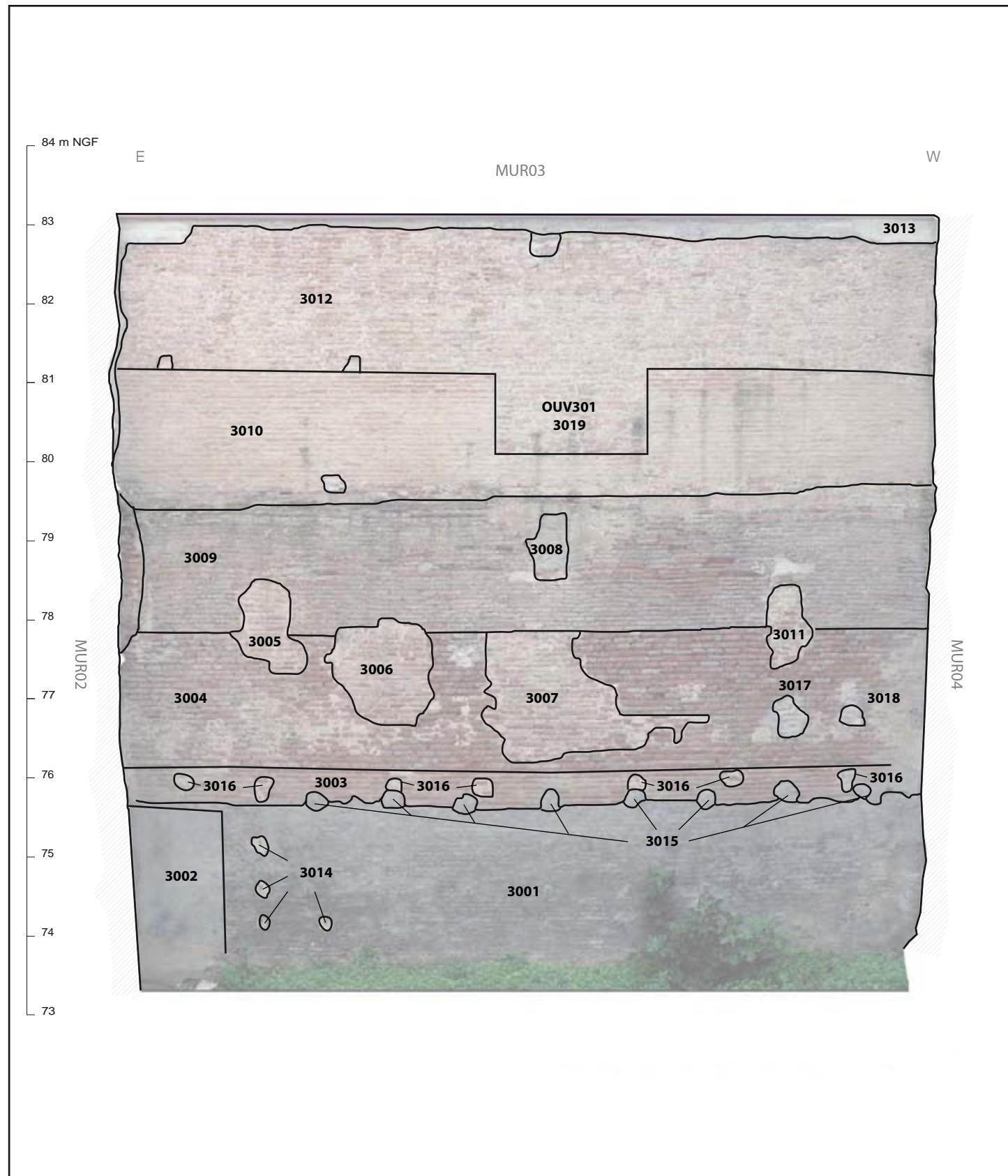
Figure 117

Relevé par photos redressées du MUR03 au 9, rue Malaveille (DK1192)

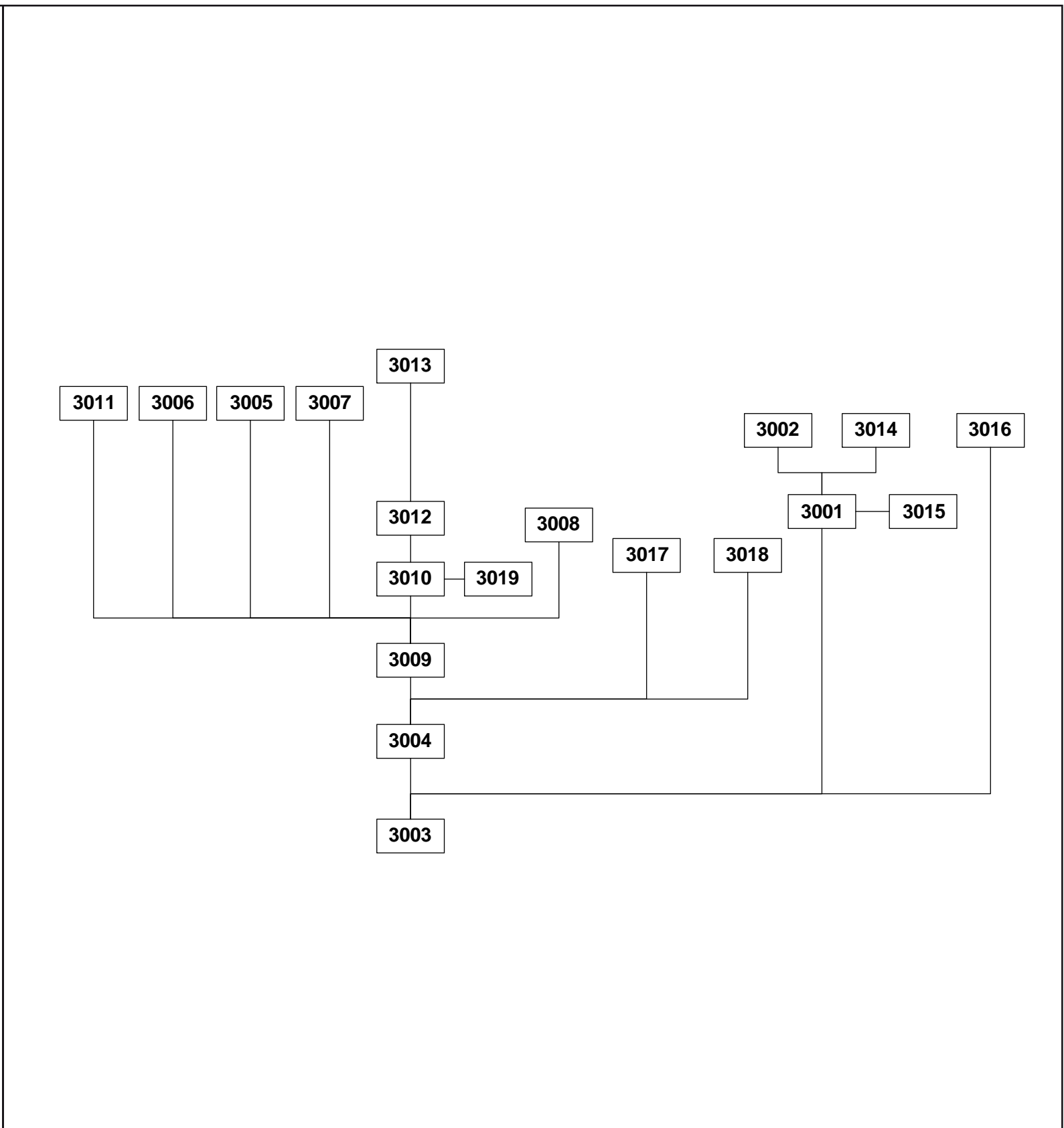




Etude du 9 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 118  
 Localisation des UC du MUR03 au 9, rue Malaveille (DK1192)  
 Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 119  
 Diagramme stratigraphique des UC du MUR03 au 9, rue Malaveille (DK1192)  
 Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae





MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014

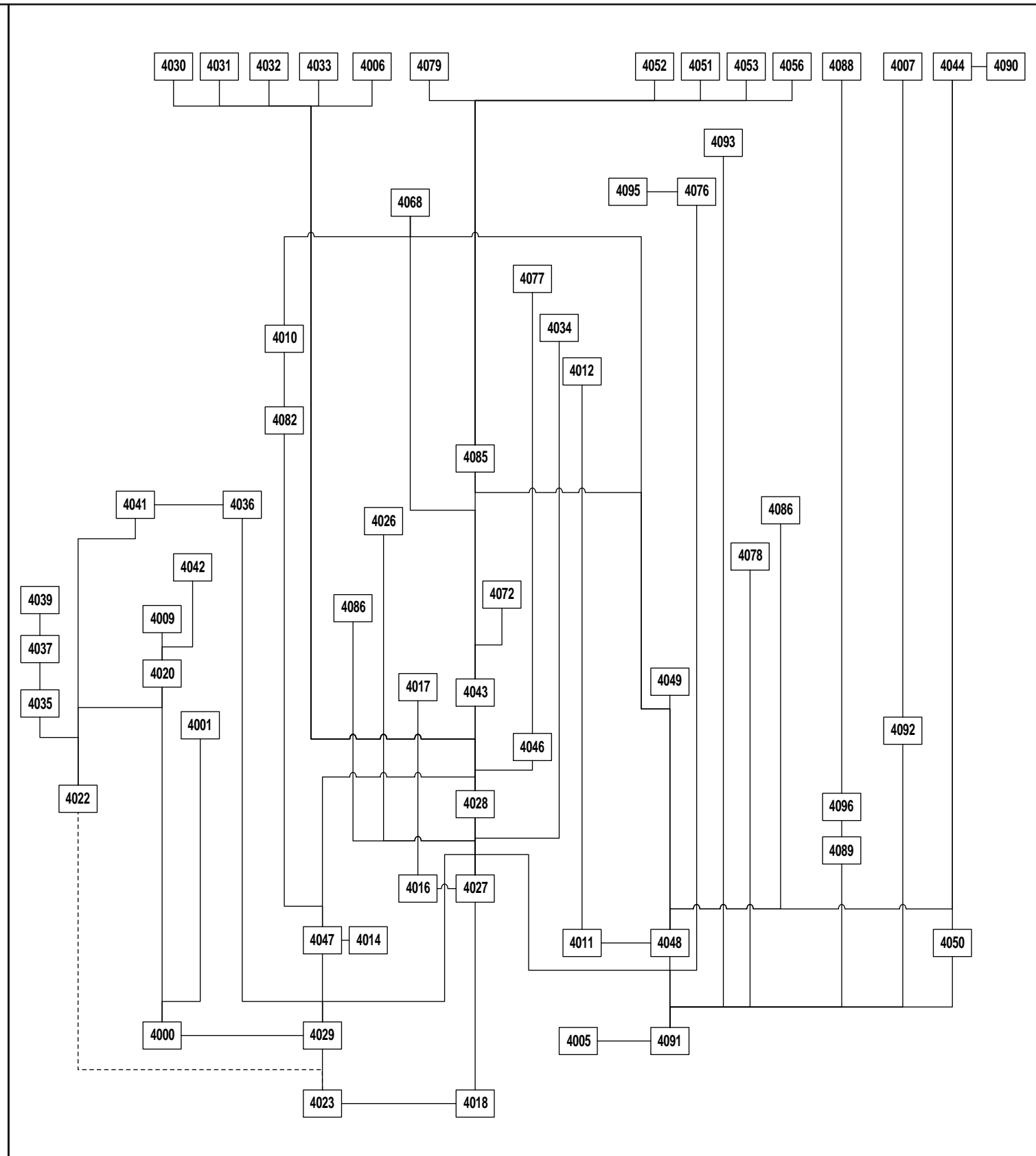
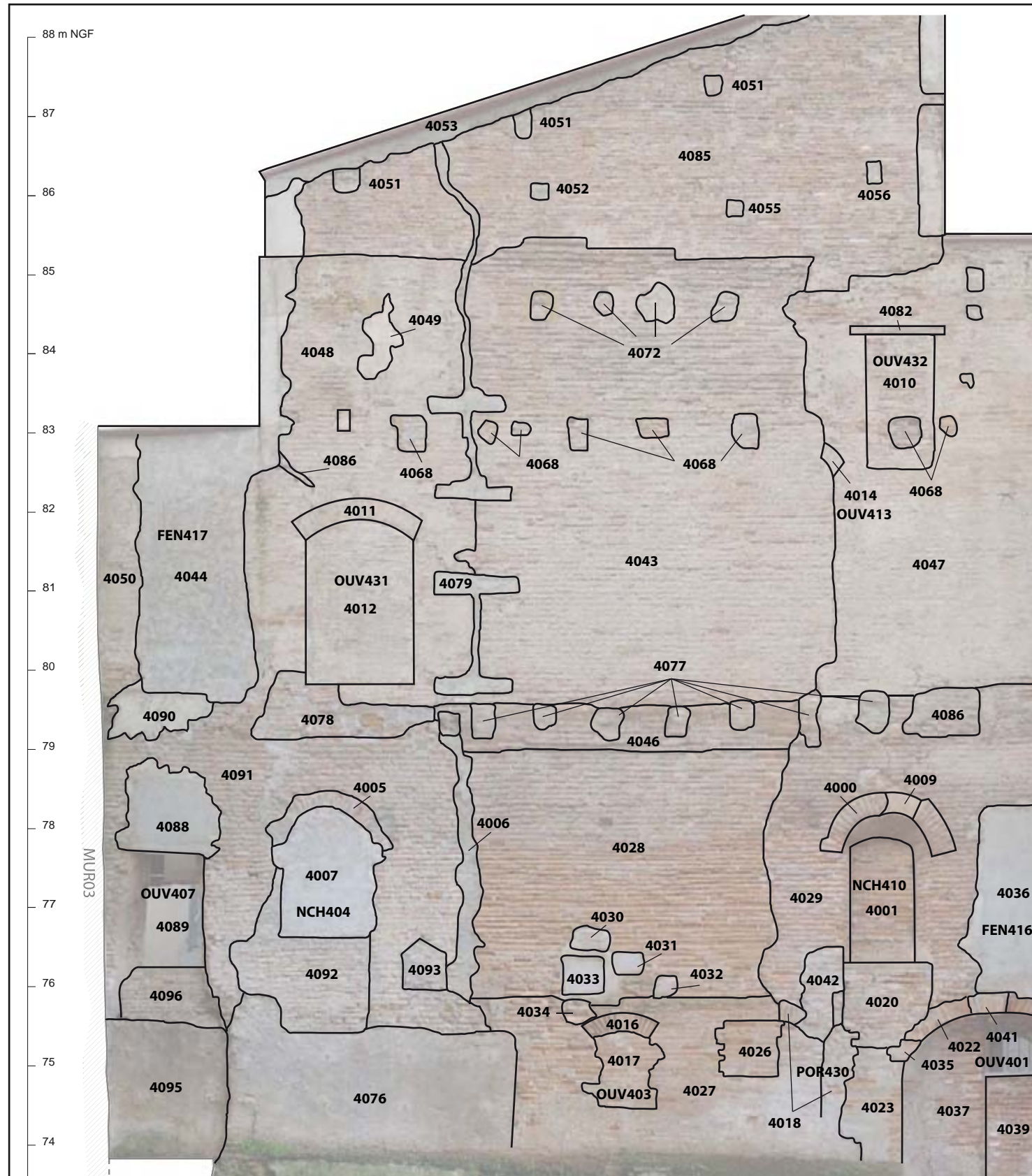
Figure 120

Relevé par photos redressées du MUR04 au 9, rue Malaveille (DK1192)





Etude du 9 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 121  
 Localisation des UC du MUR04 au 9, rue Malaveille (DK1192)

MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
 Figure 122  
 Diagramme stratigraphique des UC du MUR04 au 9, rue Malaveille (DK1192)



Etude du 9 rue Malaveille



Figure 123 : vue générale des parcelles DK0551, 0552 et 1192



Figure 124 : vue générale des murs 01 et 02



Figure 125: l'état du MUR01 en 2010,  
Cl. E. Fayolle-Bouillon



Etude du 9 rue Malaveille



Figure 126 : vue générale du MUR03



Figure 127 : l'escalier du MUR05 et, à droite, celui du MUR06



Figure 128 : vue générale du MUR04





Figure 129 : le MUR06



Figure 130 : la partie basse du MUR04



Figure 131 : l'enduit à décor de faux-appareil sur le MUR04

## ÉTUDE DU 11 BIS RUE MALAVEILLE



Indicatif : **MA11b**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0539**

Surface : **175 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **175 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades sur rue et sur cour ; visite intérieure**

### Résumé :

Les bâtiments contenus dans cette parcelle présentent une disposition caractéristique de la fin du Moyen Age ou de l'Epoque moderne avec un corps de logis sur rue longé par un couloir traversant desservant une cour au fond de laquelle se trouve un second corps de bâtiment. Pour autant, la nature des aménagements intérieurs n'a pas permis de reconnaître de maçonneries anciennes.

La façade donnant sur la rue présente une ordonnance caractéristique des constructions de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. ou du début du 20<sup>e</sup> s. mais l'examen attentif de cette élévation montre qu'il s'agit d'un réaménagement complet.

---

## Description

La parcelle est occupée par deux corps de bâtiment, l'un en devant, l'autre à l'arrière de la parcelle, séparés par une ancienne cour, aujourd'hui couverte et utilisée comme réserve du magasin qui occupe le rez-de-chaussée.

La façade donnant sur la rue Malaveille est organisée sur quatre niveaux d'élévation (Fig. 132, 133). Au rez-de-chaussée, la forme des ouvertures est incessible à cause de l'aménagement de l'actuelle boutique qui s'ouvre derrière la grande ouverture vitrée. A droite, une porte donne accès à un long couloir qui rappelle la distribution médiévale des édifices à plusieurs corps (Fig. 136). Le premier et le second étage sont traités de manière identique : chacun présente trois fenêtres rectangulaires couvertes d'une plate-bande clavée. Le dernier étage est percé de baies structurellement identiques mais plus petites, c'est-à-dire moins larges et surtout moins hautes. Une corniche couronne cette façade. Toutes les baies présentent un encadrement en briques ; le reste de la façade est enduit.

Les clichés thermiques réalisés en septembre 2014 permettent de faire ressortir le léger ressaut situé au niveau de l'appui des fenêtres du dernier niveau (Fig. 134) ; ils mettent également en évidence les allèges des baies du deuxième étage qui apparaissent plus chaudes. En l'état actuel des connaissances, ces anomalies thermiques sont difficiles à expliquer.

Le corps de bâtiment qui occupe l'arrière de la parcelle présente lui aussi quatre niveaux d'élévation. Visible depuis la parcelle DK0551, sa façade septentrionale est aveugle (Fig. 137). Une description détaillée en est donnée dans la section concernant le 14 rue des Mazels (cf. p. 172-174).

La visite du premier niveau de ce bâtiment a permis de reconnaître, dans le mur mitoyen avec la parcelle voisine à l'est, une baie, probablement une ancienne porte transformée en armoire (Fig. 135). Plus loin dans le même mur, dans l'angle formé avec le mur septentrional, se trouve une fenêtre bouchée. Ces structures dont la chronologie relative est difficile à établir sont aussi mal datables. Cependant le fait qu'elles soient bouchées par le bâtiment qui occupe l'arrière de la parcelle DK0538 montre qu'elles lui sont antérieures.

## Chronologie et datation

Bien que succinct, l'examen du bâti implanté sur cette parcelle montre une contradiction : la distribution du premier niveau semble ancienne (couloir latéral ouvrant sur une cour distributive entre deux corps de bâtiment), mais la façade donnant sur la rue présente une ordonnance caractéristique des constructions de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. ou du début du 20<sup>e</sup> s. L'examen des photographies anciennes montre que une façade légèrement différente, car si les baies sont bien les mêmes, elles présentent un décor qui a aujourd'hui disparu (Fig. 15). Ainsi reconnaît-on bien qu'avec difficulté, un décor sur le couverture des fenêtres (chambranles à crossettes ?) et des petites consoles placées sous les appuis. La disposition du rez-de-chaussée montre clairement l'association boutique porte d'accès. Cette reprise de la façade qu'il faut placer au début du 20<sup>e</sup> s. explique les « anomalies » repérées lors de l'examen thermique.

*Etude du 11 bis rue Malaveille*

---

Ce décor suggère une construction du 18<sup>e</sup> s., voire plus ancienne. Ceci est plus que probable car en dehors de la cour qui est aujourd'hui couverte, organisation actuelle du bâti est déjà celle qui figure sur le cadastre de 1833.

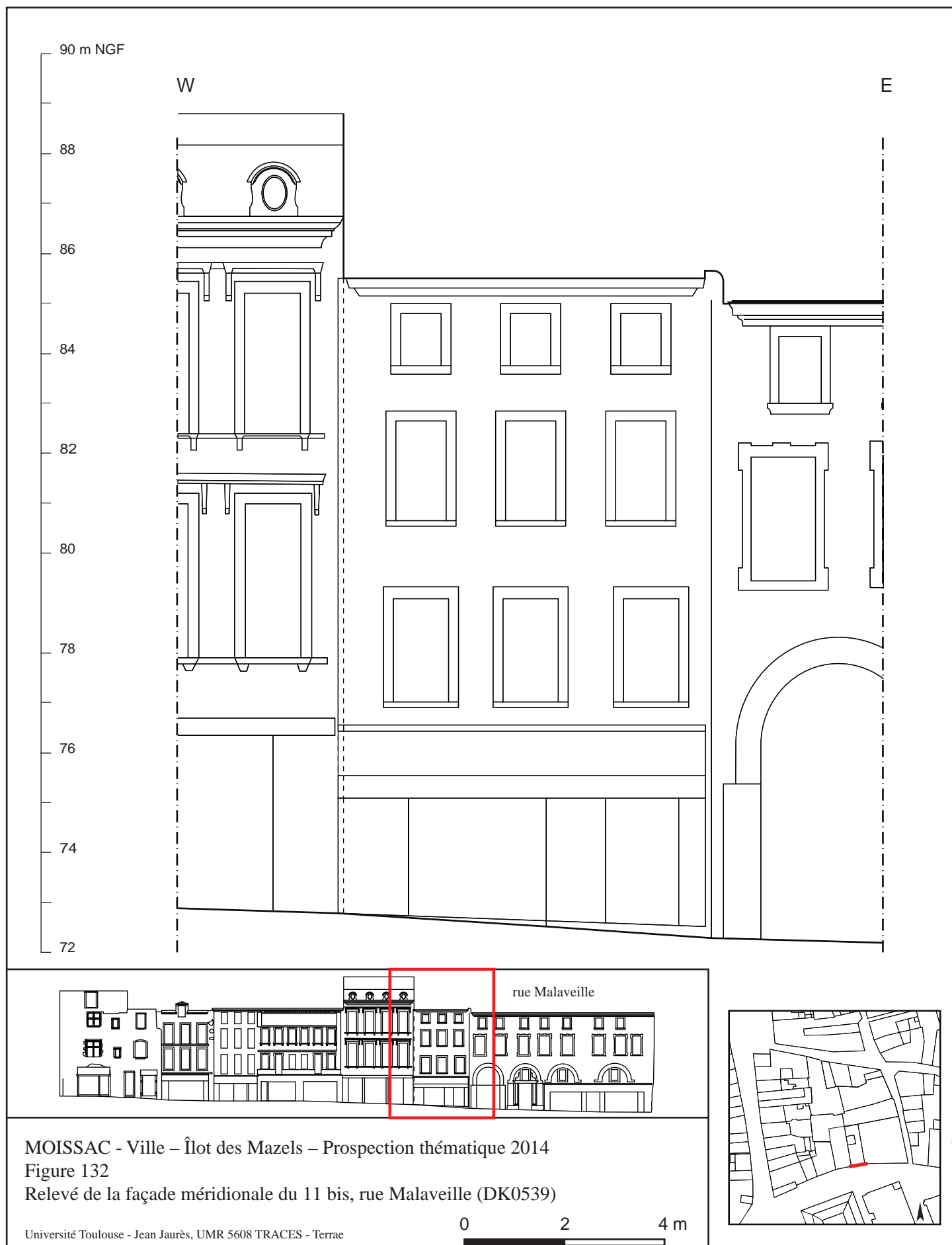
Il ressort de ces observations que les bâtiments construits sur cette parcelle sont antérieurs au 19<sup>e</sup> s. et que seules les ouvertures de la façade sur rue ont été réaménagées au début du 20<sup>e</sup> s.

**Intérêt pour l'étude**

Le fait que les constructions soient antérieures au 19<sup>e</sup> s. motive à poursuivre l'étude des bâtiments aménagés sur cette parcelle. L'intérêt est renforcé par la mitoyenneté et les éventuelles connexions avec la maison Lobios (DK0538) datée du 13<sup>e</sup> s.



Etude du 11 bis rue Malaveille



Etude du 11 bis rue Malaveille



Figure 133 : vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 134a : cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 134b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)

Etude du 11 bis rue Malaveille



Figure 135 : une ancienne porte (?) en lien avec le bâtiment voisin à l'est



Figure 136: le couloir latéral du premier niveau



Figure 137 : vue générale de la façade septentrionale

## ÉTUDE DU 13 ET 15 RUE MALAVEILLE



Indicatif : **MA13**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0538**

Surface : **589 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **589 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades sur rue et sur cour ; visite intérieure**

### Résumé :

Cet ensemble architectural contient la construction médiévale la mieux conservée de tout l'îlot. Dans son état initial, l'édifice présentait certainement deux corps de bâtiments : un logis prolongé à l'est par une tour à l'angle formé par la rue des Malaveille et la rue des Mazels. L'étage du logis était muni de fenêtres géminées et présentait un très important décor peint sous charpente représentant un scène de tournoi datable de la fin du 13<sup>e</sup> s.

A une époque indéterminée, l'angle nord-est du bâtiment a connu une importante reprise avant que l'ensemble ne soit considérablement remanié au 19<sup>e</sup> s. et qu'il prenne sa configuration actuelle.

L'aménagement de l'arrière de la parcelle s'est fait progressivement depuis le milieu du 19<sup>e</sup> s.



---

## Description

La parcelle DK0538 est actuellement entièrement bâtie. Elle est occupée par deux ensembles distincts : au devant, un grand corps de logis donnant sur la rue Malaveille (Fig. 140) et, occupant la moitié arrière de la parcelle, une construction basse (Fig. 142).

Cette construction basse, faite de blocs de béton est très récente. Elle occupe un espace non bâti d'après le plan du cadastre de 1833 (Fig. 9) et seulement partiellement bâti sur celui de 1980.

Le bâtiment donnant sur la place des Récollets est depuis plusieurs années connu pour ses peintures murales datées de la seconde moitié du 13<sup>e</sup> s. (Czerniak 2002). Bien qu'il s'agisse de l'un des rares témoins de l'architecture civile antérieure au 14<sup>e</sup> s. à Moissac, ce bâtiment n'a jamais fait l'objet d'une étude architecturale. Un des objectifs de la prospection thématique dont ce rapport fait état consistait justement à étudier finement ce bâtiment. Toutefois, malgré les nombreux efforts déployés, il n'a pas été possible d'avoir accès à l'édifice. Les discussions sont toujours en cours avec les propriétaires ; aussi il est encore possible d'espérer que ce projet d'étude puisse voir le jour, peut-être en 2015.

Dans ce contexte, la description qui suit repose essentiellement sur l'examen des élévations extérieurs (Fig. 140, 141), sur un plan du niveau supérieur (Fig. 138), des clichés disponibles sur le site de la SAMF (Fig. 146-147) (Collectif 2003). Une visite partielle des deux premiers niveaux a toutefois été possible en août, mais sans que les prises de vues soient autorisées.

Donnant sur la rue Malaveille, la grande façade actuelle ne présente aucun élément médiéval (Fig. 139, 140). Elle s'organise sur quatre niveaux d'élévation : un rez-de-chaussée, un entresol, un étage et un étage moins haut, percé de petites fenêtres. Le bâtiment ne dispose apparemment pas de niveau de sous-sol, mais cette information est à vérifier.

Le rez-de-chaussée et l'entresol sont réunis par une arcature constituée de quatre arcades plein cintre en brique. Le premier niveau est occupé par plusieurs commerces accessibles par des ouvertures reprenant plus ou moins celles des arcades. La deuxième arcade en partant de la gauche est percée d'une grande porte à double vantail ouvrant sur une grande cage d'escalier. L'encadrement de cette porte présente un décor de pilastres qui soutiennent une corniche. L'entresol est éclairé par trois fenêtres aménagées sous les arcs des trois arcades orientales. Seules la fenêtre située au dessus de la porte du rez-de-chaussée est décorée d'ailerons.

Les huit fenêtres qui occupent le premier étage sont traitées de manière identique : toutes rectangulaires, couvertes d'une plate-bande clavée et munies d'un chambranle à crossettes. Elles ne présentent pas une distribution régulière sur la façade.

Le second étage est éclairé par sept fenêtres de tailles plus réduite ; chacune est située au même aplomb que celles du niveau inférieur, sauf dans la partie orientale de la façade où il manque une fenêtre au second étage. Ces fenêtres ont toutes un appui saillant. Leur plate-bande clavée est immédiatement jointive avec la corniche qui couronne la totalité de la façade.

L'apparente homogénéité de cette façade est donnée par l'enduit légèrement jaune qui recouvre la totalité de la surface murale, sauf les encadrements des baies. Ceux-ci sont peints couleur brique,

*Etude du 13 et 15 rue Malaveille*

---

sauf les extrémités des piédroits et la partie centrale des plates-bandes qui sont peintes en blanc afin d'évoquer l'usage de la pierre.

Les clichés thermiques permettent de distinguer la maçonnerie de briques sous l'enduit, en revanche, le résultat n'est pas assez précis pour qu'il soit possible de reconnaître d'anciennes ouvertures ou d'anciens aménagements (Fig. 149-151). Seule la fenêtre manquante du second étage est nettement visible (Fig. 151b) ; ailleurs, les anomalies sont plus difficiles à interpréter.

Le mur donnant sur la rue des Mazels n'est pas intégralement enduit : des baies couvertes d'un arc plein cintre sont visibles en partie haute et pourraient appartenir à l'état initial du bâtiment. Toutefois, l'étroitesse de la rue ne permet pas une observation suffisante pour être affirmatif (Fig. 141). Malgré cela, il est possible de préciser que cette élévation était peu ouverte sur la rue.

En revanche, sur la façade septentrionale, plusieurs baies médiévales sont visibles, principalement dans la partie occidentale du bâtiment (Fig. 144, 145). En effet, même sommaire, l'examen du parement en brique de la façade permet de reconnaître une limite entre deux maçonneries, matérialisé par une rupture d'assises. Seuls le deuxième et le troisième niveaux d'élévation sont visibles ; le premier est masqué par le bâtiment occupant le fond de la parcelle et partiellement surmonté d'une terrasse.

Dans la partie orientale de la façade, il est difficile de savoir avec exactitude quelles baies fonctionnaient avec le parement. Le traitement des fenêtres rectangulaires que l'on peut voir sur deux registres (au premier et second étages) suggère qu'il s'agit de percements récents dont la postériorité par rapport au parement ne fait aucun doute, toutefois, aucune structure plus anciennes n'a pu être identifiée. Par ailleurs, si le traitement de la maçonnerie utilisée pour la réalisation de la tourelle d'angle semble identique à celle de la façade, leur contemporanéité ne peut être affirmée.

A l'ouest de la reprise, l'analyse n'est pas plus simple. Il semble que les grandes fenêtres rectangulaires identifiées dans la parties orientale se retrouvent également dans cette partie du bâtiment. En revanche, seule celle-ci présente une série d'ouvertures en plein cintre bouchées, certainement des fenêtres hautes. Entre deux d'entre elles un grand arc parfaitement lié au parement du mur pourrait correspondre au seul vestige d'une fenêtre géminée aujourd'hui transformée en porte. L'accès partiel, les nombreuses perturbations et la présence d'un enduit qui recouvre en partie le mur ne permettent pas d'aller plus loin dans la description.

Le plan du dernier niveau est difficile à interpréter seul, sans observation faite sur place (Fig. 138). On reconnaît une distribution complexe issue de transformations successives. Ce plan montre que la partie occidentale du mur nord est plus large que son prolongement à l'est. Ceci renforce l'idée d'une reconstruction ou d'un agrandissement dans l'angle nord-est du bâtiment où se trouve la tourelle. Le plan montre de nombreux autres changements d'épaisseur de murs qui suggèrent autant de reprises importantes. Le mur nord-sud large de plus de 1,40 m servait peut-être à soutenir une élévation importante : peut-être une tour désormais écrêtée ? Sa présence comme celle d'un autre mur nord-sud explique la distribution irrégulière des fenêtres sur la façade.

---

Les peintures médiévales se situent dans la partie occidentale de ce dernier niveau (Fig. 146-148). V. Czerniak en donne une description détaillée (Czerniak 2002) qu'elle résume ainsi :

« La composition picturale monumentale se développait sur tout le pourtour de la salle haute avec en point d'orgue les deux murs pignons sur lesquels on pouvait voir des cavaliers. Le mur ouest, le mieux conservé, présentait deux cavaliers se saluant et encadrant une figure en pied disposée frontalement. Ce personnage, exhibant un fanion dans chaque main, a pu être identifié comme étant un roi d'armes, acteur déterminant dans le déroulement des différentes étapes d'un tournoi » (Czerniak 2007).

V. Czerniak souligne enfin que la découverte « de cette figure et la reconnaissance de sa fonction autorise de la sorte à voir dans ces peintures la seule représentation avérée de tournoi dans le Midi languedocien ».

### **Chronologie et datation**

Sans étude, la chronologie de ce bâtiment ne peut être établie dans son ensemble. Il est toutefois possible de faire quelques remarques :

- Dans son état initial, cet édifice présentait certainement deux corps de bâtiments : un logis prolongé à l'est par une tour à l'angle formé par la rue des Malaveille et la rue des Mazels. La hauteur du logis était à peu près identique à l'actuelle, mais certainement pas son élévation : le bâtiment ne devait être organisé que sur deux niveaux. Du rez-de-chaussée, on ne sait quasiment rien. En revanche, les peintures de l'étage sont connues ainsi qu'une partie de son élévation méridionale composée de deux registres d'ouvertures avec une, ou plus probablement deux fenêtres géminées surmontées d'une série de fenêtres hautes. Selon V. Czerniak, plusieurs détails de la représentation du tournoi suggèrent que les peintures ont certainement été exécutées entre le deuxième quart et la fin du 13<sup>e</sup> s. Cette datation est conforme à celle qu'il est possible d'avancer d'après l'examen des maçonneries décrites *supra*.

- L'angle nord-est du bâtiment aurait connu une importante reprise, soit une reconstruction soit un agrandissement. La tourelle située dans l'angle appartient à cette reprise. Ces modifications datent certainement de l'Époque moderne, mais il est difficile d'être plus précis.

- L'édifice a été largement remanié et reconstruit au milieu du 19<sup>e</sup> s. Plusieurs fenêtres ont été bouchées et de nouvelles ont été percées sur les deux façades, ce qui explique la légère surélévation de la façade donnant sur la place des Récollets visible sur les clichés intérieurs. Une grande cage d'escalier a été insérée et la distribution réorganisée. Dans un dossier établi en 1968 et présenté dans celui fait par l'Inventaire, M. Vidal signale que les ferronneries de cette époque sont dues à François Barrié, ferronnier de Moissac (Scellès 1985 : IA00040069).

- M. Vidal indique également que « les transformations de 1960, ont détruit trois des quatre couples d'origine à pans coupés matérialisées à l'extérieur par quatre arcades plaquées - la dernière vient d'être masquée par un plafond ».

- L'arrière de la parcelle a été progressivement bâtie depuis 1833 car aucune construction ne figure sur le plan cadastral. Le cadastre de 1980 représente une construction dans la partie

*Etude du 13 et 15 rue Malaveille*

---

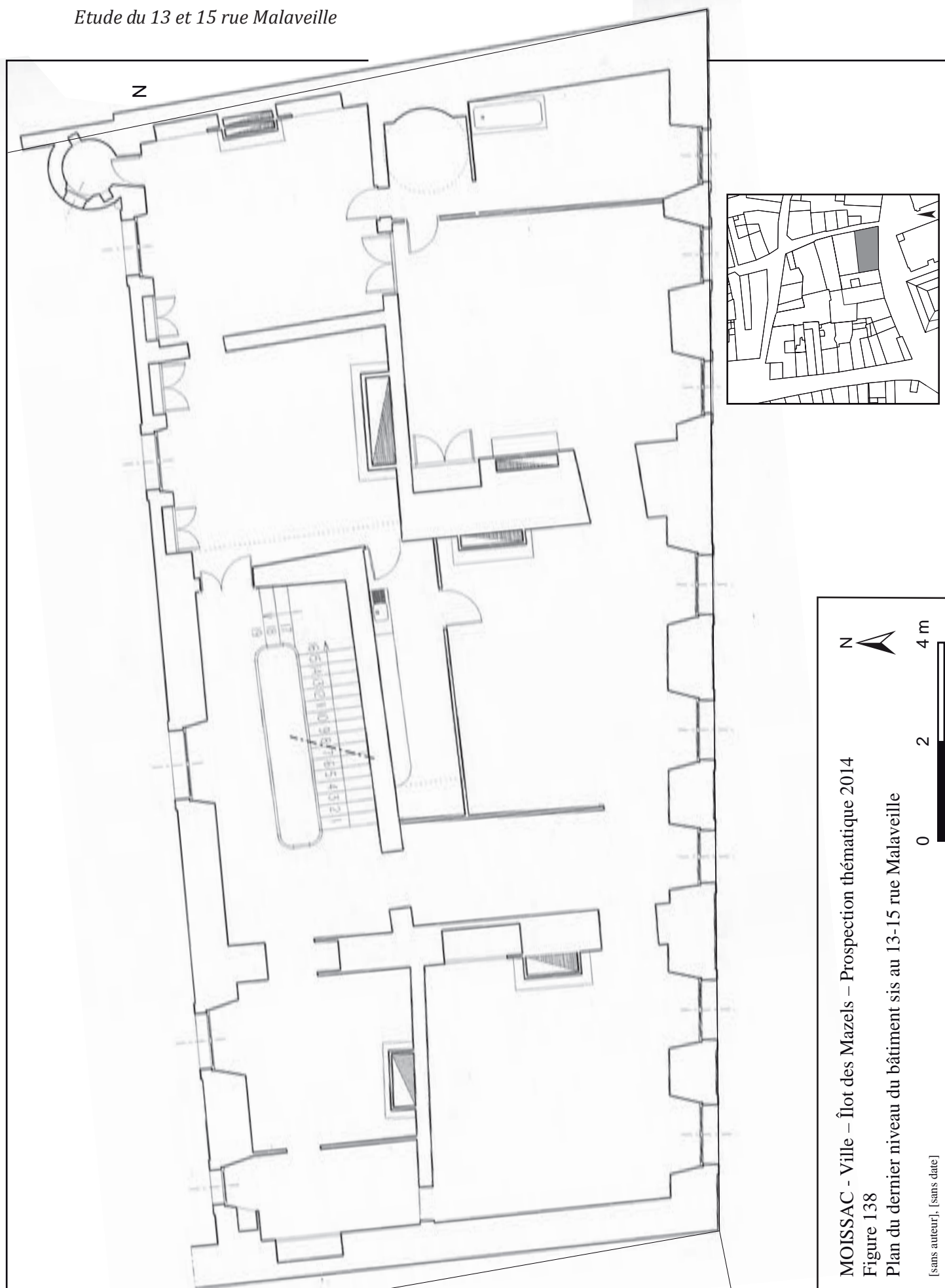
orientale de la parcelle qui est aujourd'hui totalement bâtie. Les datations précises de ces aménagements ne sont pas connues.

**Intérêt pour l'étude**

L'intérêt de mener à bien une analyse détaillée de ce bâtiment est majeur pour l'étude de l'îlot, mais aussi pour la recherche sur la demeure médiévale à Moissac et dans le Midi.



Etude du 13 et 15 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 138  
Plan du dernier niveau du bâtiment sis au 13-15 rue Malaveille

[sans auteur], [sans date]

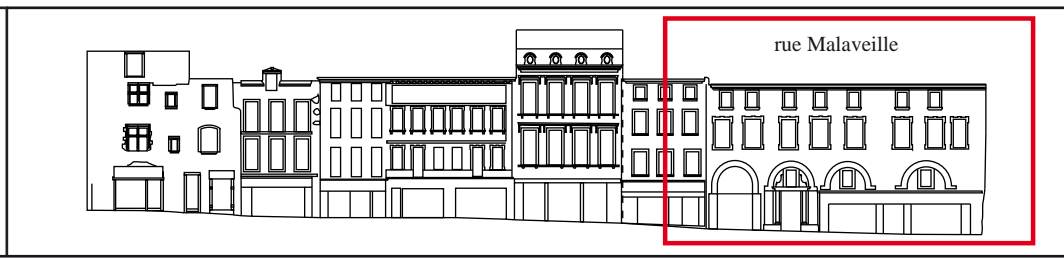
Etude du 13 et 15 rue Malaveille



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 139  
Relevé de la façade méridionale du 13 et 15, rue Malaveille (DK0538)

0 2 4 m

Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae



Etude du 13 et 15 rue Malaveille



Figure 140 : vue générale de la façade méridionale, donnant sur la rue Malaveille



Figure 141 : cliché de la partie haute du mur orientale, donnant sur la rue des Mazels



Etude du 13 et 15 rue Malaveille



Figure 142 : cliché de la partie orientale de l'arrière de la parcelle DK0538



Figure 143 : cliché de la partie occidentale de l'arrière de la parcelle DK0538



Etude du 13 et 15 rue Malaveille



Figure 144 : détail de la partie orientale de la façade méridionale du bâtiment principal.

Cl. P. Garrigou-Grandchamp 2003 <<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/fd-icono/img04/mm00409.jpg>>



Figure 145 : détail de la partie occidentale de la façade méridionale du bâtiment principal.

Cl. P. Garrigou-Grandchamp 2003 <<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/fd-icono/img04/mm00411.jpg>>





Figure 149 : *Combles actuels, mur est : frise de bordure oblique.*  
Cl. D. Taillefer,  
Centre Marcel-Durliat (Moissac),  
1998.

<<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/fd-iconeo/img02/mm00113.jpg>>



Figure 150 : *Combles actuels, mur ouest : registres inférieurs : croix potencées et personnages armés.*

Cl. D. Taillefer,  
Centre Marcel-Durliat (Moissac),  
1998.

<<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/fd-iconeo/img02/mm00111.jpg>>



Figure 151 : *Combles actuels, mur ouest : détails de la frise de personnages armés du registre inférieur.*

Cl. D. Taillefer,  
Centre Marcel-Durliat (Moissac),  
1998.

<<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/fd-iconeo/img02/mm00111.jpg>>

Etude du 13 et 15 rue Malaveille

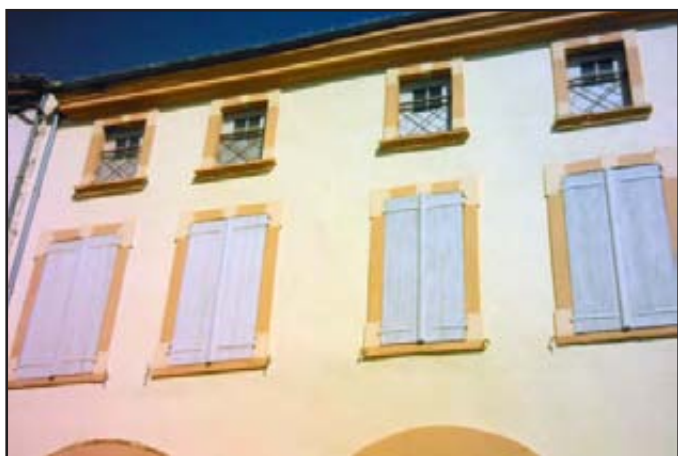


Figure 149a: cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 149b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)

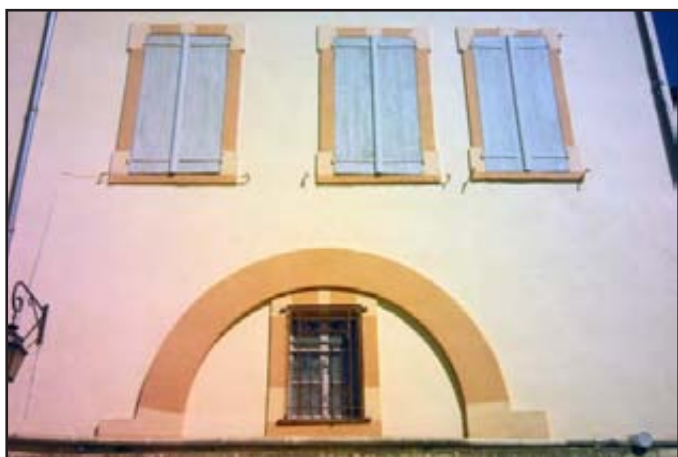


Figure 150a: cliché de la façade méridionale (détail)

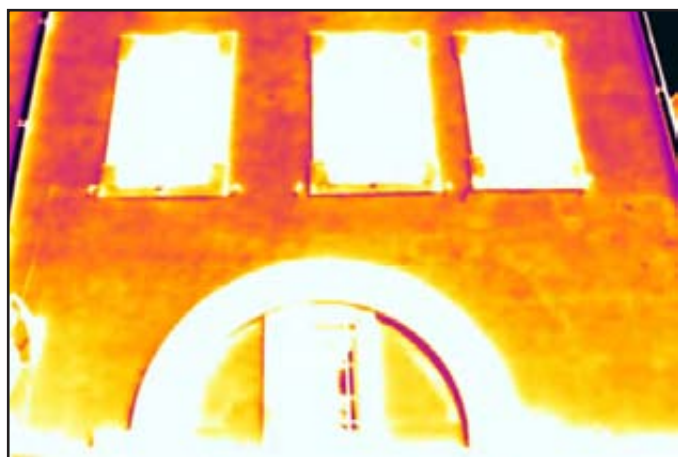


Figure 150b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)



Figure 151a: cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 151b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)

## ÉTUDE DU 14 RUE DES MAZELS



Indicatif : **MZ14**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0551**

Surface : **289 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **0 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades**

### Résumé :

Cette parcelle est actuellement vide de construction. La confrontation des observations faites sur place et des photographies anciennes livrent toutefois des informations significatives sur les bâtiments qui occupaient cette parcelle jusque dans les années 1980-1990. De manière très précise, les matrices cadastrales permettent de savoir que le bâtiment sur rue a été construit en 1848. La forme du bâti antérieure reste plus difficile à préciser.



## Description

Aucun bâtiment n'occupe actuellement la parcelle DK0551 qui est utilisée comme parking.

Seul le mur qui limite cette parcelle au sud conserve des informations les occupations bâties (Fig. 152). Ce mur (MUR04) n'est malheureusement pas entièrement accessible puisque toute sa partie orientale est recouverte d'une bâche (Fig. 153).

L'étude du bâti révèle d'abord qu'un mur nord-sud (MUR01) fermait cette parcelle le long de la rue des Mazels (Fig. 152, 155). Il ne s'agissait pas d'un mur de clôture, mais d'une façade de maison. L'identification d'un chanfrein en partie basse indique l'existence probable d'une grande ouverture au premier niveau (OUV101). Cette ouverture était couverte par une poutrelle IPN dont une partie est conservée. Au dessus, se trouvait une fenêtre (FEN102) dont seul le piédroit extérieur gauche est conservé. Manifestement cette fenêtre était surmontée d'un cordon. Le reste de l'élévation n'est pas conservé.

La partie bâchée ne permet pas d'appréhender une maçonnerie limitée à l'ouest par un autre vestige de mur en retour nord-sud (MUR02). Comme le précédent, celui-ci est conservé sur deux niveaux d'élévation (fig. 156). Au premier niveau, il est possible de reconnaître le piédroit d'une ouverture dont le couverture effectué par une poutrelle IPN est partiellement conservé (POR201). Comme pour le MUR01, cette ouverture était surmontée d'une fenêtre (FEN202). L'examen de l'ensemble montre qu'un bâtiment existait entre ces deux murs.

A l'ouest de ce mur, la maçonnerie de brique est bien visible. Plusieurs UC ont été individualisée. En partie basse, on reconnaît une maçonnerie de briques (4001) recouvert d'un enduit (4002) antérieur au piédroit de la POR201 (Fig. 157). Elle présente un léger ressaut par rapport à la maçonnerie de brique 4003 située à l'ouest. Bien que le décrochement entre les deux parements soit colmaté, l'antériorité de 4001 ne fait pas de doute. Ces deux maçonneries sont elles-mêmes antérieures à 4004 qui occupe toute la partie supérieure de cette élévation et qui présente un décrochement vertical. Cette dernière s'appuie contre celle du mur du bâtiment occupant l'arrière de la parcelle DK0539 (MUR05). La maçonnerie constituée majoritairement de briques présente aussi de rares assises de pierre qui ne sont pas toujours continues. Sur ce haut mur, le négatif d'un ancien bâtiment est bien visible (5001) ; sa partie basse est partiellement conservée (MUR03) (Fig. 149). La largeur de cet ancien bâtiment est connue puisque l'arrachement de son mur occidental est bien visible ; elle avoisinait les 5,80 mètres.

## Chronologie et datation

Le cadastre de 1833 montre une organisation parcellaire différente (Fig. 9). La partie orientale de la parcelle actuelle était occupée par deux parcelles : l'une était occupée par un bâtiment à deux corps séparés par une cour ; l'autre entièrement très étroite et entièrement bâtie correspond certainement à un couloir permettant l'accès à la parcelle 1413 située en cœur d'îlot. Cette disposition a certainement été bouleversée en 1848 par la construction d'un nouveau bâtiment le long de la rue des Mazels, ce que mentionnent les matrices cadastrales.

C'est à ce bâtiment aujourd'hui détruit qu'appartiennent les MUR01 et MUR02. Les photographies aériennes de 1955 permettent de savoir que qu'il s'agissait d'un bâtiment à trois niveaux

*Etude du 14 rue des Mazels*

---

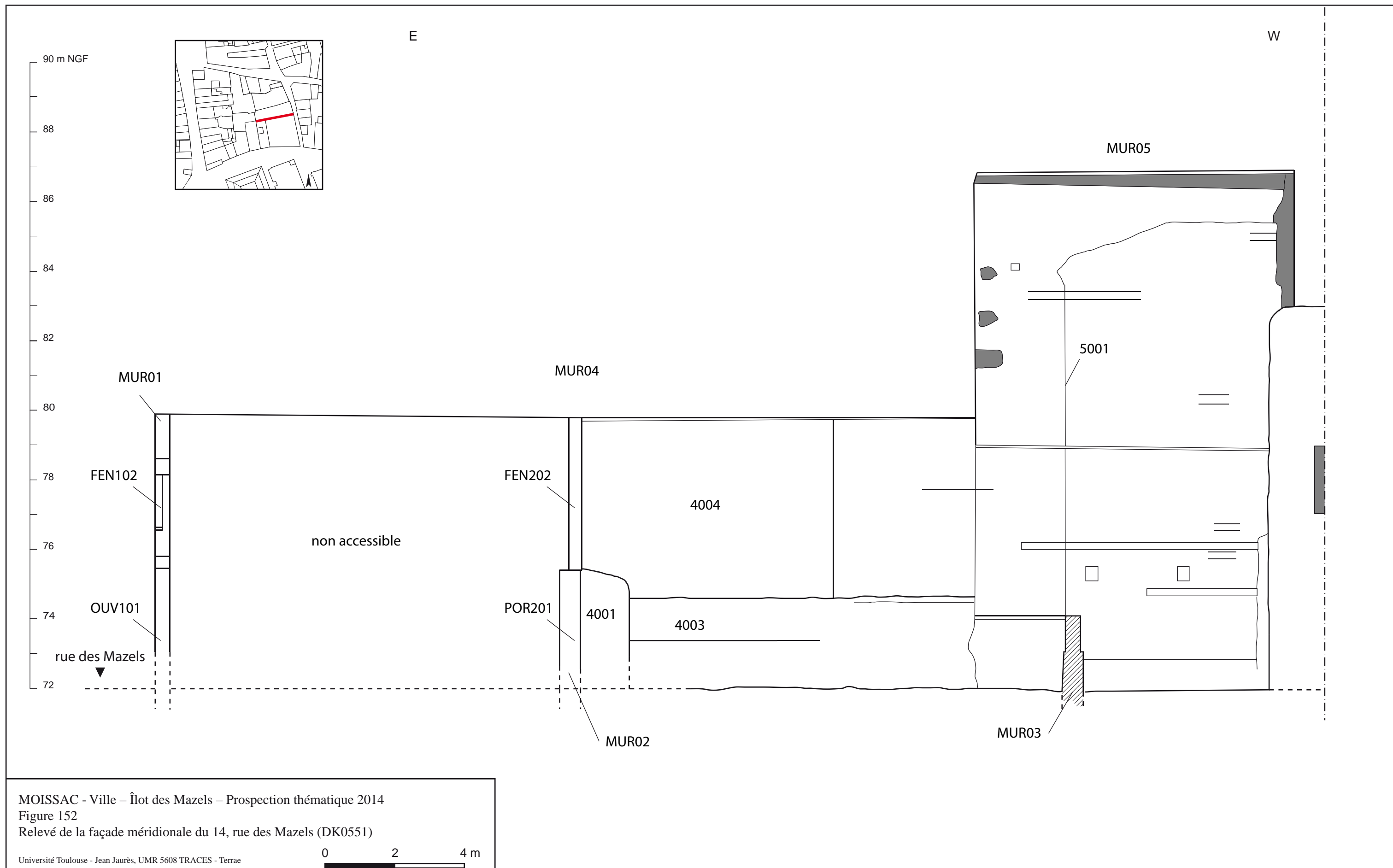
d'élévation surmontés d'un comble brisé à lucarne en façade (Fig. 11). A l'arrière de ce bâtiment, une construction plus basse s'appuyait contre le mur méridional de la parcelle, certainement comprise entre MUR02 et MUR03. Plus à l'ouest encore, les photographies montrent une partie de l'élévation du haut bâtiment couvert en appentis dont le négatif a été présenté *supra*.

L'examen du MUR04 montre que celui-ci conserve des maçonneries antérieures à la construction du bâtiment de 1848 et de ses adjonctions. Bien que couverte d'enduit, cette maçonnerie est conservée trop partiellement et ne présente aucun caractère spécifique qui puisse permettre de l'interpréter et de la dater.

**Intérêt pour l'étude**

L'étude du bâti a quasiment été menée à son terme puisque toutes les maçonneries ont été examinées, à l'exception de celles sous la surface bâchée. Si les observations montrent que des maçonneries antérieures au milieu du 19<sup>e</sup> s. sont conservées, il n'a toutefois pas été possible de les dater, ni de restituer la ou les constructions auxquelles elles appartenaient initialement.

C'est désormais dans le sous-sol que des investigations doivent être menées, ce que l'absence de construction rend justement possible. Des fouilles archéologiques permettraient alors de documenter les séquences chronologiques antérieures au 19<sup>e</sup> s. et les rythmes de l'occupation en précisant les types d'activités dans l'îlot.



Etude du 14 rue des Mazels



Figure 153 : vue générale de l'élévation méridionale



Figure 154 : l'état de l'élévation en 2010, Cl. E. Fayolle-Bouillon



Etude du 14 rue des Mazels



Figure 155 : le MUR01 depuis la rue des Mazels



Figure 156 : le MUR02

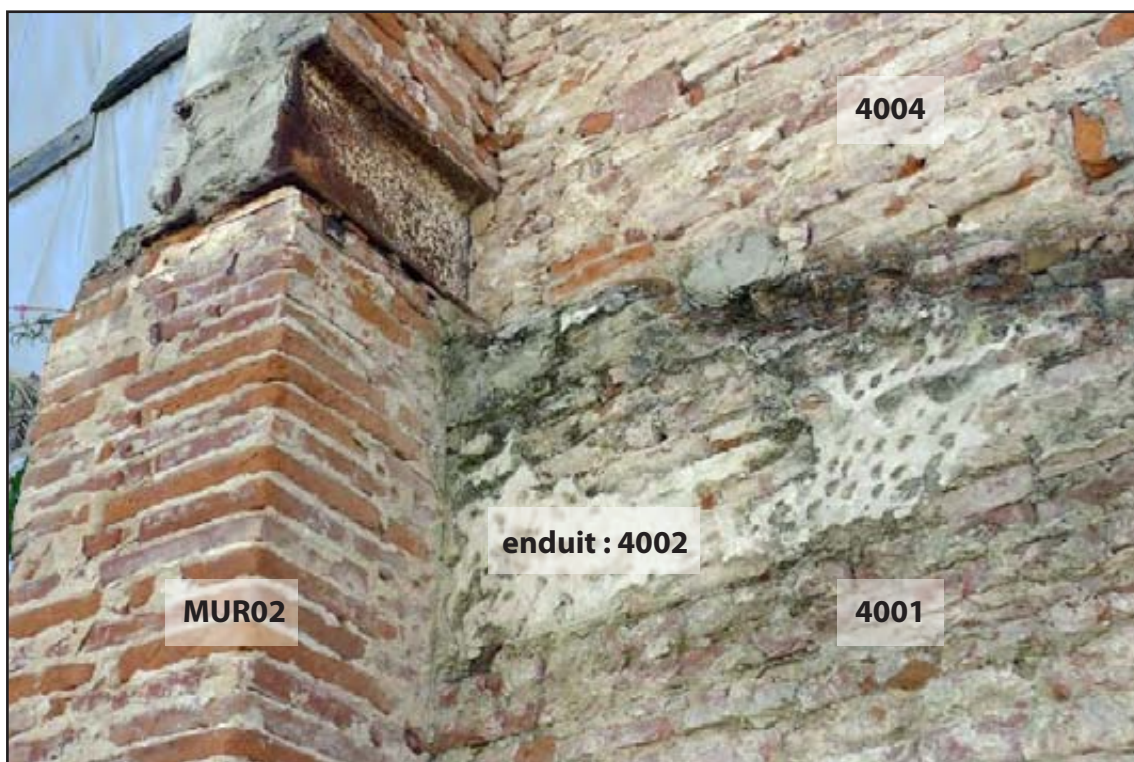


Figure 157 : détail de la jonction entre MUR02 et MUR04

## ÉTUDE DU 12 RUE DES MAZELS



Indicatif : **MZ12**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0552**

Surface : **359 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **0 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades**

### Résumé :

Bien que la parcelle soit actuellement libre de construction, l'examen du mur septentrional ainsi que quelques documents fournissent des informations suffisantes pour savoir que la construction du bâtiment principal qui occupait cette parcelle jusque dans les années 1980-1990, n'est pas antérieure au 19<sup>e</sup> s.

L'absence de construction dans cette parcelle permet d'envisager d'y effectuer une fouille archéologique dont l'objectif serait de documenter les séquences chronologiques antérieures au 19<sup>e</sup> s. et les rythmes de l'occupation tout en précisant les types d'activités dans l'îlot

## Description

La parcelle est actuellement non bâtie et utilisée comme parking.

L'examen du revers des bâtiments situés au nord de la parcelle permet de faire quelques observations à partir des vestiges encore visibles de trois murs d'orientation nord-sud (Fig. 158).

Le MUR01 d'abord, formait la façade sur rue du bâtiment détruit, dans le prolongement de celle de l'immeuble de la parcelle DK0553 (Fig. 160). Bien que faiblement conservés, les vestiges de cette élévation le sont suffisamment pour conserver le piédroit d'une fenêtre au deuxième et d'une autre au troisième niveau. L'arrachement oblique du couverture de ces ouvertures indiquent que celui-ci devait correspondre à une plate-bande clavée de briques. Il est difficile d'aller plus loin dans la description : sauf à préciser que ces deux niveaux étaient séparés par un cordon de briques dont une petite partie est conservée.

Plus à l'ouest, le MUR02 formait la façade arrière du bâtiment et donnait sur une cour (Fig. 161). Comme dans le cas précédent, les piédroits des ouvertures le plus au nord ont été conservés. Au premier niveau le piédroit d'une porte est visible ; au second et troisième niveaux, au même aplomb, se sont les piédroits de hautes fenêtres rectangulaires. Toutes ces ouvertures présentent une composition identique : un couverture par plate-bande clavée et une arrière voussure réalisée par un linteau de bois. A l'extérieur cette façade était couverte d'un enduit jaune sauf l'encadrement des ouvertures qui était souligné par un encadrement d'enduit blanc évoquant un chambranle.

Le MUR03 ferme la parcelle de celle numérotée DK0705 plus à l'ouest. La maçonnerie est enduite et seul l'emplacement d'une ancienne porte est visible. Alors qu'il s'agit actuellement d'un mur de clôture de faible hauteur, ce mur appartenait auparavant à un bâtiment détruit.

## Chronologie et datation

Bien que la parcelle soit actuellement libre de construction, plusieurs documents fournissent des informations sur les bâtiments qui ont existé au moins jusqu'en 1980. Le cadastre de 1833 représente sur cette parcelle, un bâtiment à cour central, situé en font de rue ; l'arrière de la parcelle étant occupé par un « parterre » –une cour (Fig. 9). C'est n'est peut-être pas ce même bâtiment qui est pourtant visible en front sur le cadastre de 1980 et que montrent très partiellement les photographies aériennes puisqu'il ne semble pas présenter de cour centrale (Fig. 10 et 11). Il est probable que le les murs 01 et 02 appartiennent à cette dernière construction et qui d'après la nature des ouvertures appartiendrait probablement à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. Un bâtiment bas a probablement occupé le fond de la parcelle, comme le suggère le cadastre de 1980 mais surtout la trace de toiture visible contre le mur nord (Fig. 173).

## Intérêt pour l'étude

L'étude du bâti n'a pas pu être menée à son terme car si les murs d'orientation nord-sud ont été examinés, le mur septentrional n'a pas pu être examiné correctement à cause de l'épais enduit qui le recouvre (cf. 191-193). Les observations montrent suggèrent toutefois que ces éléments antérieures au milieu du 19<sup>e</sup> s. pourraient être conservés.

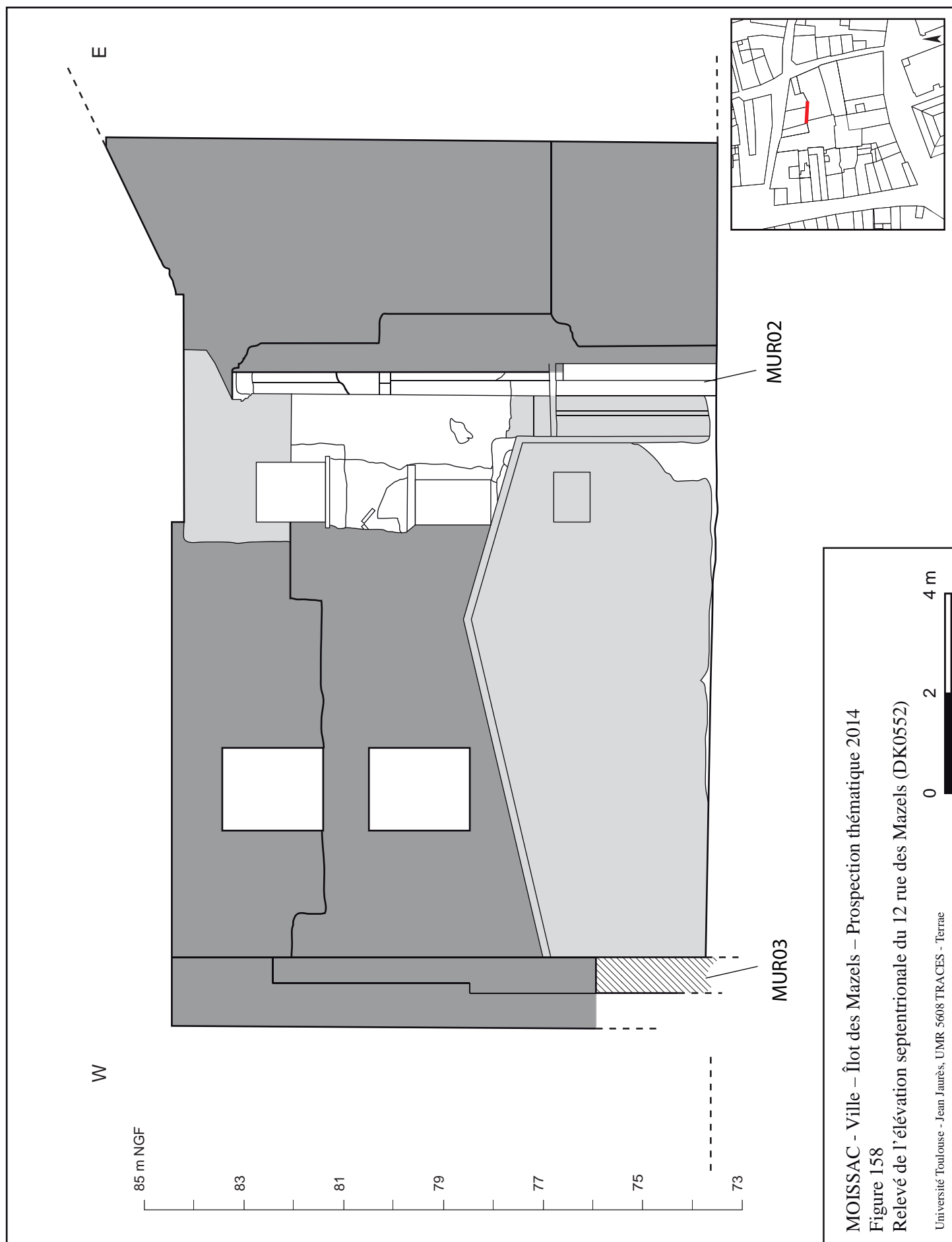
*Etude du 12 rue des Mazels*

---

C'est désormais dans le sous-sol que des investigations doivent être menées, ce que l'absence de construction rend justement possible. Des fouilles archéologiques permettraient alors de documenter les séquences chronologiques antérieures au 19<sup>e</sup> s. et les rythmes de l'occupation en précisant les types d'activités dans l'îlot.



Etude du 12 rue des Mazels



Etude du 12 rue des Mazels



Figure 159 : vue générale de l'élévation septentrionale



Figure 160 : détail de l'arrachement du MUR01



Figure 161 : détail de l'arrachement du MUR02

## ÉTUDE DU 10 RUE DES MAZELS



Indicatif : **MZ10**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0553**

Surface : **33 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **33 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades**

### Résumé :

L'édifice qui occupe cette parcelle correspond à un bâtiment homogène dont le décor et le traitement des ouvertures suggèrent une construction de la première moitié du 19<sup>e</sup> s.

L'examen des murs extérieurs n'a pas permis de repérer de structure plus ancienne.

## **Description**

L'immeuble qui occupe l'intégralité de la parcelle DK0553 présente un plan de dimensions modestes (3,60 par 10,00 m). L'examen des façades montre que seule celle donnant sur la rue des Mazels présente des ouvertures ce qui s'explique par le fait qu'il s'agissait du seul mur non mitoyen jusqu'à la modification du tracé de la rue Caillavet dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. puis la démolition de l'immeuble situé dans la parcelle DK0552.

Sur la rue, la façade présente trois niveaux d'élévation (Fig. 162, 163). Le rez-de-chaussée est intégralement occupé par une porte de garage qui correspond de toute évidence à un réaménagement. Les deux niveaux supérieurs n'ont en revanche pas connu de modification. Chacun est occupé par deux ouvertures identiques. Au premier étage, deux grandes portes fenêtres donnent sur un balcon continu. Les ouvertures sont couvertes chacune d'un arc en plein cintre qui repose sur des impostes saillantes portées par des pilastres. Au dessus d'un cordon deux ouvertures rectangulaires reprennent la même ordonnance ; elles sont toutes deux couvertes par une même pièce de bois, formant le linteau de l'une et l'autre. Bien que limité, un décor a été appliqué sur cette façade grâce à l'usage de chambranles, de pilastres, d'impostes et au traitement de la corniche.

La façade septentrionale ne présente aucune ouverture (Fig. 166). Seuls les trous de boulins animent cette élévation, ainsi qu'un cordon constitué de deux assises de briques. L'antériorité de cette maçonnerie parfaitement homogène par rapport au mur de l'immeuble de la parcelle DK0554 ne fait aucun doute.

Le mur sud présente le même enduit que celui qui recouvre la façade méridionale de la parcelle DK0555 (Fig. 168). Les clichés thermiques n'ont pas permis de distinguer d'éventuelles structures ou reprises à travers cet enduit manifestement trop épais (Fig. 164).

## **Chronologie et datation**

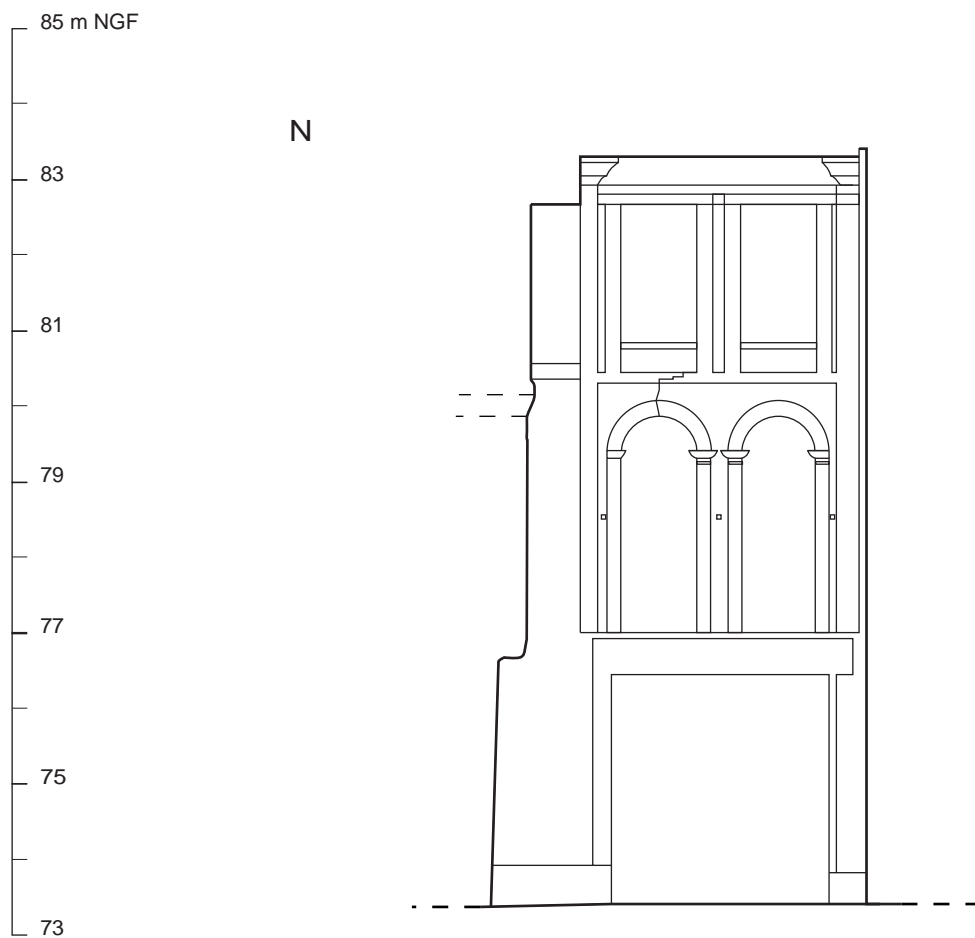
L'examen des façades septentrionale et orientale suggèrent un bâtiment homogène ; d'après le décor et le traitement des ouvertures sa construction pourrait avoir été réalisée dans la première moitié du 19<sup>e</sup> s. Si la confrontation du cadastre ancien et de l'actuel montre que le plan de la parcelle et la forme du bâti n'ont pas varié, il est difficile de conclure que la construction est antérieure à 1833. Il est en revanche certain que ce bâtiment existait déjà en 1870, au moment de la construction de l'immeuble voisin à l'ouest (cf. p. 187, 188).

## **Intérêt pour l'étude**

La construction qui semble homogène ne présente à priori pas ou peu de maçonneries plus anciennes susceptibles de reconnaître et de restituer des bâtiments antérieurs. Toutefois, un suivi du piquetage de l'enduit recouvrant la façade méridionale pourrait fournir de nouveaux éléments.



Etude du 10 rue des Mazels



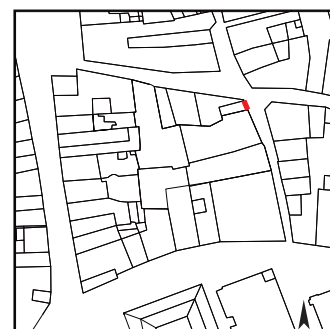
MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014

Figure 162

Relevé de la façade orientale du 10, rue des Mazels (DK0553)

Université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Terrae

0 2 4 m



Etude du 10 rue des Mazels



Figure 163 : vue générale de la façade orientale, donnant sur la rue des Mazels



Figure 164a : cliché de la façade méridionale (détail)

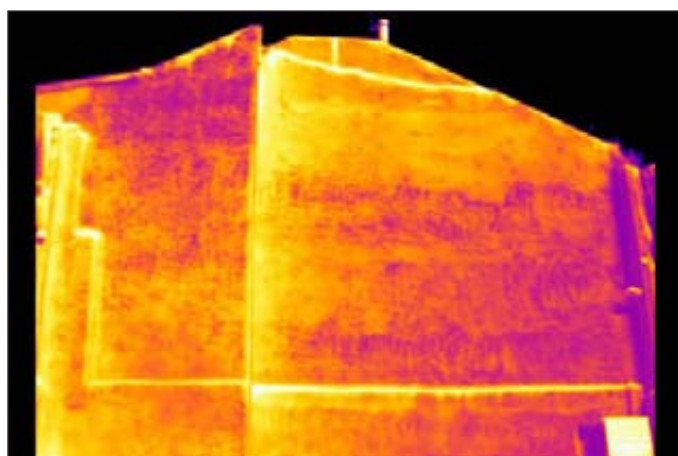


Figure 164b : cliché thermique de la façade méridionale (détail)

## ÉTUDE DU 8 RUE CAILLAVET



Indicatif : **CA08**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0554**

Surface : **115 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **115 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades**

### Résumé :

Le bâtiment présente sur la rue Caillavet une façade datée d'après les matrices cadastrales de 1870. L'étude du bâti a montré que toute la partie septentrionale de cet immeuble a été reconstruite afin de suivre un plan d'alignement et d'élargissement de la rue. La façade méridionale est enduite et n'a pas pu être étudiée, mais elle conserve certainement des vestiges de constructions plus anciennes.

## Description

La parcelle est occupée par un immeuble dont la façade principale, donnant sur la rue Caillavet, présente une composition régulière (Fig. 165, 167). L'absence d'enduit permet d'observer la maçonnerie de briques et de reconnaître qu'il s'agit d'une élévation homogène qui ne présente aucune reprise exception faite d'une modification du couverture de la porte du garage.

La façade s'organise sur trois niveaux d'élévation séparés par des cordons. Le traitement général des maçonneries suggère que la façade devait initialement être enduite et que seuls les cordons et les encadrements de baies devaient être en briques apparentes. Le rez-de-chaussée dispose de deux accès : une porte placée au centre de la façade et une entrée de garage sur sa gauche ; à l'opposé, se trouvent deux fenêtres rectangulaires. Le premier et le second étage sont traités de manière identique : chacun dispose de cinq fenêtres toutes sur le même modèle. Entre ces ouvertures, de nombreux trous de boulin sont visibles.

L'angle oriental de la parcelle est occupé par une construction basse d'un niveau surmonté d'une petite terrasse accessible depuis une porte située au second niveau de la façade en retour (Fig. 165, 166). Malgré l'enduit, cette construction semble correspondre à la suite de celle précédemment décrite puisqu'une fenêtre rectangulaire d'un modèle identique s'y retrouve. En revanche, la porte et la balustrade de la terrasse correspondent à des aménagements n'appartenant pas à l'état initial de la construction.

La façade méridionale visible depuis la parcelle DK552 a été enduite récemment (Fig. 168). Le revêtement étant certainement trop épais, il n'a pas été possible d'identifier d'éventuelles structures ou reprises à partir d'un examen thermique, bien que des ressauts soient visibles.

## Chronologie et datation

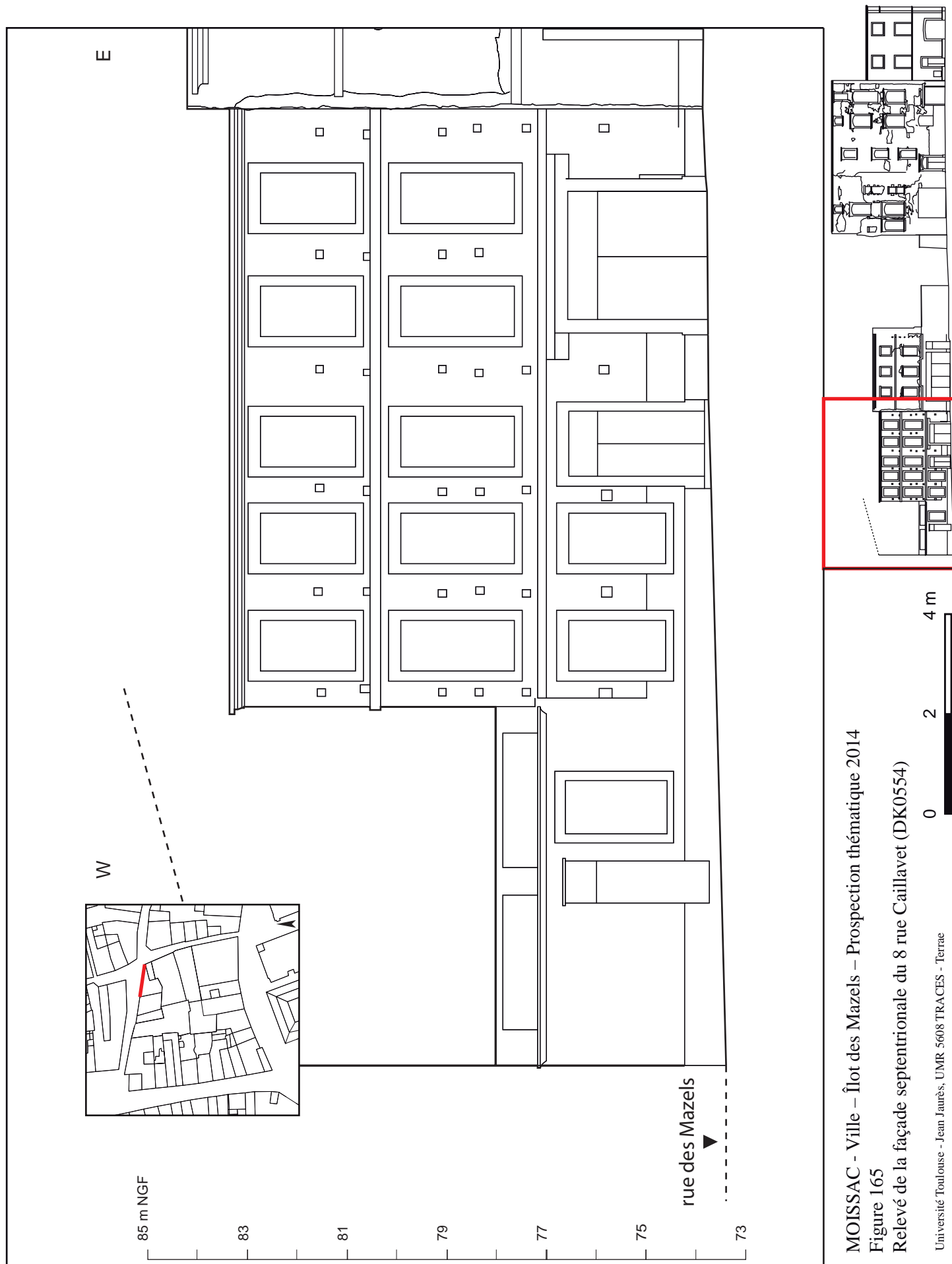
Le plan cadastral de 1833 montre une parcelle différente de l'actuelle. La partie septentrionale de l'immeuble donnant sur la rue Caillavet a été complètement reconstruite afin de permettre un élargissement de la rue. L'examen du bâti montre que cette nouvelle construction s'appuie contre le mur septentrional de l'immeuble situé au 10 rue des Mazels (cf. 183-184). Les matrices cadastrales indiquent que cette reconstruction date de 1870. Toutefois, malgré l'ampleur de cette reprise, il est possible que l'ensemble du bâti n'a pas été démoli lors de l'élargissement de la rue : des maçonneries anciennes sont peut-être conservées en fond de parcelle. Ainsi, la façade méridionale n'a certainement pas été touchée par les modifications du 19<sup>e</sup> s. puisqu'elle était mitoyenne d'un autre bâtiment visible sur les cadastres anciens qui n'a été démoli que dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> s. (cf. p. 58-60).

## Intérêt pour l'étude

La partie septentrionale de l'immeuble est datée avec précision de 1870 et ne présente que peu d'intérêt. Seule la façade méridionale actuellement enduite mais peut-être aussi le mur occidental sont susceptibles de conserver des maçonneries anciennes ; elles devraient faire l'objet d'observations si des travaux sont programmés dans le futur.



Etude du 8 rue Caillavet



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 165  
Relevé de la façade septentrionale du 8 rue Caillavet (DK0554)

Etude du 8 rue Caillavet



Figure 166 : cliché de la partie orientale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet



Figure 167 : cliché de la partie occidentale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet



Figure 168 : vue générale de l'élévation méridionale

## ÉTUDE DU 6 RUE CAILLAVET



Indicatif : **CA06**

N° de la parcelle sur le cadastre : **DK0555**

Surface : **126 m<sup>2</sup>**

Surface bâtie : **126 m<sup>2</sup>**

Type d'étude : **examen des façades ; visite intérieure du rez-de-chaussée**

### Résumé :

Sur la façade occidentale de nombreuses reprises ainsi que deux ouvertures couvertes d'un arc en plein cintre suggèrent que le bâtiment actuel conserve des maçonneries plus anciennes que la façade sur rue dont la construction remonte certainement à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. La reconstruction de la façade est liée au plan d'alignement et d'élargissement de la rue qui explique aussi la forme particulière de la parcelle.

---

## Description

L'immeuble, bordé à l'est par celui qui occupe la parcelle DK0554, présente trois façades libres mais recouvertes d'enduit ce qui ne permet pas une lecture précise.

La façade sur rue est celle qui présente le plus d'ouvertures (Fig. 169, 170) ; celles-ci sont distribuées en trois niveaux d'élévation séparées par des cordons de briques. Au rez-de-chaussée, un grand passage permet l'accès à une pièce unique qui s'apparente à un ancien garage ; à sa gauche, une porte ouvre sur l'escalier permettant de gagner le premier étage. La composition de l'ensemble, mais surtout la largeur de l'ouverture suggèrent que le rez-de-chaussée a profondément été modifié. Aucune modification ne semble au contraire avoir été portée au premier étage qui est percé de trois fenêtres rectangulaires couvertes chacune d'un linteau en bois et disposées de manière régulière. Ces ouvertures forment des travées avec celles, construites sur un modèle similaires, mais toutefois moins hautes, placées au second étage. L'examen thermique de l'élévation n'a permis ni d'identifier la composition de la maçonnerie, ni de reconnaître d'éventuelles reprises. Comme pour les parcelles DK0554 et DK0559, la façade de cet immeuble a été reconstruite à l'occasion de l'élargissement de la rue.

La façade occidentale est plus difficile à appréhender puisqu'elle est intégralement enduite et que des garages s'appuient sur sa partie basse (Fig. 171). La présence de deux ressauts verticaux suggèrent toutefois que l'ensemble n'est pas homogène comme le montrent aussi nettement les clichés thermiques (Fig. 174). Si toutes les reprises ne peuvent être identifiées avec précision, il est toutefois possible de repérer des coups de sabre, mais surtout deux anciennes ouvertures bouchées couvertes en plein cintre. L'une se situe au centre de la façade tandis que l'autre est située en partie haute, sous le faîte de la toiture. Bien qu'il ne soit pas possible d'aller plus en avant dans la description et l'interprétation de ces ouvertures, il est probable qu'il s'agisse d'ouvertures anciennes, peut-être médiévales.

Comme la précédente, la façade méridionale est enduite et présente un important ressaut qui suggèrent un surélévation de la façade, sinon une hétérogénéité de l'élévation (Fig. 173). La visite du rez-de-chaussée a permis d'observer la partie basse de ce mur et de constater que celui-ci a fait l'objet de nombreuses modifications (Fig. 172), en revanche il n'a pas été possible de comprendre la nature des relations avec les autres murs. L'examen de la façade extérieure permet de reconnaître aisément le négatif d'un bâtiment de faible élévation qui venait s'appuyer depuis la parcelle DK0552 contre ce mur (cf. p. 179). En partie haute, la nature et l'épaisseur de l'enduit n'ont pas permis l'identification d'anciennes baies ou d'éventuelles reprises (Fig. 175). Toutefois la maçonnerie visible dans la partie orientale de la façade montre que les modifications pourraient être nombreuses puisque les deux vues de souffrances les plus à l'est ainsi que la petite structure formée par deux briques disposées en bâtière sont clairement liées à une reprise. En l'état actuel des connaissances, ni l'ancienneté, ni la composition ancienne de cette façade ne peut être connue.

## Chronologie et datation

L'identification de nombreuses reprises et la présence, sur la façade occidentale, de deux ouvertures couvertes d'un arc en plein cintre montre que le bâtiment actuel conserve des maçonneries anciennes.



*Etude du 6 rue Caillavet*

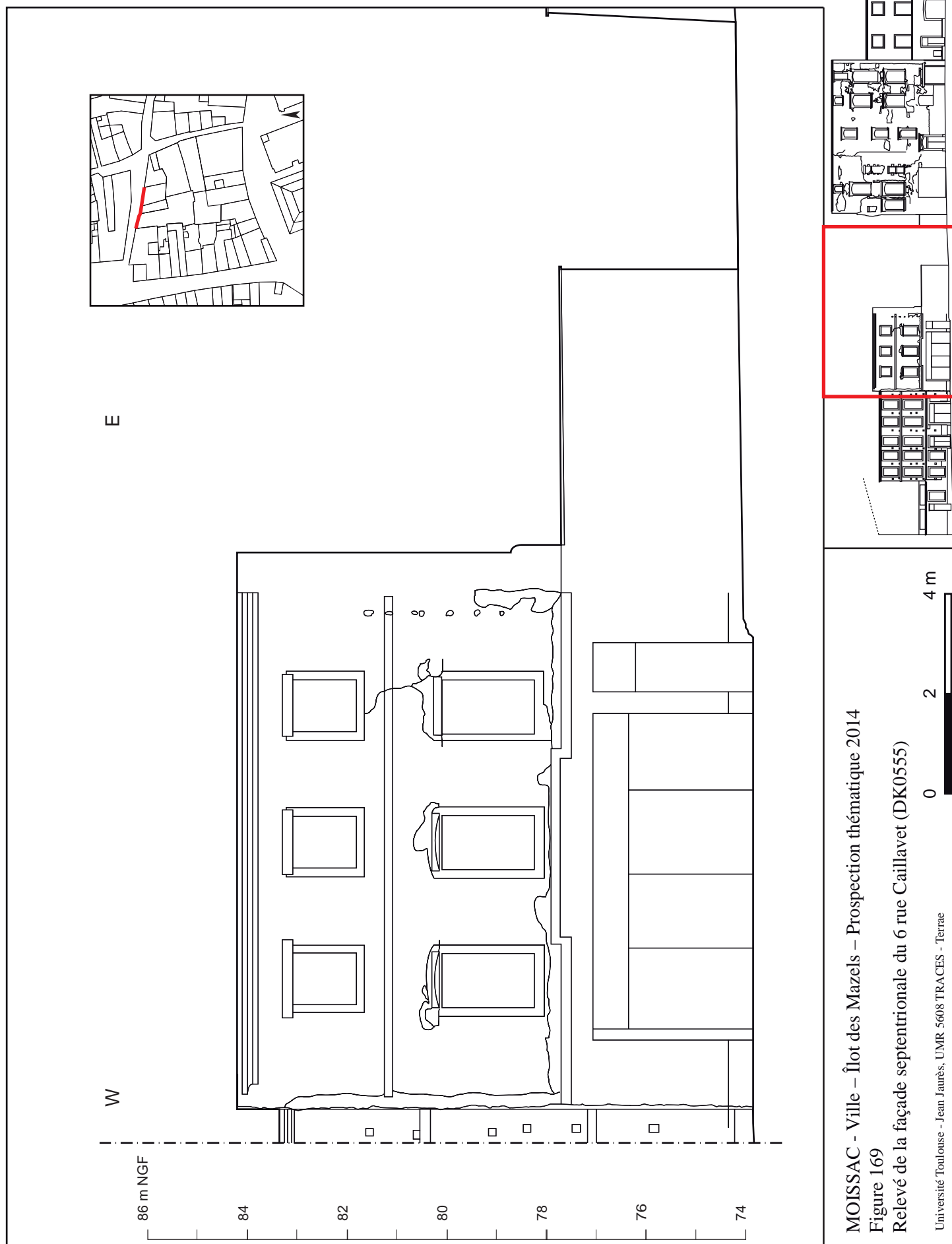
---

La confrontation du cadastre de 1833 et de l'actuel indique que l'emprise de la parcelle a été modifiée par un nouveau tracé de sa limite septentrionale. La façade actuelle a été élevée après la destruction de l'ancienne et l'élargissement de la rue : à cette occasion la distribution et le plan d'ensemble du bâtiment ont été transformés entraînant alors la suppression de la cour intérieure visible sur le cadastre de 1833 (Fig. 9). En revanche, ces importants travaux n'ont pas entraîné la destruction des autres murs qui conservent des parties anciennes.

**Intérêt pour l'étude**

Reconstruite lors de l'élargissement de la rue au 19<sup>e</sup> s., la façade septentrionale ne présente que peu d'intérêt à la différence des autres façades. Une étude approfondie de ces maçonneries serait la bienvenue si le bâtiment devait faire l'objet d'importants travaux intérieurs ou de piquetage d'enduits.

Etude du 6 rue Caillavet



MOISSAC - Ville - Îlot des Mazels - Prospection thématique 2014  
Figure 169  
Relevé de la façade septentrionale du 6 rue Caillavet (DK0555)

Etude du 6 rue Caillavet



Figure 170 : vue générale de la façade septentrionale, donnant sur la rue Caillavet



Figure 171 : vue générale de l'élévation occidentale, depuis la parcelle DK0705



Figure 172 : cliché du mur méridional, depuis l'intérieur du premier niveau

Etude du 6 rue Caillavet



Figure 173 : vue générale de l'élévation occidentale, depuis la parcelle DK0552

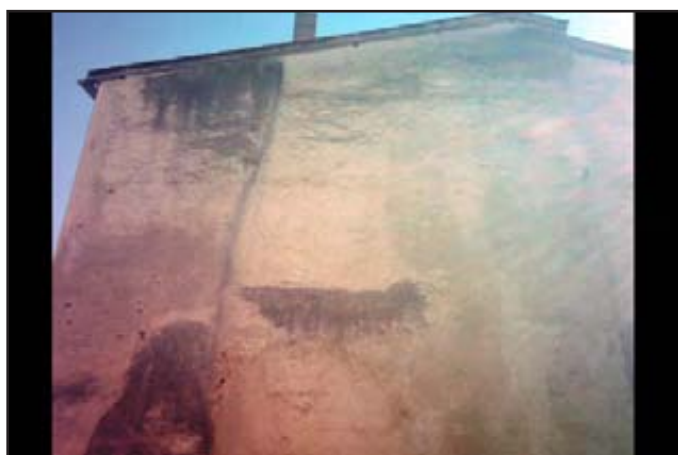


Figure 174a: cliché de la façade occidentale (détail)

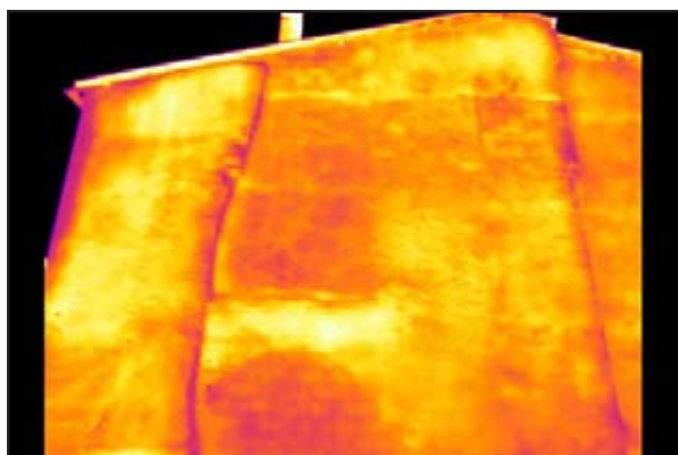


Figure 174b : cliché thermique de la façade occidentale



Figure 175a: cliché de la façade méridionale (détail)



Figure 175b : cliché thermique de la façade occidentale



---

## **SECTION 4**

*Conclusion***CONCLUSION**

Après avoir travaillé en 2012 sur l'ancienne église Saint-Martin en périphérie l'agglomération de Moissac, cette année, c'est sur la ville elle-même que des recherches archéologiques ont été menées. L'objectif était de contribuer à comprendre le processus d'agglomération autour de l'abbaye, puis ses dynamiques au Moyen Âge et à l'Époque moderne. Parallèlement à la reprise de l'étude documentaire et à l'inventaire des structures bâties du centre ancien de la ville, une prospection thématique a été menée sur l'îlot situé entre la rue de la République, la rue Malaveille, la rue des Mazels et la rue Cavaillet (îlot des Mazels).

Les résultats obtenus à l'aide des sources textuelles et architecturales permettent d'avoir une vision assez précise des transformations internes de l'îlot depuis la fin du Moyen Age. Ainsi, malgré de nombreuses reconstructions, le fonctionnement du tissu urbain s'inscrit dans une certaine continuité, prolongeant une situation plus ancienne. Seul l'aménagement de la place des Récollets qui entraîna au 19<sup>e</sup> s. le dégagement des façades rue Malaveille, semble avoir eu une conséquence significative sur le tissu urbain.

Les plus anciennes constructions identifiées appartiennent au 13<sup>e</sup> s. et bien qu'elles soient peu nombreuses, elles suggèrent une occupation déjà dense y compris en fond de parcelle et en cœur d'îlot. Hormis la maison au 13-15 rue Malaveille (maison Lobios), dont les peintures permettent de reconnaître une demeure aristocratique, les autres maçonneries ne sont pas suffisamment bien conservées pour qu'il soit possible de restituer la nature de leur construction. Plusieurs hôtels de qualité construits à la fin du Moyen Age ont été identifiés, principalement dans la partie occidentale de l'îlot, c'est-à-dire près de l'axe majeur que constituait la rue de la République. Les constructions de l'Époque moderne sont présentes mais finalement de manière assez restreinte au regard des très nombreuses élévations qui ont été datées du 19<sup>e</sup> s.

Afin de poursuivre cette recherche il convient de réunir d'autres informations. Le premier objectif consiste à obtenir des renseignements non seulement relatifs à l'occupation antérieure au 15<sup>e</sup> s. puisque celle-ci est actuellement trop peu documentée, mais aussi plus précises que ne le permet l'étude de bâtiments habités, afin de mieux caractériser la nature des activités. Le second objectif consiste à réaliser l'étude d'un autre secteur de la ville afin de pouvoir comparer les résultats, en termes de rythme et de nature d'occupation. Les résultats obtenus en 2014 permettent ainsi de cibler deux nouvelles orientations de recherche qui sont présentées dans une nouvelle demande de prospection thématique pour 2015 :

**- l'extension de l'étude du bâti à l'échelle du tissu urbain**

Il s'agit de réaliser l'étude d'un ensemble de maisons élémentaires en pan-de-bois qui présentent toutes la particularité d'être appuyées contre la courtine septentrionale du rempart de la ville, entre la rue Tourneuve et la rue de l'Abbaye. Ces constructions, très similaires dans leur élévation, s'intègrent certainement dans une opération de lotissement réalisée à la fin du Moyen Age, contre un élément de la fortification urbaine dont le statut exact n'est pas connu.

*Conclusion*

---

L'étude de cet ensemble apporterait des renseignements originaux sur la construction en pan-de-bois, un thème peu exploré à Moissac, et sur le mécanisme d'une opération d'urbanisme.

**- la réalisation d'un sondage d'évaluation**

Afin d'obtenir davantage d'information sur l'îlot des Mazels il est envisagé de réaliser un sondage d'évaluation dans sa partie centrale au 12 ou au 14 de la rue des Mazels, dans un secteur actuellement occupé par un parking. L'objectif de cette opération n'est pas de vérifier la présence ou non de structures archéologiques et d'une stratification. Celle-ci ne fait aucun doute ; d'après le diagnostic réalisé rue de la République (Georges 2012), on peut même s'attendre à un dépôt archéologique supérieur à 2 m. Le choix de procéder à un sondage s'inscrit dans une démarche de programmation destinée à prévoir les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour opérer dans les meilleures conditions une fouille en aire ouverte en 2016.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### *Sources planimétriques*

ADTG : 3P2414-55 : Plan du cadastre ancien (1833)

Cadastre actuel : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

### *Photographies anciennes*

AmM 4S-Vire 2 : [sans titre], vue de la cour du 7 rue de la République. Cl. A. Viré, [vers 1930]

DRAC Midi-Pyrénées : *La place des Récollets depuis le sud-est*, Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1079. NR. Coll. Henrard, 1955

DRAC Midi-Pyrénées : *Rue Caillavet, abbatiale depuis le sud-est*, Cl. Inventaire Midi-Pyr. 85.82.1080. NR. Coll. Henrard, 1955

DRAC Midi-Pyrénées : *4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval : détail*, Cl. Inventaire Midi-Pyr. IVR73\_19858200636V, 1985.

DRAC Midi-Pyrénées : *4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval : détail*, Cl. Inventaire Midi-Pyr. IVR73\_19858200637V, 1985.

DRAC Midi-Pyrénées : *4 rue Caillavet : vestige d'un mur médiéval*, Cl. Inventaire Midi-Pyr. IVR73\_19858201205X, 1985.

### *Dessins*

AmM : 3S-Vire 4 : [sans titre], façade au 7 rue de la République, dessin A. Viré, [vers 1933]

AmM : *Moissac. Maison Renaissance, rue de la République*, plan réalisé par A. Viré, [vers 1930]

AmM 4S-Vire 2 : *Maison Salers*. [7 rue de la République] dessin A. Viré, [vers 1930, mention postérieure 1935]

### *Sources manuscrites*

AmM : CC1 : Livre d'estime de 1480



### **Rapports et travaux universitaires**

Clamens 2013

Clamens G. – *Moissac, Rue Guileran, AP047*, Rapport d'opération archéologique, SRA, Toulouse.

Collectif 2003

*Répertoire géographique, France - Tarn-et-Garonne - Moissac - Maison Lobios*

[en ligne] [http://www.societes-savantes-](http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/geomm/france/82/moissac.htm)

[toulouse.asso.fr/samf/grmaison/geomm/france/82/moissac.htm](http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/geomm/france/82/moissac.htm)

Fayolle-Bouillon 2010

Fayolle-Bouillon E. – *La ville de Moissac à la fin du Moyen Âge d'après le livre d'estimes de 1480*, mémoire de Master 2 – Études Médiévales, Univ. Toulouse 2 – Le Mirail.

Georges 2011

Georges P. – *Abbaye Saint-Pierre, Aile Saint-Julien : Rapport de Diagnostic Archéologique*, SRA, Toulouse.

Georges 2012

Georges P. – *18 rue de la République, Moissac*, Rapport d'opération de diagnostic archéologique préventif, Inrap, SRA, Toulouse.

Lefebvre *et al.* 2013

Lefebvre B., Pousthomis N. et Sédilleau J. – *Moissac – Etude archéologique de l'ancienne église Saint-Martin*, Rapport de fouille programmée, DRAC, Toulouse.

Pousthomis 2002

Pousthomis-Dalle N. – *A l'ombre du moustier, morphogénèse des bourgs monastiques en midi Toulousain*, dossier d'HDR, Univ. Toulouse 2 – Le Mirail.

Ricalens 1997

Ricalens H. – *Moissac sous l'Ancien Régime : la cité et les hommes, l'éclairage d'un fonds familial et des documents publics*, thèse de doctorat d'histoire, Univ. Toulouse 2 – Le Mirail.

Scellès 1985 : IA00040045

Scellès M. – *Moissac, Ville*, Région Midi-Pyrénées, Inventaire général, dossier IA00040045.

Scellès 1985 : IA00040069

Scellès M. – *Moissac, 13-15 rue Malaveille*, Région Midi-Pyrénées, Inventaire général, dossier IA00040069.

Scellès 1985 : IA00040082

Scellès M. – *Moissac, 2 rue Caillavet, 3 rue de la République*, Région Midi-Pyrénées, Inventaire général, dossier IA00040082.

*Sources et bibliographie*

---

Scellès 1985 : IA00040100

Scellès M. – *Moissac, 1 rue Malaveille*, Région Midi-Pyrénées, Inventaire général, dossier IA00040100.

Sédilleau 2013

Sédilleau J. – *Les transformations de Moissac d'après les données archéologiques de l'Antiquité à la Révolution*, mémoire de Master 2 – Etudes Médiévales, Univ. Toulouse 2 – Le Mirail.

Ugaglia 1985 : IA00040077

Ugaglia E. – *Moissac, 7 rue de la République*, Région Midi-Pyrénées, Inventaire général, dossier IA00040077.

***Bibliographie***

Béa 2013

Béa A. – L'architecture civile en pan de bois à Labruguière, à Sorèze et dans le sud du Tarn, deuxième moitié du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, in : Alix C. et Epaud F. – *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUR : 395-415.

Czerniak 2002

Czerniak V. – Les peintures murales de la maison Lobios à Moissac, Bulletin de l'année académique 2001-2002, *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. LXII, p.255-259.

Czerniak 2007

Czerniak V. – Les peintures murales des édifices non cultuels dans le Midi Languedocien : état de la question, in : *Journée d'étude sur le décor peint dans la maison au Moyen Age. Anger. Collégiale Saint-Martin*.

[en ligne] [http://www.cg49.fr/culture/peintures\\_murales/medias/pdf/virginie\\_czerniak.pdf](http://www.cg49.fr/culture/peintures_murales/medias/pdf/virginie_czerniak.pdf)

Lagrèze-Fossat 1870-1874

Lagrèze-Fossat A. – *Etudes historiques sur Moissac*, Paris, 3 volumes.

Lefebvre *et al.* 2012

Lefebvre B., Rodier X. et Saligny L. 2012 – La modélisation de l'information spatio-temporelle, in : Archambault de Beaune S. et Francfort H.-P. (éd). *L'archéologie à découvert*, éd. CNRS, Paris : 249-258.